



Le Docteur Ernest-Amédée Delamare
Médecin à Miquelon de 1866 à 1888

Textes : C. Le Gallo, R. Etcheberry
(extraits de lettres du Dr Delamare)
diverses annexes et détails



Table des matières

<i>Le Docteur Ernest-Amédée DELAMARE</i>	2
<i>Bibliographie</i>	4
<i>Notice nécrologique concernant le docteur Delamare publiée dans la « Feuille Officielle » de la colonie le 9 juin 1888</i>	5
<i>Correspondance</i>	12
<i>Données chronologiques sur le Docteur Delamare</i>	35
<i>Annexe 1 : publications du Dr Delamare</i>	38
<i>Annexe II : Lettre adressée à M. Pierre Etcheberry à Miquelon</i>	89
<i>Annexe III : Acte de décès du Docteur Delamare</i>	90
<i>Annexe IV : Souvenir du naufrage du NIOBE</i>	91
<i>Annexe V : Extrait de : « Ferdinand François Gabriel Renauld (1837-1910) Sa vie – ses correspondants »</i>	92
<i>Annexe VI : Extrait de la thèse du Dr Le DENMAT</i>	93

Le Docteur Ernest-Amédée DELAMARE



La flore de l'archipel a depuis longtemps intéressé à la fois les visiteurs et les résidents de nos petites îles. Chateaubriand fut probablement le premier à écrire quelques mots sur nos plantes, à la suite de sa visite en juin 1791. Bachelot de la Pylaie entre 1816 et 1819 fut le premier collecteur connu d'espèces locales. Alphonse Gautier, pharmacien de la marine a écrit une thèse en 1867. Le Docteur Delamare quant à lui occupe une place particulière, puisqu'il s'est intéressé non seulement aux plantes dites supérieures, mais également aux mousses, aux lichens etc. De plus, ses explorations botaniques ont été réalisées uniquement sur Miquelon-Langlade.

Voici ce qu'écrivait à son sujet le père Le Gallo en 1948 :

« Ernest-Amédée Delamare naquit à Bricquebec, France, département de la Manche, en 1835. Il fut désigné par dépêche ministérielle en 1858 pour servir comme chirurgien de 3^e classe aux îles Saint-Pierre et Miquelon. Après un mois de traversée il arrivait à St-Pierre sur le transport de l'état « la Perdrix ». Il reçut d'abord la fonction de pharmacien comptable, puis fut chargé de prendre par mesure provisoire, le service médical de Miquelon.

Il fit connaissance à cette époque d'une jeune Saint-Pierraise Mlle Sobre qu'il épousa bientôt. Cependant les exigences de sa formation professionnelle et les ordres du ministère de la marine le rappelaient en France après un séjour de 4 années dans la colonie. Au départ, le comte de la Roncière, commandant des îles, soulignait dans ses notes que ce jeune docteur au caractère doux, de conduite excellente, studieux et observateur allait laisser un grand vide. Puis il ajoutait ce vif éloge « qu'il se signalerait dans sa carrière ».

Par malheur, en 1863, Delamare commit contre la discipline de l'armée une infraction grave qui l'amena à donner sa démission du cadre de la marine dans un mouvement de surexcitation fébrile qu'il regrettera plus tard amèrement.

En 1866, une décision du Commandant de la Colonie le chargeait du Service de santé à Miquelon comme médecin civil. Il devait rester 22 ans dans cette petite bourgade de pêcheurs composée de Basques et d'Acadiens où il jouissait d'une popularité bien méritée, non seulement pour sa conscience professionnelle et sa science médicale, mais aussi pour sa bonté comme se plaisait à le dire le Commandant Cren « par son zèle, son dévouement et ses talents variés » surtout par ses services bénévoles à l'égard de l'administration civile.

Le docteur Delamare, à ses heures de loisir s'occupait beaucoup d'histoire naturelle. Les anciens de Miquelon se souviennent encore de l'avoir vu partir « à la montagne » avec sa boîte d'herborisation et son fusil en bandoulière suivi de ses deux chiens de chasse. Le collectionneur s'était aménagé un laboratoire dans une des pièces de sa maison: il réunissait pour le compte de savants européens des échantillons de Cryptogames et de Phanérogames, de pièces naturalisées qu'il envoyait aux Expositions.

Delamare était membre de la Société Botanique de France. Il était en correspondance avec un éminent savant de l'époque, le docteur Viaud Grand-Marais, de Nantes qu'il avait rencontré au cours d'un voyage en cette ville. Il lui expédiait plantes, Mousses et Lichens qui font aujourd'hui partie des collections du Muséum National de Paris. Par surcroît, Delamare avait été récompensé d'une médaille d'argent à l'Exposition internationale de 1875 pour ses travaux sur les tourbières de Miquelon et d'une médaille de bronze à l'Exposition d'Anvers (1885).

Le comte de Saint-Phalle qui fut de 1880 à 1886 un commandant de la Colonie très bon et très conciliant s'occupait lui-même à ses heures de Bryologie, puisqu'il a enrichi les collections du Muséum de 41 espèces de Lichens. En 1885, il écrivait au sujet du docteur Delamare: « M. Delamare s'acquitte avec zèle et dévouement de ses fonctions à la satisfaction de tous. Il s'est fait un nom dans le monde savant par ses collections de plantes et de Lichens ».

On sollicita pendant de longues années la légion d'honneur et les palmes académiques pour le récompenser, mais la seule récompense dont il jouit jamais fut la haute estime auprès de tous que lui valaient sa science et sa bonté.

Par malheur, une mort aussi soudaine que mystérieuse le terrassa prématurément au pied de son escalier, le 2 juin 1888, à l'âge de 53 ans. On dit qu'il fut frappé d'apoplexie...

Au jour des funérailles un des jeunes médecins qui tenait les cordons du poêle était appelé à une haute célébrité dans le monde savant : il s'appelait Albert Calmette, le futur découvreur avec Guérin du fameux B.C.G. dont on reconnaît enfin aujourd'hui les merveilleux résultats dans la prémunition des enfants. Notons en passant que c'est aux îles Saint-Pierre et Miquelon que Calmette inaugura la longue série de ses travaux par une étude sur le « Rouge de la Morue », ce pigment vermillon qui se développe dans l'humidité grâce à certains chlorures des salines atlantiques, produit par une bactérie aérobie: *Micrococcus rubroviscosus* Mart. et Germ.

Au cours de l'année qui précéda la mort de Delamare parut à Lyon dans les Annales de la Société Botanique la « Flora Miquelonensis ou Florule de l'île Miquelon », tiré à part à l'Association typographique F. Plan l'année suivante (1888) et comprenant une énumération systématique avec notes descriptives concernant les Phanérogames, les Cryptogames vasculaires, Les Mousses, les Hépatiques, les Lichens et les Algues du Groupe. Cet ouvrage était écrit en collaboration avec Jules Cardot, éminent sphagnologue et avec Ferdinand Renaud, ancien officier d'Artillerie d'Aurillac, Auvergne (France) appelé à devenir au début de ce siècle l'un des maîtres de la bryologie française (décédé en 1910).

La Florule de Miquelon est un ouvrage très rare aujourd'hui; il n'est que plus précieux, car rien encore depuis sa publication n'a été écrit au point de vue bryologique pour la connaissance toujours bien sommaire des Cryptogames du Territoire.

Plusieurs entités portent en hommage le nom de Delamare. En 1889, l'algologue Hariot créait le genre *Delamarea* de la famille des *Desmarestiacées* (Algue Brunnes) pour désigner une espèce rare rapportée dans le vade-mecum de W. R. Taylor sur les Algues marines de la Côte N. E. de l'Atlantique. Dans le Groupe des Muscinées, si le *Rhacomitrium canescens* Brid. var. *Delamarei* Ren. et Card. semble désormais condamné par les bryologues américains récents tels que A. J. Grout dans « Moss Flora », il subsiste encore le Var. *Delamarei* (Ren. & Card). Welch, d'une Fontinalacée, *Fontinalis Novae-Angliae* Sull. pour perpétuer parmi nous le souvenir de l'ardent amateur de la flore muscinale que fut le médecin de Miquelon surtout pendant les dix dernières années de sa vie.

On lui doit, en effet d'excellentes récoltes de *Sphagnacées*.

Delamare repose au cimetière de Saint-Pierre sous une dalle de marbre blanc craquelée par le gel. Sur la croix patinée par le temps une fleur de Pensée est gravée, fleur du souvenir; Mais combien se souviennent encore ? »

Quelques précisions et commentaires sur l'article cité ci-dessus : (par R. Etcheberry)

◇ Le docteur Delamare est né plus précisément un 27 mars, d'Honorine Élisabeth Louise Lehuby et de Thomas Delamare.

◇ A propos de son mariage, d'après J. P. Detcheverry il a épousé la fille illégitime d'une demoiselle Larregain, mariée plus tard à Christophe Sobre. On retrouve au Journal officiel la décision datée du 14 février 1861 autorisant M. Delamare (Ernest) chirurgien de 3^e classe de la marine à contracter mariage avec Mlle Larregain (Jeanne-Marie).

◇ La phrase concernant le décès du docteur Delamare est plus qu'ambiguë, je vous invite à la relire « Par malheur, une mort aussi soudaine que mystérieuse le terrassa prématurément au pied de son escalier, le 2 juin 1888, à l'âge de 53 ans. On dit qu'il fut frappé d'apoplexie... » Le père Le Gallo récidive

quelques années plus tard en écrivant : « la tragique et quelque peu mystérieuse disparition du Docteur Delamare » ! ...

◇ La variété *Delamarei* de *Fontinalis Novae-Angliae* Sull, si elle est encore mentionnée, ne figure sur les ouvrages récents que comme synonyme. En revanche, l'algue *Delamarea* a conservé son statut d'espèce à part entière et figure sur des ouvrages datant de 1962 et 1980.

En 1987 lors de la publication sur les mousses de l'archipel, le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris nous a offert des photocopies de lettres écrites par le Docteur Delamare à des scientifiques européens. J'ai choisi d'en citer quelques extraits

Les deux premiers illustrent bien le fait que l'on puisse vivre dans un pays sans en soupçonner les richesses.

- « Avant d'être en relations avec le Dr Viaud Grand-Marais et vous-même, je n'avais pas un seul instant pensé que notre désolé pays pût offrir quelqu'intérêt, aujourd'hui je pense tout différemment et si je ne suis pas de force à bien distinguer les espèces de mousses dont notre île est couverte, je trouve un véritable charme dans les excursions que m'impose leur recherche », (lettre du 26 mars 1884).

- « Je suis très heureux d'apprendre par votre lettre que vous recevez avec plaisir mes échantillons. Indépendamment du charme que nous trouvons, vous à l'étude, moi aux excursions, nous aurons la satisfaction d'avoir apporté notre contribution à la science bryologique dont je sais (non par vous) que vous êtes un représentant les plus autorisés », (lettre du 3 juin 1884).

On apprend également quelque chose sur les boisements de Miquelon :

- « Je crois que dans les bois de sapins et de bouleaux de Langlade où poussent des arbres de 25-30 pieds de hauteur il y a récolte intéressante à faire. Le difficile est d'obtenir d'y aller. D'ailleurs il y a toujours ici quelques malades à me retenir. La Grande Miquelon est un pays presque entièrement déboisé par les coupes des habitants et un incendie elle n'est couverte que de jeunes arbres sur lesquels je n'aperçois ni mousses, ni lichens, ou du moins fort peu », (lettre du 3 juin 1884).

- « S'il ne m'est pas facile de m'approvisionner de mousses intéressantes, vu l'absence, sur la Grande Miquelon, d'arbres et même d'arbustes, il m'est toujours possible de vous approvisionner de Sphagnum. », (lettre du 16 janvier 1886).

Celui-ci nous rappelle les difficultés de communications entre St-Pierre et Miquelon.

- « Les communications avec Saint-Pierre vont se trouver fermées probablement pendant 2 mois par suite de la perte corps et biens de notre goélette postale sur le cap à Ross (Langlade) », (lettre du 16 janvier 1885). Il s'agissait de la goélette LA GAZELLE (R. Girardin, 1997).

- « Je serais à St-Pierre depuis huit jours si, arrivé à moitié route je n'avais essuyé un coup de vent de sud qui m'a obligé à relâcher. Nous étions dans la brume et nous avons failli nous perdre entre le Cap vert et la Pointe au Soldat, à ... heures de l'après-midi sur une mauvaise barque qui faisait l'eau comme un panier », (lettre du 29 avril 1887).

Nous avons toujours pensé avoir un avantage certain sur nos prédécesseurs en matière de transport entre les îles, ou même à travers, les îles, voici un bon exemple des conditions de l'époque :

- « J'espère donc pouvoir dans le courant de l'été, partir le soir pour Langlade, y herboriser pendant quelques heures pour revenir à cheval à Miquelon avec d'autres mousses que ces Ulota qui selon Joubert sont à peu près les seules qui se présentent sur les vieux arbres de la résidence », (lettre du 1er juin 1885).

Le docteur devait être sujet à des moments d'ennui ou de déprime passagère, mais, semble-t-il, promptement dominés :

- « Quand à moi je ramasse tout ce qui me paraît digne d'intérêt, cryptogames, phanérogames, oiseaux, poissons, insectes même quand le temps me le permet. C'est vous dire que mes loisirs se passent à récolter pour de plus forts que moi et que je n'ai pas le temps de songer aux déterminations. Cela m'empêche de m'ennuyer dans ce peu plaisant pays de Miquelon. Je vous avoue que c'est une bonne

fortune pour moi que de recevoir de temps à autre un mot de vous, de Viaud Grand-Marais, vos lettres sont un rayon de soleil dans un climat glacé », (lettre du 12 février 1885).

- « Le ministre m'a donné l'ordre de continuer mes services aux îles Saint-Pierre et Miquelon. C'est là une des bonnes idées de l'amiral Peyrion ou plutôt d'un de ses bureaux. J'ai donc la chance de rester encore deux ans, sinon dans mon poste du moins à Saint-Pierre à l'Hôpital militaire. L'heure de la retraite sonnera en 1887. Inutile de vous dire que quelque soit mon domicile, ici ou à Saint-Pierre je compte utiliser ces années pour scruter le plus possible nos deux îles et parfaire ce que nous avons commencé », (lettre du 1er juin 1885).

- « Je me demande parfois, si je pourrais facilement m'habituer à la vie de métropole. J'en ai fait l'essai il y a dix ans. Au bout de quelques mois j'en avais assez et suis retourné dans mes îles où l'on mène une existence de botaniste herborisant, pêcheur, chasseur qui n'est pas sans charmes, où le sans- façon colonial à bien son prix et surtout la facilité d'exploiter l'intérieur de l'île où l'on veut comme on veut au grand bénéfice des herbiers et à la plus grande satisfaction des amis et correspondants. Je ne sais pas au juste ce à quoi je me déciderai une fois à la retraite mais j'ai l'idée, si je reste à Saint-Pierre de me réserver à Miquelon un logement d'été et faire bâtir à Langlade du côté de l'Anse à Ross ou de l'Anse aux Soldats une cabane destinée à me recevoir pendant une quinzaine de jours l'été en compagnie d'un domestique qui me fera une cuisine plus ou moins sommaire pendant que je parcourrai et scruterai les environs. Dieu veuille que mes jointures soient encore assez souples dans ce temps là pour me permettre de donner suite à mon projet. Tout cela pourtant ne me sourit qu'à moi, dans ma famille il n'en n'est pas de même pour les dames. Et pourtant, comme vous me l'écriviez un jour, il y a de si belles mousses à Miquelon ! », (lettre du 20 mars 1886).

- Les conditions de vie, notamment à Miquelon, vers la fin du siècle dernier, bien illustrées dans ce passage du livre de Rodrigue Girardin, expliquent aisément les moments de découragement cités plus haut :

« Plus connu pour ses travaux botaniques, ce médecin jouira de l'estime de tous par l'activité et le zèle qu'il déploya dans l'exercice de ses fonctions. Malgré le manque de luminaire pour s'éclairer, de charbon ou de bois pour se chauffer, sous-payé, il consacra une grande partie de sa vie à la santé des Miquelonnais. En 1874, le Chef du Service de Santé indiquait que le docteur Delamare était contraint d'entretenir à ses frais un cheval pour se rendre à Langlade lorsqu'il y était appelé. D'autre part il fallait qu'on lui accorde enfin la quantité de luminaire nécessaire à sa profession. La médecine civile qu'il pouvait exercer en dehors de son service ne lui rapportait que des *honoraires insignifiants*. Sa manière de servir méritait *qu'on ait pour lui quelque considération pour le désintéressement dont il (donnait) chaque jour des preuves*. Il démissionna de son poste en 1876, reprit son service en juin 1877 et y resta jusqu'au 2 juin 1888, date à laquelle il succomba à la tâche ».

Le docteur Delamare fait donc partie de cette chaîne de naturalistes qui petit à petit ont, chacun dans la mesure de ses connaissances, de ses centres d'intérêt, ou de ses disponibilités, contribué à mieux comprendre et à mieux faire connaître la nature et l'environnement à St-Pierre et Miquelon. Nous leur devons beaucoup, ils ont été une source d'inspiration, ne les oublions pas.

Remerciements : à Jean-Pierre Detcheverry pour ses précisions et à Danielle Lebollocq pour la critique du manuscrit.

**_*_*_*_*_*_*_*_*

*Notice nécrologique concernant le docteur Delamare publiée dans la
« Feuille Officielle » de la colonie le 9 juin 1888*

NÉCROLOGIE

M. le docteur Delamare, médecin auxiliaire de la Marine, chargé du service de Santé à Miquel-
lon, a succombé le samedi 2 juin à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Le corps du défunt a été transporté à St-Pierre par le vapeur *Progrès* et les obsèques ont eu lieu
le 4 du courant.

M. le Commandant de la Division navale, et la plupart de ses officiers avaient tenu à se joindre
au cortège, avec M. le Gouverneur et les fonctionnaires et officiers en service dans la colonie.

Les cordons du poêle étaient tenus par :

MM. Cantaloup, Conseiller général de Miquelon; le Divelee, Sous-commissaire de la Marine;
Baron, Sous-chef de bureau des Directions de l'intérieur; Calmette, Médecin de 2^e classe de la Marine.

Au cimetière, M. le Gouverneur s'est avancé sur le bord de la fosse, et devant une foule recuei-
lie, au milieu d'un profond silence, s'est exprimé en ces termes:

« C'est avec un bien vive et bien pénible émotion que j'ai accompli le triste devoir de donner le
dernier adieu au dévoué collaborateur, à l'ami que nous venons d'accompagner à sa dernière demeure.
Delamare était en effet pour moi un ami personnel, et s'il me fallait absolument trouver un point de
comparaison propre à donner la mesure de mes sentiments, je dirais que personne, peut-être, dans cette
bonne et courageuse population de Miquelon à laquelle il a consacré près de vingt ans de son existence,
ne ressent sa perte plus vivement que moi-même. Ce travailleur assidu, dont les recherches botaniques
ont été hautement appréciées par les savants de la France et de l'étranger était avant tout un modeste,
trop modeste même pour tirer de ses travaux tout l'honneur qui aurait dû légitimement lui revenir. S'il
appartenait plus particulièrement à la grande famille médicale, il ne reculait devant aucune charge, en
dehors de sa profession, pour rendre service à la population Miquelonnaise, dont il avait vu naître
presque toute une génération. Fonctionnaires des services de la Justice, de la Marine, ou de l'Intérieur,
vous l'avez eu à diverses époques et tout récemment encore, pour collègue et collaborateur temporaire.
Tous, vous avez eu l'occasion d'apprécier la sûreté de ses relations, la cordialité de son accueil. C'est
donc en votre nom, au nom de la colonie tout entière que je lui dis pour la dernière fois : Adieu cher
Delamare! Nous vous avons perdu, hélas, mais votre souvenir restera toujours vivant dans nos cœurs ».

Après M. le Gouverneur, M. Barret, Médecin principal de la Marine, Chef du service de Santé
a ajouté les paroles suivantes : « Pouvais-je penser, hier encore que les derniers jours passés dans un
pays que je quitte avec tant de regrets, seraient assombrés par un deuil cruel ! Delamare se meurt ! Tel
est le cri déchirant qui nous arrive de Miquelon poussé par sa famille et par ses amis éplorés.

A peine les secours étaient-ils envoyés du centre de la colonie, et l'on nous apprend que tout
était fini, que cet ami, ce confrère dévoué nous avait quittés pour jamais, et que la population de Mique-
lon avait perdu celui qu'elle considérait comme son guide.

L'émotion qui s'est produite, à l'annonce de cette nouvelle fatale, d'une extrémité à l'autre de
la colonie, n'était-elle pas justifiée par l'affection profonde qu'inspirait Delamare à ceux avec qui il
vivait côte-à-côte, et par tous les services qu'il leur rendait comme administrateur, comme juge de paix,
et comme médecin.

De ces fonctions multiples, je ne veux retenir que la dernière, pour dire, bien haut, au nom de la
population des îles Saint-Pierre et Miquelon, que notre cher et si regretté confrère n'a jamais failli à sa
tâche; et j'en ai la preuve dans le courant de sympathie qui s'était établi entre les malades et lui, courant
fait de confiance d'un côté et de dévouement de l'autre.

Le décès du Docteur Delamare à Miquelon a posé quelques problèmes quant à son remplacement. Voici un texte provenant d'une délibération du Conseil général en session extraordinaire datée du 11 septembre 1888. Ce texte met également en lumière les difficultés que les Miquelonnais ont connues à cette époque. Dans les archives on constate qu'à l'époque et ce jusqu'au décès du Père Frédéric Heudes en 1994, Miquelon n'a jamais manqué de curés mais souvent de médecin :

M. le Directeur de l'Intérieur. – Messieurs les Conseillers généraux,

Le 4 juin dernier, aussitôt après le décès de M. le docteur Delamare, Chef du service médical à Miquelon, M. le Gouverneur adressait au Département, le télégramme suivant : « *Médecin auxiliaire 2^e classe Delamare décédé subitement Miquelon. Prière câbler si vous pouvez envoyer d'urgence remplaçant* ».

Cette communication télégraphique était confirmée sous la date du 16 juin, par la lettre suivante :

H. de Lamothe, Gouverneur des îles Saint-Pierre et Miquelon à Monsieur le Ministre de la Marine et des Colonies.

Saint-Pierre, le 16 juin 1888.

Avis du décès de M. Delamare.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous confirmer mon télégramme du 4 juin dernier ainsi conçu :

Gouverneur Saint-Pierre à Marine Paris.

Médecin auxiliaire 2^e classe Delamare décédé subitement Miquelon. Prière câbler si vous pouvez envoyer d'urgence remplaçant.

La Docteur Delamare était un officier des plus méritants dont la mort prématurée a suscité des regrets universels dans la colonie. Je comptais par ce courrier même, vous adresser une proposition spéciale en sa faveur pour la croix de la légion d'honneur.

La mort du Docteur Delamare ouvre une vacance dans le service de la colonie. Tout d'abord s'est présenté une question assez délicate. Devait-on pourvoir immédiatement à son remplacement dans le poste qu'il occupait, ou devait-on laisser ce poste vacant jusqu'à l'arrivée de son successeur. Le Chef du service de Santé, se préoccupant à juste titre des exigences du service de l'hôpital de St-Pierre, durant la période la plus active de la pêche, désirait vivement ne pas être privé du concours du médecin de 2^e classe, attaché à l'hôpital. Il m'a fait des propositions qui consistaient à envoyer de temps à autre à Miquelon, un médecin chargé de procéder à la visite des malades, pendant les quelques heures que comporte la durée du séjour du vapeur faisant le service postal hebdomadaire, entre Miquelon et St-Pierre. D'autre part le Conseil général alors en session et délibérant en l'absence des représentants de Miquelon, a émis un vœu tendant à assurer à la population de cette île isolée et dénuée de toute ressource, la permanence du Service médical dont elle jouit depuis la reprise de possession de la colonie.

Dans cette circonstance, j'ai dû m'inspirer des raisons si nettement formulées dans la lettre que mon prédécesseur le comte de St Phalle adressait au département à la date du 23 décembre 1884, raisons qui ont déterminé le retrait de la mesure par laquelle le traitement du médecin de Miquelon devait être imputé au budget local. Je vous transmets ci-inclus, une copie de cette lettre et de deux dépêches du Département en date des 2 février et 4 mars 1885.

J'ai donc décidé que M. Calmette, médecin de 2^e classe, attaché à l'hôpital militaire de St-Pierre, serait détaché *provisoirement* à Miquelon en remplacement du Docteur Delamare, et que M. Camail, médecin de l'île-aux-Chiens, payé par le budget local et dont le maintien dans ce poste a été instamment réclamé par le Conseil Général, suppléerait le Docteur Calmette dans la portion la plus essentielle de son service à l'hôpital militaire de Saint-Pierre.

Dans cette saison et vu la proximité des lieux, il est en effet possible à ce médecin, tout en conservant sa résidence, de venir au moins une fois par jour à St-Pierre, assister le Chef du service de Santé dans la visite des malades.

Je ne puis en terminant cette lettre, que recommander de nouveau à la bienveillante attention du Département, toutes les considérations si bien développées dans la lettre de mon prédécesseur et auxquelles il me semble que je ne saurais rien ajouter.

Je suis, etc.,

Signé : H. de LAMOTHE

M. le médecin de 2^e classe, Calmette fut donc envoyé à Miquelon. Il y était depuis un mois environ lorsque M. le Chef du service de santé, tombé assez sérieusement malade pour être obligé de garder la chambre, fit connaître à M. le Gouverneur que : vu son état, vu aussi le nombre des malades en traitement à l'hôpital et la gravité des affections, il était de toute nécessité que M. le docteur Calmette fût rappelé au Chef-lieu pour le suppléer dans le service quotidien de l'hôpital militaire.

Depuis le retour de M. le docteur Calmette et jusqu'à ce jour, un des médecins de 2^e classe va régulièrement chaque semaine à Miquelon, avec ordre d'y rester si l'état sanitaire de cette localité, qui n'a cessé d'ailleurs d'être excellent pendant l'été, venait à se modifier.

Le 18 juin, le Département qui n'avait pas encore reçu la lettre précitée du 16 du même mois, demandait à l'administration locale, dans les termes suivants, des renseignements sur la situation de M. le docteur Delamare.

Le Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de la Marine et des Colonies à *Monsieur le Gouverneur des îles Saint-Pierre et Miquelon.*

Paris le 18 juin 1888

Saint-Pierre et Miquelon. – Remplacement de M. Delamare.

Monsieur le Gouverneur,

Par un télégramme du 4 juin courant, vous m'avez informé de la mort de M. Delamare, médecin civil, décédé subitement à Miquelon et m'avez demandé si le Département était en mesure de le remplacer immédiatement.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'administration centrale des colonies n'est actuellement saisie d'aucune demande d'emploi de cette nature ; avant de faire appel au concours d'un médecin qui consente à se rendre à Saint-Pierre et Miquelon, il serait nécessaire que je fusse renseigné sur les conditions dans lesquelles M. Delamare exerçait à Saint-Pierre et Miquelon.

Je vous prie donc de me fournir d'urgence tous les détails qui seraient de nature à être utilement portés à la connaissance des candidats à ce poste.

Dès que ces renseignements me seront parvenus, je m'occuperai, sans retard, de pourvoir au remplacement de M. Delamare.

Recevez etc.

Signé : HOUSEZ.

C'était une nouvelle occasion pour la colonie de solliciter la bienveillance du Département et une dernière lettre au ministre fut expédiée sous la date du 13 juillet.

Le Conseil me permettra de lui en donner lecture, pour lui montrer toute l'insistance qu'a mise l'autorité locale près de l'administration centrale et pour le convaincre qu'il n'est guère possible que le Département revienne sur sa décision.

Voici la lettre et le télégramme en réponse.

H. de LAMOTHE, Gouverneur des îles Saint-Pierre et Miquelon à Monsieur le Ministre de la Marine et des Colonies.

Saint-Pierre, le 13 juillet 1888.

Au sujet du remplacement du Docteur Delamare.

Monsieur le Ministre

En réponse à la dépêche ministérielle en date du 18 juin dernier timbrée 1^{ère} Division, 1^{er} Bureau, demandant des renseignements sur les conditions dans lesquelles M. le Docteur Delamare exerçait à Miquelon, j'ai l'honneur de vous faire connaître que prévenant votre demande, je vous ai envoyé par lettre du 16 juin dernier n° 362 un dossier comprenant copie de la correspondance échangée entre mon prédécesseur M. de St-Phalle et le Département au sujet du poste de médecin de Miquelon que le Docteur Delamare a occupé d'abord à titre de médecin civil payé par le budget colonial et en dernier lieu comme médecin auxiliaire de 2^e classe de la Marine toujours au compte du même budget.

Dans l'intérêt du bon fonctionnement du service de Santé dans la colonie, il me paraît très-urgent de connaître votre décision le plus tôt possible (même par dépêche télégraphique) au sujet du remplacement de M. Delamare. En effet, *si, prenant en considération la situation isolée de la population Miquelonnaise, j'ai décidé, sous ma responsabilité propre, l'envoi provisoire à Miquelon de M. le médecin Calmette*, je n'en reconnais pas moins le *bien fondé* des objections que M. le Chef du service de Santé a formulées à diverses reprises contre la prolongation d'un état de choses qui tend à rendre assez difficile le service de l'hôpital militaire.

En considération de la réduction considérable (18,300 fr.) qu'a subie cette année la subvention accordée par le budget colonial au service local, je ne puis que recommander avec la plus vive instance, à votre haute bienveillance, le maintien de l'imputation au budget colonial de la solde du médecin de Miquelon.

Signé : H. de LAMOTHE.

Le 30 août, le Gouverneur recevait du Ministère de la Marine le télégramme suivant :

Marine à Gouverneur, Saint-Pierre et Miquelon.

Plusieurs candidatures pour poste médecin Miquelon réductions chapitre onze budget colonial 1889 obligent imputation dépense budget local si colonie consent.

Dans ces conditions, Messieurs, je ne puis que vous prier de vouloir bien, usant pour Miquelon, localité isolée, de la même bienveillance que vous avez eue pour l'île aux Chiens, décider que le service Local prendra à sa charge, à compter de 1889, le traitement, ainsi que les accessoires, *Frais de passages, chauffage, etc.* du médecin de Miquelon ; traitement réglé sur celui des médecins de 2^e classe de la marine, en mettant toutefois pour condition que le médecin désigné s'engagera à passer au moins deux ans à Miquelon sous peine de rembourser les frais de son voyage pour venir dans la colonie et quatre au moins pour avoir droit au passage de retour.

Cette condition ne serait pas applicable si le Ministre désignait, à défaut de médecin civil, un médecin militaire dont la durée du séjour aux colonies est nécessairement réglé par les décrets spéciaux au corps auquel il appartient.

Le Directeur de l'Intérieur
ROBERDEAU.

M. CLÉMENT. – Si j'ai bien compris ce qui vient d'être lu par M. le Directeur de l'Intérieur, le Conseil général, dans sa session de Mai, avait émis le vœu qu'un médecin serait envoyé provisoirement à Miquelon. Je me demande donc pourquoi l'administration a fait revenir M. le docteur Calmette ou plutôt ne l'a pas renvoyé une seconde fois après la guérison de M. le Chef du service de Santé. Il me semble qu'il est absolument insuffisant d'envoyer tous les huit jours un médecin faire une visite à Miquelon. Pendant cet intervalle, il peut se présenter des cas graves qui nécessitent la présence permanente d'un médecin ; l'administration aurait dû continuer ce qu'elle avait commencé, et maintenir le docteur Calmette à Miquelon, jusqu'à l'arrivée du successeur de M. Delamare.

M. le DIRECTEUR DE L'INTÉRIEUR. – L'Administration de l'Intérieur n'a aucune action sur un service qui, par l'imputation actuelle de la dépense – Service colonial : Hôpitaux, – est dans les attributions de l'autorité militaire.

Néanmoins, Messieurs, j'ai eu occasion de connaître ce qui s'est passé dans la circonstance et vous reconnaitrez que le Gouverneur qui avait cru devoir, une première fois, passer outre aux propositions de M. le Chef du service de Santé en raison des bruits, d'ailleurs peu fondés, qui circulaient sur l'état sanitaire de Miquelon, avait aussi le devoir avant de priver une deuxième fois la colonie d'un médecin, de tenir compte des propositions de M. le Chef du service de santé responsable de la bonne marche de son service.

La population de Miquelon n'a pas eu à souffrir de l'absence d'un médecin résidant à Miquelon même.

M. CLÉMENT. – Je n'ai pas entendu critiquer la manière de procéder de M. le Chef du service de santé, mais bien celle de l'administration qui avait le devoir d'assurer le service médical à Miquelon comme elle l'avait fait une première fois, sur le vœu du Conseil général. Une épidémie, en effet, aurait pu survenir, et n'étant pas enrayée dès le principe, eût pu avoir des conséquences funestes.

M. CANTALOUPE. – Le service médical se trouvait suffisamment assuré par la visite que le docteur Calmette faisait à Miquelon tous les huit jours, car il y avait peu de malades, et, j'étais chargé par M. le Gouverneur d'aviser immédiatement l'Administration, si des cas graves se produisaient.

M. CLÉMENT. – Je n'insiste pas sur cette question, et je demande au Conseil général de décider avant tout que le médecin qui sera désigné soit un médecin civil, afin qu'il puisse être placé plus directement sous la dépendance de l'autorité civile.

M. MAZIER. – J'appuie la proposition de M. Clément, et je demande, en outre, au Conseil de décider que la colonie paiera le passage de venir du médecin de Miquelon, mais non celui du retour.

M. LE PRÉSIDENT. – Je prie le Conseil général de statuer avant tout sur la question de principe et de décider s'il entend prendre à la charge de la colonie pour l'exercice 1889, le traitement du médecin de Miquelon.

– Le Conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

M. CLÉMENT. – En ce qui concerne le traitement du médecin de Miquelon, je propose au Conseil de voter une somme de 5000 fr. et le logement qu'occupait autrefois M. le docteur Delamare.

M. LE PRÉSIDENT. – Je mets aux voix la proposition de M. Clément.

– Adoptée.

M. MAZIER. – Je propose au Conseil de décider que l'administration devra choisir un médecin civil pourvu du diplôme de docteur, de préférence à un médecin de la marine.

M. LE PRÉSIDENT. – Je mets aux voix la proposition de M. Mazier.

– Adoptée.

M. LE PRÉSIDENT. – Le Conseil est-il d'avis d'accorder au médecin de Miquelon le passage de venir pour lui et sa famille ?

M. LE DIRECTEUR DE L'INTERIEUR. – Je crois que le Département n'a entendu mettre le médecin à la charge de la colonie qu'à compter de 1889 et que par conséquent les frais de passage pour venir dans la colonie seront supportés par le budget de l'Etat. Néanmoins, il est sage que le Conseil vote cette dépense pour le cas où mon appréciation serait inexacte.

M. LE PRÉSIDENT. – Je mets aux voix la question de principe de paiement du passage à venir, sous les réserves formulées par M. le Directeur de l'Intérieur.

– Adoptée.

M. LE PRÉSIDENT. – L'Administration propose au Conseil de décider que le médecin désigné devra s'engager à passer deux ans au moins à Miquelon sous peine de rembourser les frais de son voyage pour venir dans la colonie : je mets aux voix cette proposition.

– Adoptée

M. LE PRÉSIDENT. – L'Administration propose en outre que le médecin désigné ait droit à son passage de retour à la condition de rester au moins 4 ans à Miquelon.

M. NORGEOT. – Je trouve que ce n'est pas suffisant, et je propose au Conseil de vouloir bien fixer un délai de 5 ans de séjour pour avoir droit au passage de retour.

M. LE PRÉSIDENT. – Je mets aux voix l'amendement de M. Norgeot.

– Rejeté.

– Le Conseil adopte ensuite la proposition de l'Administration.

* * * * *

Note : La suite de cette délibération extraordinaire a trait au Capitaine de port de St-Pierre

* * * * *

Le Frère Louis-Arsène qui a publié dans Rhodora (journal botanique de la Nlle Angleterre, son travail sur les plantes de Saint-Pierre et Miquelon en 1927, mentionne le travail de Delamare dans ce paragraphe :

« *Ce qu'ont réalisé mes prédécesseurs* : Des 38 espèces signalées par Gautier, 14 n'étaient pas incluses dans la série des 215 espèces découvertes par De La Pylaie. Gautier ajouta 63 espèces aux découvertes de ses deux prédécesseurs, découvertes qui, de plus, lui étaient probablement inconnues ; il confirma 118 de leurs espèces, mais 111 espèces échappèrent à son attention. Quant à Delamare, ses listes contenaient 66 nouvelles espèces et 180 confirmées. A la suite de ses recherches, l'ensemble de la flore vasculaire des îles comprenait 358 espèces, desquelles 112 n'ont pas été trouvées par lui. Parmi ces 358 espèces, 283 peuvent être considérées comme natives et 75 comme introduites. »

Le frère Louis-Arsène mentionne à de nombreuses reprises le docteur Delamare dans Rhodora mentionné ci-dessus.

Correspondance

Voici dans leur intégralité, la copie des lettres aimablement offertes par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), lors de recherches qui ont mené à la publication d'un article sur les mousses de Saint-Pierre et Miquelon dans le Journal Canadien de Botanique en 1987 :

ETCHEBERRY, R., D. ABRAHAM., G. R. BRASSARD & M. FAVREAU, 1987 – Les Mousses des îles St-Pierre et Miquelon. Can. J. Bot. vol. 65, pp. 879-887.

Miquelon le 26 mars 1884

Cher Monsieur,

Reçu ces jours derniers votre lettre du 7 février avec la détermination des n° 35, 36, 37, 38. Je vous ai envoyé un petit paquet de mousses provenant de Langlade et récoltées sur les écorces. Attendons patiemment que la terre se découvre par la fonte des neiges et nous aurons probablement du nouveau à vous envoyer.

Vous avez dû recevoir un annuaire 1884 des îles Saint-Pierre et Miquelon que je vous ai fait expédier de Saint-Pierre par un de mes amis, cela vous intéressera.

Ci-joint quelques notes bien incomplètes sur la topographie des îles. Je n'ai pas fait un travail complet sur la matière il est vrai mais le peu que je vous donne est exact et pourra se compléter d'abord par les renseignements de l'annuaire précité et aussi par les détails que je pourrais recueillir ultérieurement.

Avant d'être en relations avec le Dr Viaud Grand-Marais et vous-même, je n'avais pas un seul instant pensé que notre désolé pays pût offrir quelque intérêt, aujourd'hui je pense tout différemment et si je ne suis pas de force à bien distinguer les espèces de mousses dont notre île est couverte, je trouve un véritable charme dans les excursions que m'impose leur recherche.

Il m'arrivera de vous envoyer souvent la même espèce vous me le pardonnerez je l'espère et vous vous en consolerez en vous disant que vos amis, vous devez avoir plus d'un bryologue parmi eux, s'en trouvent bien.

Sentiments affectueux et dévoués.

Dr Delamare.

Cher Monsieur

La lecture de votre dernière lettre me suggère quelques réflexions que je crois utile de vous communiquer, bien qu'elles soient susceptibles de se modifier plus tard à la suite d'excursions plus fréquentes. Je trouve, à peu de chose près au sommet de nos montagnes, les mêmes mousses qu'à leur pied cela est surtout vrai pour les Sphagnum. Quant aux mousses saxicoles, elles sont rares si l'on appelle ainsi celles qui adhèrent à la roche par leurs racines. A quoi tient la rareté des saxicoles et l'uniformité des trouvailles faites en haut et en bas des montagnes ? J'ai pensé qu'il faut l'attribuer à la nature du sol. Celui-ci est tourbeux presque partout, « dans les endroits où n'existent ni tourbes ni marécages les roches se montrent le plus souvent à découvert : ou bien s'il est revêtu d'une mince couche de terreau, c'est un terreau tourbeux composé de débris de végétation qui, défiant l'humidité conservent indéfiniment leur forme, leur structure » (Gauthier) et sur lequel végètent des lichens et des éricacées. La roche est, dans ses parties dénudées, plus ou moins couverte de lichens maculiformes ou d'umbilicarias quelquefois, des stereocaulon coralloïdes; à (peine ?) dans les points où suinte l'humidité du sol c'est-à-dire les points d'émergence à l'air, remarque-t-on quelques mousses dont vous avez dû recevoir quelques unes par le dernier courrier (n° 130, 132, 133, 135).

Quant aux Sphagnum, j'ai pris le parti de vous en envoyer le plus grand nombre en vrac tels qu'ils se présentent dans la nature, je risquerais moins de les briser en les séparant pour la dessiccation ce qui m'arrive presque toujours; et vous les étudierez plus facilement.

Les autres vous sont expédiées en échantillons collés et non-collés ceux-ci quand il est à craindre que la colle ou la compression les rende méconnaissables. Je crois que dans les bois de sapins et de bouleaux de Langlade où poussent des arbres de 25 30 pieds de hauteur il y a récolte intéressante à faire. Le difficile est d'obtenir d'y aller. D'ailleurs il y a toujours ici quelques malades à me retenir. La Grande Miquelon est un pays presque entièrement déboisé par les coupes des habitants et un incendie elle n'est couverte que de jeunes arbres sur lesquels je n'aperçois ni mousses, ni lichens, ou du moins fort peu.

J'ai fait avant hier, au Cap Miquelon une récolte où vous trouverez sans doute de nouveaux échantillons (?...) 142, 152, 153, 156, à vous envoyer bientôt. Ayant à peu près terminé, dans les années précédentes, mes récoltes de phanérogames, d'algues et de lichens, je m'occuperais cet été spécialement des mousses et j'espère, à moins d'empêchements non-prévus, faire une abondante moisson. Je suis très heureux d'apprendre par votre lettre que vous recevez avec plaisir mes échantillons. Indépendamment du charme que nous trouvons, vous à l'étude, moi aux excursions, nous aurons la satisfaction d'avoir apporté notre contribution à la science bryologique dont je sais (non par vous) que vous êtes un représentant les plus autorisés.

Veillez agréer cher Capitaine mes sentiments tous dévoués.

Dr Delamare

Inutile de chercher la carte de nos îles à Paris. Je l'ai trouvée chez un négociant de Saint-Pierre et vous l'envoie ainsi que l'annuaire de 1884. Avez vous reçu.

PS : vous remarquerez quelques Dicranum noirâtres trouvés dans la plaine du Bourg de Miquelon. Cette coloration me semble due à ce qu'elles passent tout l'hiver dans l'eau, la plaine étant dans cette saison transformée en vaste étang glacé. Nous n'avons de terrains sableux que les butteaux de Langlade, à l'est du Grand Barachois, et s'étendent de la Pointe au Cheval à la ferme Sauveur. Mis aujourd'hui à la poste à votre adresse deux paquets (30e -20e) marqués 5N (échantillons non numérotés). L'un entièrement composé de Sphagnum qui malheureusement figurant déjà, je crois dans les numéros de notre série. A bientôt la suite de la série. L'annuaire de l'armée n'étant pas dans la colonie je vous serai obligé de me donner dans votre prochaine lettre l'adresse d'un de mes bons amis de collège Grellet. Il s'est présenté avec moi à St Cyr en 1855, reçu à l'école en 1856. Doit être chef se^m ou lieutenant. Colonel dans la garde républicaine âgé de 48 49 ans.

Miquelon le 7 octobre 1884

Cher Capitaine,

Je m'empresse, si je ne l'ai déjà fait de vous remercier de votre aimable envoi du « guide du bryologue ». J'espère que vous aurez la bonté de m'envoyer les autres fascicules quand ils auront paru. Je n'ai pas trouvé jusqu'aujourd'hui, les échantillons français dont vous m'avez fait parvenir un paquet, peut-être serais-je plus heureux par la suite, malheureusement l'hiver approche et va nous envelopper d'un manteau de neige. Je reçois d'un gendarme de Langlade une certaine quantité de mousses recueillies sur les sapins et bouleaux (vous remarquerez sur mes petits colis postaux ces mots « envoi de Langlade ». J'ai le regret de constater que ce brave militaire n'a pas la main heureuse, malgré toute la peine qu'il a prise, et de ne trouver dans sa récolte, que deux ou trois espèces de mousses que vous avez reçues, je crois, antérieurement. Décidément il faudrait que j'y allasse moi-même, assuré d'y rencontrer en cherchant un peu, des espèces à côté desquelles il passe sans s'y arrêter. Je ne pense pas pourtant, que nous trouvions, sur les bords de la Belle Rivière ou ailleurs, les variétés sur lesquelles vous semblez compter. Marquez toujours du signe + les plus intéressantes; et à défaut de nouveau, je vous enverrai celles-là. Il sera facile, pendant les longues et monotones soirées d'hiver (du prochain hiver) de relever, sur l'annuaire antérieur à celui de 1884 les moyennes météorologiques que vous désirez et vous les expédier. Vous devez avoir en ce moment ma liste de phanérogames miquelonnais. Vous avez dû remarquer dans mes échantillons que bon nombre d'espèces sont stériles, les *Hypnum splendens* et *triquetrum* par exemple, que d'autres le sont le plus souvent, tel que l'*Hypnum crista-castrensis*. Je vous suis particulièrement reconnaissant du souhait que vous m'avez exprimé, de me voir découvrir une mousse nouvelle à laquelle vous pourriez donner mon nom. Merci cher Monsieur de votre bonne intention, mais pourquoi pas plutôt le vôtre ? Cela vous revient de droit et je ne suis en somme que votre modeste approvisionneur. Je ne croyais pas qu'avant moi personne se fût occupé de recueillir des mousses dans nos îles et je ne connais pas M. Savatier dont vous me parlez. Vous stimulez mon émulation en me faisant part des recherches qu'il a faites; j'espère que notre collection sera plus riche et je suis en tous cas très satisfait que M. Savatier soit un de nos compatriotes. Si vous désirez quelques renseignements en vue du petit travail bryologique que nous ferons un jour je l'espère bien, ne craignez pas de me les demander et de me poser catégoriquement les questions auxquelles vous désirez une solution; mais je dois vous prévenir qu'en regard de vous je ne suis qu'un mauvais élève et que je vous répondrai peut-être pas toujours d'une manière satisfaisante, vous me tiendrez compte de ma bonne volonté.

Je n'ai jamais vu Viaud Grand-Marais, et néanmoins nous sommes aussi liés qu'on peut l'être quand on ne se connaît pas. C'est un des meilleurs confrères que j'aie trouvé sur ma route; Mme Delamare est allée pendant le mois de Juin en France, et a poussé une pointe jusqu'à Nantes. J'ai été touché vivement du récit quelle m'a fait de ses bontés pour elle et des prévenances de son excellente famille. Voilà une famille respectable à tous égards et constamment portée au bien.

Mes sentiments cher capitaine bien affectueusement dévoués.

Dr Delamare

PS : vous recevrez avant l'hiver trois ou quatre paquets que je tacherai de rendre aussi volumineux que possible. Je connais un peu certaines localités dont vous parlez dans votre guide : Biarritz, St Jean de Luz. Je suis resté huit jours à Guétary Bidart; mais de ce temps-là, je ne m'occupais pas encore de botanique. Ma femme est originaire du Pays Basque (Labourdin).

2ème PS : je vous envoie aujourd'hui un paquet de mousses de Langlade. Peut-être aurez-vous par le même courrier un autre paquet (des *Sphagnum*) qui doit être encore à la poste de St-Pierre. Mes mousses de Langlade ont été récoltées sur sapins (quelques unes sur leur écorce et sur les rochers sauf les deux enveloppes dans du papier gris, elles paraissent toutes de la même espèce.

Miquelon le 18 décembre 1884

Cher capitaine,

Je commence, en répondant à votre lettre du 15 novembre, par vous remercier, si je ne l'ai déjà fait par carte postale, de votre aimable intention de baptiser le n° 13, en lui infligeant mon nom (*Dicranum* provisoirement *fragilifolium*). J'ai profité ces jours derniers du grand dégel du 5 courant pour vous extraire de la tourbière du Calvaire (tourbière du Cap Blanc) quelques *Sphagnum* parmi lesquels vous trouverez du nouveau, je crois; savoir : 265, (peut-être envoyé précédemment) 266 = 268 = 271, puis 264 = 269 qui ne figure pas dans notre liste jusqu'aujourd'hui; et enfin le *Sphagnum pylaei* : 270 dont vous recevrez un véritable stock d'échantillons non collés, *Sphagnum* noir à côté duquel j'avais souvent passé sans y faire attention je vous ai fait aussi une bonne provision de *Sph. acutif. var. flavicomans* comme vous le désirez en y ajoutant quelques *Sph. acutifolium* vulgaire et connu de vous, addition que vous voudrez bien me pardonner, vu la beauté des échantillons et leur bonne préparation. Je m'aperçois que j'ai toujours trop pressé voire même écrasé mes *Sphagnum*. Les *Sph.* 264, 265 et 270 se ressemblent furieusement et ne doivent pas être d'espèces bien éloignées. Le n° 241 qui a attiré votre attention se rencontre dans les endroits très marécageux où il est le plus souvent complètement immergé n'ayant que la tête hors de l'eau. Les numéros dont vous ne m'avez pas donné les déterminations ont les suivants (suivent 4 lignes de numéros).

Quand vous les aurez déterminés prière de ne pas m'oublier. Viau Grand-Marais m'a demandé des mousses de Miquelon que je me suis fait plaisir de lui expédier, sans déterminations toutefois puisque je ne les ai pas toutes, que vous pouvez avoir d'ailleurs des rectifications à opérer sur certains numéros et que je tiens, si vous voulez bien, à ce que les déterminations étant uniquement le fruit de votre travail, lui soient communiqués ultérieurement par vous quand ce travail sera terminé. Viau Grand-Marais n'est pas seulement un médecin distingué et un excellent homme, il est de plus un parfait gentleman, et notre ami commun. Je voudrais bien le connaître de visu.

Je compte cher capitaine, continuer mes recherches tant que je serai à Miquelon, mais il peut arriver qu'elles soient interrompues car, afin d'améliorer ma retraite, - j'ai 24 ans de service - je demande au ministre à reprendre du service militaire à titre d'auxiliaire et il pourrait bien s'aviser de m'expédier du côté des « pavillons noirs » Il faudrait s'occuper de celles qui croissent sous d'autres latitudes. Je tâcherai de rester où je suis et si l'on m'accorde ce que je demande ne doutez que moi-même et mes agents de Langlade nous n'arrivions quelque jour à allonger notre liste de mousses qui je l'apprends avec la plus grande satisfaction est déjà fort présentable. Dites à Monsieur Cardot qu'il n'y a pas à Miquelon une seule tourbière en voie d'exploitation, quoique l'île ne soit qu'une véritable tourbière, si l'on excepte les mornes et quelques terrains d'alluvions tels que les dunes de sable de Langlade. Mon gendarme de Langlade est animé du plus louable zèle non seulement pour la chose publique, mais pour l'avancement de la science bryologique : Rara avis !. Je lui ai dit qu'il avait la main heureuse et je ne doute pas qu'il me rapporte dans le courant de l'hiver, tout ce qu'il aura pu récolter sur les sapins et les bouleaux de la Belle Rivière. Il a sur son brigadier cette supériorité que ce dernier ne sait pas encore distinguer un *Sphagnum* d'un *Hypnum*.

Croyez cher Capitaine à mes sentiments les plus affectueusement dévoués.

Dr Delamare

PS : Vous me flattez en me disant que j'ai fait de très grands progrès dans la recherche et la connaissance de mousses. Dans la recherche oui, dans la connaissance non. Le *Dicranum* n° 13 n'est pas commun je ne crois pas qu'il fructifie ici. La suite nous l'apprendra peut-être.

21 déc. : vous recevrez en même temps que cette lettre deux paquets contenant les mousses recueillies dans mon expédition du 5 : *Sph.* divers dont je vous parle au commencement de ma lettre et la suite de notre série numérotée 258 à 284. Je désire que cet envoi vous fasse plaisir, bien qu'il soit plus remarquable par la préparation que par la nouveauté de ses espèces et qui vous arrive à Tarbes en bon état.

Miquelon le 16 janvier 1885

Cher Capitaine

Les communications avec Saint-Pierre vont se trouver fermées probablement pendant 2 mois par suite de la perte corps et biens de notre goélette postale sur le cap à Ross (Langlade). Je profite d'un départ pour le chef-lieu et m'empresse de vous remercier de vos bons souhaits en vous retournant les nôtres. J'ai utilisé un récent dégel, celui du 15 courant je crois, et j'ai fait une excursion dans la tourbière du Cap Blanc, entre le Cap, l'étang du Cap Blanc d'une part et d'autre part le versant sud-est de la colline ou montagne du Calvaire. Là je vous ai récolté de nouveaux échantillons du *Sphagnum Pylaei* et d'un autre (couleur rose) qui vit en sa compagnie. A ces deux *Sphagnum* je joins quelques mousses de Langlade provenant des arbres de la ferme Cuquemel (petit Barachois). Vide sur la carte, côte est de Langlade Brick à la côte. Elles ne vous présenteront rien de nouveau, car mon fermier n'a pas la main heureuse. Vous trouverez dans mon envoi, des *Dicranum* que vous connaissez, un *Hypnum* déjà connu précédemment et un autre, peut-être nouveau, et qui ressemble un peu à l'*Hypnum stramineum*. Bref tout ce que contient le paquet, moins les 2 *Sphagnum*, vient de Langlade et a été recueilli sur les écorces. On m'avait récolté des mousses Langladières, toute une caisse, qu'un profane encore moins fort que moi, à jugée sans valeur et fait mettre au feu. Où le zèle pour la science va-t-il se nicher ? Mon gendarme est plus fort que cela, et je ne doute pas que dans le cœur de l'hiver comme on dit ici (nous y serons dans une quinzaine), il ne m'apporte, avec le bateau postal, des nouveautés. Je vous ai tout dernièrement écrit que j'avais quelques chances d'aller au pays des « pavillons noirs ». Le ministre en a décidé autrement, et j'aurai, Dieu merci, encore quelques envois à vous faire, au moins pendant un an.

Prière de me faire savoir dans votre prochaine lettre, quelles sont les conditions (pécuniaires et autres) voulues pour entrer dans Société Botanique de France. Mon excellent ami, Viaud Grand-Marais veut m'y faire entrer, mais comme il est pour ses amis un peu trop large en affaires et pas assez désintéressé, je veux prendre contre-lui mes précautions et n'entrer dans ladite société qu'à mes dépens. Vous voudrez bien comprendre cher capitaine le motif qui me fait adresser cette question. Avez vous assez de *Sph. Acut. var. flavicomans* ? sinon ne craignez pas de faire appel à de nouvelles excursions de ma part.

Je vous serre affectueusement et bien cordialement la main.

E. Delamare.

Cher Capitaine,

Je réponds à vos deux lettres du 9 décembre et 9 janvier, cette dernière contenant la suite des déterminations jusqu'au n° 254 inclus. J'aperçois non sans plaisir dans votre liste en n° 241 qui, celui-là est parfaitement inconnu de nos confrères en bryologie, si je ne me trompe le 259, Sphagnum noirâtre et qui a le même habitat que le S. Pylaesii, est aussi fort intéressant, à telle enseigne que le confondant avec ce dernier, j'en avais récolté une bonne quantité que je vous ai presque toute expédiée. Il me reste aujourd'hui à réparer mon erreur en vous approvisionnant en pylaesii que je connais bien maintenant cela n'aurait lieu qu'au printemps quand la neige sera fondue. Vous auriez déjà reçu des mousses de Langlade si Joubert (le gendarme) n'avait eu la malheureuse idée de laisser son sac dans le bois avec l'intention de le retrouver le lendemain; quelques heures après son départ, sac et mousses avaient disparu sous plusieurs pieds de neige sans espoir de le pouvoir ramasser avant le dégel, ce n'est qu'un retard. J'ignorais que mes lichens avaient été publiés et j'attendais avant de le publier moi-même qu'ils fussent tous déterminés, je n'en ai guère qu'une 60^e dont la détermination (soit faite ?) Dans quelle revue avez-vous lu qu'ils figurent, dans l'exsicata de l'abbé Olivier ? je tacherais de me le procurer. Votre idée de citer mes lichens en même temps que nos mousses dans le même travail m'était déjà venue. C'est le meilleur moyen en y joignant la liste de phanérogames de donner la physionomie générale de la végétation dans nos îles. En ce qui concerne les lichens vous m'obligeriez quand le moment sera venu de faire ce petit travail d'y mentionner que mes lichens ont été déterminés par les soins de Viaud Grand-Marais, ?... ?... n'est-il pas vrai ? sans lui je ne sais comment je n'y serais pris pour les connaître. Il a eu la bonté de les adresser aux plus compétents de nos lichenologues; quelques uns même ont été vu par le maître c'est-à-dire par Nylander. Quant aux phanérogames dont je vous ai transmis la liste faite par Gauthier, elle a besoin d'être complétée, Gauthier signale des plantes que je n'ai pas trouvées et j'en rencontre qu'il n'a pas signalées; Du reste nous avons le temps de toucher à nouveau cette question car je pense bien que notre île contient plus d'une centaine d'espèces de mousses et cent espèces, c'est à peu près tout ce que j'ai pu dénicher jusqu'à présent. Je vous communiquerai ultérieurement, la liste des phanérogames de Miquelon que j'ai fournies au Muséum. Ces plantes ont été déterminées par le Dr Bonnet qui m'écrivait il y a quelques mois, qu'il se proposait de faire la florule des îles Saint-Pierre et Miquelon. Ils n'ont au Museum que quelques mousses et lichens qu'ils ne s'empressent pas de déterminer et j'attendrais pour faire de nouveaux envois que notre affaire, à nous soit terminée. Je ne crois pas que M. Berchelle ait un grand nombre de Mousses des îles Saint-Pierre et Miquelon, d'après mes informations, je suis le seul depuis 1816, qui s'en soit occupé sérieusement. De la Pylaie s'était principalement mis à l'étude des algues dont il a donné une liste insérée succinctement dans le travail de Gauthier, sans négliger tout ce qui lui tombait sous la main. Quand à moi je ramasse tout ce qui me paraît digne d'intérêt, cryptogames, phanérogames, oiseaux, poissons, insectes même quand le temps me le permet. C'est vous dire que mes loisirs se passent à récolter pour de plus forts que moi et que je n'ai pas le temps de songer aux déterminations. Cela m'empêche de m'ennuyer dans ce peu plaisant pays de Miquelon. Je vous avoue que c'est une bonne fortune pour moi que de recevoir de temps à autre un mot de vous, de Viaud Grand-Marais, vos lettres sont un rayon de soleil dans un climat glacé. Viaud Grand-Marais ne me donne plus signe de vie depuis longtemps et je crains comme vous qu'il ne soit malade. Dernièrement, sa fille aînée nous a écrit sans toutefois accuser aucune indisposition chez son père, d'où je conclus qu'il lui était survenu un surcroît d'occupations pendant et après l'épidémie cholérique, J'attends une lettre de lui par le prochain courrier, d'autant plus qu'il doit m'accuser réception d'une caisse d'objets d'histoire naturelle, je lui en envoie une tous les ans ou tous les règnes de la nature sont plus ou moins représentés et qu'il appelle plaisamment la caisse à Robinson. Je termine cher capitaine en vous réitérant mes sentiments affectueux.

E. Delamare.

Miquelon le 1er juin 1885

Mon cher Capitaine,

Je reçois de Langlade un paquet de mousses récoltées sur les arbres du ruisseau Lebon, ce ruisseau court dans l'ouest parallèlement à la belle ou grande rivière, comme vous pouvez vous en assurer sur la carte. Je ne trouve dans ledit paquet, absolument rien de neuf, ce sont des *Ulotia drumondii*, *phyllanta* ou *intermedia* avec 2 ou 3 mousses fines qui je crois se sont déjà rencontrées dans mes précédents envois. Je vous l'offre quand même tel qu'il m'est parvenu, vous recevrez aussi, par même courrier, bon nombre d'échantillons du Sph. De la Pilaye car vous m'avez écrit qu'il serait toujours le bien reçu. Nous aurons, cette année un petit vapeur pour le service postal entre St-Pierre, Langlade et Miquelon. J'espère donc pouvoir dans le courant de l'été, partir le soir pour Langlade, y herboriser pendant quelques heures pour revenir à cheval à Miquelon avec d'autres mousses que ces *Ulotia* qui selon Joubert sont çà peu près les seules qui se présentent sur les vieux arbres de la résidence. J'oubliais de vous dire que les *Ulotia* que je vous envoie aujourd'hui ont été recueillies il y a un mois environ. Je crains bien de ne plus guère vous envoyer du nouveau désormais, à défaut de nouveautés, je vous récolterai les espèces que vous m'avez signalées comme étant les plus intéressantes. Reçu le deuxième fascicule de votre travail sur la bryologie du sud ouest. Je croyais bien vous avoir accusé réception de la liste de vos déterminations dont la dernière porte le n° 284, veuillez me pardonner cet oubli. Il n'y manque comme vous le dites bien, que le nom des hépatiques et aussi de certaines mousses dont vous avez sans doute égaré les numéros et que je vous enverrai de nouveau, s'il en est ainsi, en somme les n° non déterminés par vous sont les suivants : 39 (celui-là m'intrigue car il est fort joli) (+ de nombreux numéros) et tout ce qui n'est pas hépatiques, je pourrais peut-être donner un nom en le comparant aux échantillons déterminés, car il y a certainement emploi multiple, mais je crains de me tromper et comme je suis convaincu que l'erreur est très facile (pour moi surtout) je m'abstiens et j'attends que vous fassiez ces déterminations vous-même. Le ministre m'a donné l'ordre de continuer mes services aux îles Saint-Pierre et Miquelon. C'est là une des bonnes idées de l'amiral Peyrion ou plutôt d'un de ses bureaux. J'ai donc la chance de rester encore deux ans, sinon dans mon poste du moins à Saint-Pierre à l'Hôpital militaire; L'heure de la retraite sonnera en 1887. Inutile de vous dire que quelque soit mon domicile, ici ou à Saint-Pierre je compte utiliser ces années pour scruter le plus possible nos deux îles et parfaire ce que nous avons commencé. Prière de ne pas oublier, quand vous me donnerez les noms de vos mousses, de m'indiquer celles dont vous désirez de nouveaux échantillons. Je termine mon cher capitaine en vous serrant bien cordialement la main.

PS: Je vous ai envoyé un ou deux tableaux météorologiques dont le dernier de 1884. Les avez-vous reçus. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre fascicule et le relirai. D'après une première lecture il m'a semblé que certaines qui croissaient à l'altitude de 1500-2000 mètres se retrouvent à Miquelon. C'est d'ailleurs ce que votre lettre m'a démontré, vos moyennes météorologiques année 1883 sont presque les mêmes que les suivants que j'extraits de la thèse de Gauthier et qui sont le résultat de 4 années d'observations faites par moi-même à l'Hôpital de Saint-Pierre pendant ?..... de 1859 à 1862.

* Moyenne annuelle	5° 2
* de l'hiver	-3° 2
* de l'été	13° 8

Différence entre la température moyenne de l'hiver et de l'été : 17°

Différence entre les deux extrêmes de l'oscillation : 43 °

Remarquez qu'il ne distingue que deux saisons. Il n'en existe en effet que deux bien marquées au point de vue physiologique du moins, mais je ne crois pas que ce dernier doive préoccuper le botaniste. Je résume ce que Gauthier dit quelques lignes plus loin « Les pluies ne sont ni très abondantes ni très fréquentes. La brume au contraire dure pendant des semaines et même des mois entiers (juin et juillet) ... En ajoutant au nombre des jours de pluie 82 les 99 jours de brume et les 50 heures de neige que donne en moyenne chacune des années ci-dessus, on arrive au total de 231 jours (c'est à deux jours près le chiffre que vous avez trouvé.) pendant lesquels l'eau sous ses divers états réagit sur l'air atmosphérique. Que l'on ajoute à cela le voisinage de la mer et l'on comprendra facilement l'humidité excessive accusée par l'hygromètre de Saussure. Cet instrument qui oscille le plus souvent entre 90° et 100 ne dépasse guère le quatre vingt cinquième degré de la gradation, degré qui correspond comme on sait à un état hygrométrique représenté par 0,69. L'air en un mot est toujours voisin de son point de saturation » Thèse pour l'obtention de Grade de Pharmacien ...).

E. Delamare

Miquelon le 17 octobre 1885

Cher capitaine,

Vous pourrez vous convaincre, en ouvrant les paquets parvenus à Tarbes pendant votre congé que mes captures de Langlade sont regrettamment insignifiantes. Je n'ai pu y faire hélas qu'un très court séjour, malgré tout le désir que j'avais de le fouiller sérieusement, ce Langlade, auquel j'espère comme les hébreux, de classique mémoire, après la terre promise. Il me semble que je ne vous ai envoyé; depuis longtemps, depuis mon excursion au cap Miquelon, par exemple, rien de bien intéressant. C'est toujours la même chose; Ne croyez pourtant pas que j'abandonne la partie. Je conserve encore une parcelle du feu sacré et je vous enverrai encore quelque chose cette année, ne fût-ce que du Sph. la Pilaye et du Sp. flavicomans, à moins que vous n'en soyez fatigué. Un des deux paquets qui vous parviendront par le présent courrier renferme le Sph. cuspidatum majus de Russow que j'avais espéré voir définitivement orné de l'épithète de Miquelonense et vous aussi probablement, Russow ne l'ayant pas permis, il nous faudra, si possible imposer cette qualification à une autre espèce. Le n° 277 est-il bien le Sph. cuspid. majus ? Il n'a pas le même aspect tout à fait, ni surtout le même habitat que ce dernier qui ne se trouve à Miquelon, que dans les mares d'eau stagnante, où il atteint comme je vous l'ai déjà écrit, de grandes dimensions. On le chercherait en vain ailleurs même dans les tourbières les plus humides, même observation pour le Sph. Pylaei; le majus est très cassant et difficile à préparer en longs échantillons, ou il se rompt en le sortant de l'eau ou bien il y laisse les feuilles les plus voisines de la racine. Ceux que je vous envoie ont dû être préparés sous l'eau à la manière des algues. Je vous retourne votre avant-propos auquel je ne vois rien à changer, vous aurez en temps opportun la liste de mes lichens que Viaud Grand-Marais ne m'a pas encore donné complètement. D'après ce qu'il m'écrit, il y en a encore quelques uns à l'étude et je vois que très occupé sans doute, il m'en a égaré un certain nombre. Il y en a environ 60-80, inutile de vous dire que les déterminations sont sérieuses, car Arnold Nylander Lamy les ont revus après lui. Vous m'avez souvent écrit au sujet de M. Cardot votre ami. Est-il dans l'armée comme vous ? il doit demeurer dans la Meuse si j'en juge par le bulletin de la Société botanique de France dont lui et moi sommes membres. J'ai l'intention d'explorer Saint-Pierre et peut-être la côte voisine de Terre-Neuve avant de quitter la colonie, quand j'aurais ma retraite c'est-à-dire dans 18 mois. Je ne pense pourtant pas que la flore cryptogamique de ces localités diffère sensiblement de celle de mon île. Je termine cher capitaine en vous serrant affectueusement la main et en vous souhaitant de bon cœur la position que vous avez en vue, malgré votre goût pour la région méridionale, vous n'hésiteriez pas, je crois, à venir visiter Miquelon, si ce pays n'était pas aussi éloigné du vôtre, vous seriez le bienvenu. Votre dévoué.

E. Delamare.

PS: nous avons ces jours derniers + 2°, nos cryptogames ne tarderont pas à rentrer sous la neige.

Miquelon le 16 janvier 1886

Cher Capitaine

Dût ma lettre ne vous parvenir que dans un mois, (ce qui pourrait bien avoir lieu si j'en juge par la manière dont se fait notre service postal). Je ne veux pas laisser passer le mois de janvier sans vous envoyer cordialement mes souhaits les meilleurs pour 1886 et vous remercier de votre obligeante lettre que je reçois aujourd'hui même. J'espère comme vous que nous pourrons dans le courant de l'année grossir un peu, un peu seulement, nos documents bryologiques d'abord et aussi notre liste des lichens et des phanérogames. Ce qui me donne cet espoir c'est que vous finissez presque toujours par exhumer quelque chose de nouveau des paquets que je vous envoie avec la conviction profonde que s'ils peuvent vous intéresser, c'est plutôt par la quantité que par la qualité et vos trouvailles dans lesdits paquets font mon admiration, d'autant plus que je me suis à chaque fois crevé les yeux pour voir du neuf, sans en avoir vu, du moins depuis quelque temps.

Ce qui prouve une fois de plus que je suis un bien pauvre bryologue. N'importe, il me semble vous entendre dire : envoyez toujours, il s'y trouvera bien quelque chose. Je regrette que le n° 39 soit exposé à changer de nom. Je vous avoue que j'avais pour ce numéro une tendresse toute particulière, mais la vérité scientifique avant tout. Vous donnez au n° 159 le nom de *Sphagnum lindbergii*, ne faites vous pas erreur de n° ? En consultant ma liste, dressée d'après vos lettres précédentes, je trouve que vous l'avez nommée *Plagiothecium denticulatum*... Je ne puis du reste vérifier, en ce moment, par l'inspection de l'échantillon lequel est enfoui sous une foule d'autres. Il est pour cela trop tard et le courrier part demain de bon matin. Je vais fouiller un de ces jours, et voir si ce n'est pas moi qui me suis trompé. Comme c'est un *Sphagnum*, quand je l'aurais reconnu je pense que je pourrai vous en envoyer d'autres; ce n'est pas ce qui manque ici. Vous devez avoir reçu dans la première quinzaine de janvier un paquet de Langlade c'étaient des *Ulota*, il paraît que cette partie de l'île en foisonne, fait que j'ai constaté moi-même l'été dernier, où je remarquai, à Langlade la présence de cette mousse, non sur les troncs pourris mais sur le tronc des arbres jeunes et vigoureux à la hauteur d'un mètre ou deux au-dessus du sol. S'il ne m'est pas facile de m'approvisionner de mousses intéressantes, vu l'absence, sur la Grande Miquelon, d'arbres et même d'arbustes, il m'est toujours possible de vous approvisionner de *Sphagnum*. Je vous prie en conséquence si vous en désirez (de ceux que vous avez déjà) de me les désigner, et vous serez très probablement servi à souhait. C'est souvent en ramassant ce que l'on connaît déjà que l'on met la main sur ce que l'on ne connaît pas. J'ai fait cette remarque dans mes nombreuses excursions. Nous avons un hiver comme je n'ai pas vu depuis 1858, pas de neige (malheureusement les tourbières et par suite, les Sphaignes sont gelés) ciel bleu, baromètre à beau fixe, beau temps, en un mot depuis longtemps du vent beaucoup et un froid qui jusqu'aujourd'hui n'a pas dépassé -10°, on se croirait en France.

Votre toujours bien dévoué.

E. Delamare.

PS: 17 janvier - le courrier ne partant pas à cause d'un assuette je scrute ma collection et je trouve : n° 179 = *Plagiothecium denticulatum*, Cap Miquelon 1er juin 1884. L'erreur vient de vous ?? erreur de N° ?

Cher Capitaine,

Je réponds à votre lettre du 24 janvier que j'ai reçue seulement le 25 février, celle-ci ne partira de Saint-Pierre que le 25 mars et encore, je n'en suis pas sûr. Je m'en console à la pensée que je n'ai rien à vous envoyer pour le moment. Joubert est relevé de son poste et rentre au détachement à Saint-Pierre. Heureusement, je suis dans les bonnes grâces de son successeur Heurtel, gendarme assez lettré et qui me paraît tout disposé à ajouter quelques notions ou plutôt dénominations scientifiques à son bagage littéraire et, en même temps, à me faire plaisir. J'attends donc de lui par le prochain « Progrès » bateau postal à vapeur qui commence le service de la correspondance entre nos îles à partir du 1^{er} avril) un stock de mousses et de lichens. D'autre part, un gardien du phare de la Pointe Plate m'a promis une provision de mousses. J'ai donc bon espoir que leurs collections jointes à celles que je me propose de faire en été nous permettront d'ajouter quelques sujets nouveaux à ceux que nous possédons déjà. Bien que notre hiver ait été presque aussi doux qu'en certains départements français et que la neige ait disparu les Sphaignes sont encore tellement gelés qu'il ne faut guère penser à s'en procurer. En temps convenable je ferai provision, pour vous l'envoyer, du Sph. lindbergii que je ne croyais pas si intéressant et que je ne distingue pas beaucoup de certaines, si ce n'est par sa couleur ? bien définie. Quand au Sph. wulfiani il doit exister dans nos plaines tourbeuses et, si vous pouviez m'en envoyer un brin, cela me guiderait dans mes recherches. Cet envoi n'est pas néanmoins bien nécessaire, et je finirai bien par mettre la main dessus s'il y en a dans nos parages. Ma réserve de phanérogames est assez pauvre, vu les nombreuses demandes qui m'ont été faites. Je pourrai satisfaire M. Cardot s'il veut bien m'indiquer quelles plantes il désire. Vous avez ma liste, ou plutôt la liste de Gauthier (liste que je compte enrichir de nouveaux noms); il peut donc faire son choix sous peine de s'exposer à recevoir des espèces qui n'offrent pas beaucoup d'intérêt. Les plus intéressants que nous possédons ici sont les Kalmia, les Éricinées le Sarracenia purpurea, l'Aralia nudicaulis et quelques autres dont le nom ne me revient pas. Comme lui envoyer cela ? par la poste, ce n'est à faire que pour les petits échantillons. Dites-lui que je ferai pour le mieux. Je crains fort de ne pas rester plus d'un an dans mon île. L'amiral Aube torpille tout son monde et pourrait bien me faire sauter, sous le fallacieux prétexte que je ne dois pas m'éterniser dans mon poste, ou que je suis trop vieux (51 ans) et qu'il faut nettoyer la place pour les jeunes. En sorte qu'il me resterait dans un an, l'alternative de prendre ma retraite ou d'aller dans une autre colonie, je ne voudrais pourtant pas quitter le service sans avoir certain ruban de chevalier que l'on a demandé 4 ou 5 fois pour moi, je laisse courir. Je vous félicite d'avoir reçu votre changement pour un pays qui vous plaira certainement à cause des goûts que vous avez. La flore du Cantal ne doit pas manquer d'attraits et l'on m'a dit que c'est le pays favori des géologues. Je ne connais pas du tout ces pays-là je me demande parfois, si je pourrais facilement m'habituer à la vie de métropole. J'en ai fait l'essai il y a dix ans. Au bout de quelques mois j'en avais assez et suis retourné dans mes îles où l'on mène une existence de botaniste herborisant, pêcheur, chasseur qui n'est pas sans charmes, où le sans-façon colonial à bien son prix et surtout la facilité d'exploiter l'intérieur de l'île où l'on va comme on veut au grand bénéfice des herbiers et à la plus grande satisfaction des amis et correspondants. Je ne sais pas au juste ce à quoi je me déciderai une fois à la retraite mais j'ai l'idée, si je reste à Saint-Pierre de me réserver à Miquelon un logement d'été et faire bâtir à Langlade du côté de l'Anse à Ross ou de l'Anse aux Soldats une cabane destinée à me recevoir pendant une quinzaine de jours l'été en compagnie d'un domestique qui me fera une cuisine plus ou moins sommaire pendant que je parcourrai et scruterai les environs. Dieu veuille que mes jointures soient encore assez souples dans ce temps là pour me permettre de donner suite à mon projet. Tout cela pourtant ne me sourit qu'à moi, dans ma famille il n'en n'est pas de même pour les dames. Et pourtant, comme vous me l'écriviez un jour il y a de si belles mousses à Miquelon ! j'ajoute il y en a de moins belles (?) à Terre-Neuve que nous apercevons d'ici, et, de plus, il y a des Caribous (Rhein deer) et des Ours noirs auquel je ne serais pas fâché de donner des nouvelles de mon Galland (fusil Galland). Je termine cher capitaine cette ?... un peu longue et extra scientifique en vous serrant vigoureusement la main, votre dévoué.

E. Delamare.

Cher Capitaine,

Je réponds à votre lettre du 7 juin, j'ai bien reçu les vôtres d'Aurillac dont l'avant-dernière (20 avril) me demandant 100 échantillons de mes espèces miquelonnaises pour Husnot. En vous écrivant « que pourrais-je bien encore vous envoyer » j'aurais dû ajouter : de nouveau. Je vous enverrai facilement 100 échantillons de chaque Sphagnum, quant aux autres mousses ce sera difficile, comptez toujours sur ma meilleure volonté. J'ai à cœur, comme vous de faire connaître un peu nos îles dont on ne s'occupe guère en France. J'ai ?... des gens instruits à Rouen il y a dix ans qui ignoraient même leur position géographique. Je vous expédie par ce courrier 1° un petit Sphagnum vert qui m'a fait l'effet d'un cuspidatum en miniature (??) 2° un autre plus grand, dont le nom ne me revient pas mais que vous avez sans doute déjà déterminé antécédemment. 3° du Sph. pylaei. cuspidat. v. majus. 4° du Sph. lindbergii. Je crois du moins que c'en est. Si je ne me suis pas trompé vous avez là un bon stock de beaux échantillons pour vous et vos amis. Je vous serais obligé de m'indiquer qu'elles sont les espèces que vous préférez pour M. Husnot, car je ne pourrais pas herboriser aussi souvent que l'an dernier l'état de Mme Delamare bien qu'amélioré ne me permet guère de la laisser trop souvent seule. Je vous remercie des vœux que vous formulez pour le rétablissement de sa santé et de l'intérêt que vous lui témoignez. Le pays est dur pour elle; je le crois cependant plus sain que la plupart des provinces du nord de la France. Merci bien aussi, de vos renseignements sur Tarbes, peut-être aurais-je besoin plus tard de vous en demander de plus complets. Le Comte de Saint-Phalle m'a souvent dit qu'il n'était qu'un simple amateur de collections et ne s'était jamais occupé sérieusement de botanique. Je ne crois donc pas qu'il ait l'idée d'écrire quoi que ce soit sur les mousses de Langlade. Peut-être si les collections en valent la peine aurait-il confié les récoltes à quelqu'un de ses amis. Je suis même persuadé que les récoltes, bien que récompensées à ?... par une médaille d'argent, sont beaucoup moins complètes que les miennes. Voici ce que je lis dans le rapport sur les travaux du jury de la classe III : enseignement supérieur exposition ?... par E? Lami : « les herbiers exposés par le Cte de St-Phalle renfermaient de beaux échantillons de mousses et de lichens qu'il a recueillis dans la colonie. La détermination en était quelquefois défectueuse mais en raison de l'importance de la collection le jury lui accorde une médaille d'argent » « Le jury décerne une médaille de bronze au Dr Delamare pour son herbier de plantes phanérogamiques et cryptogamiques plus spéciales aux îles Saint-Pierre et Miquelon. Cet herbier ne contenait que 250 espèces avec plusieurs échantillons de la même espèce, mais on remarquait de belles algues et de beaux lichens » Je n'avais présenté que 18 mousses; le Cte de St-Phalle avait envoyé en vrac toutes ses récoltes à Paris à un naturaliste qui, moyennant finance, avait arrangé, collé dénommé le tout plus ou moins bien et envoyé à Anvers. M. René de St Foy président de la Soc. Bot. De Marseille (son cousin) pourrait nous donner son adresse. Il doit demeurer en Auvergne, je ne doute pas que sur notre demande il ne consentît à vous communiquer la liste de ses trouvailles mais, je le répète, je ne crois pas que cette liste enrichisse la nôtre de beaucoup d'espèces. Je recevrais avec plaisir le ?canevas dont vous me parlez pour les mousses et les lichens. Je fournis à Arnold une certaine quantité de ces derniers; Il me demande à en publier la liste dans la revue ?... Je lui ai répondu affirmativement. Arnold est un maître et il trouvera probablement dans les envois, des espèces qui auront échappé à Viaud Grand-Marais. Je suis heureux je vous l'avoue que vous ayez formé le projet de publier, dans la revue bryologique, la liste sèche de nos mousses afin de nous assurer la priorité; à moi, de mes trouvailles, à vous de vos études et à tous deux une satisfaction d'amour-propre bien légitime ?... ?... Faites du reste, cher capitaine, ce qui vous paraîtra opportun, je souscris d'avance à toutes vos décisions sur la matière. Aussitôt que je le pourrais je me mettrais à la recherche du Sph. recurvum var. pulchrum, dont vous m'avez retourné un brin et que je n'ai rencontré qu'une fois assez loin aux environs de l'anse de la Carcasse. Votre toujours bien dévoué.

E. Delamare

Abstraction faite d'un certain nombre de lacunes par exemple de 311 à 316 inclus et autres vos déterminations s'arrêtent au n° 353. Vous m'avez cependant indiqué le 358 comme étant le Dicranum miquelonense.

Saint-Pierre le 27 novembre 1886

Cher Capitaine,

J'ai bien reçu vos deux lettres du 8 septembre et du 24 octobre avec les noms de mes mousses jusqu'au n° 398. Depuis le 22 octobre j'ai mis à la poste de Miquelon neuf paquets contenant à peu près tout ce que vous m'avez demandé et aussi 49? échantillons collés sur papier. Le dernier porte le n° 440, le dernier paquet se compose presque entièrement de mousses récoltées à Langlade et, parmi elles, se trouve ce *Dicranum pallidum* que vous avez plusieurs fois demandé, vous avez sans doute remarqué que, dans mon butin ? novembre au ruisseau du Renard j'ai soigneusement noté la localité. Je regrette de n'en avoir pas toujours fait autant pour ma collection personnelle, ce qui me gênera un peu pour la part de collaboration qui m'incombe dans la question des mousses; heureusement ce que j'ai omis de faire pour moi, je l'ai fait pour vous du moins pour les espèces rares ou qui me paraissent telles, en sorte que si comme je l'espère vous n'avez pas égaré les renseignements qui accompagnaient mes échantillons, et viendront en complément de ceux que j'ai à ma disposition, les avez-vous gardé ? Quant aux phanérogames la liste de Gautier que vous avez en mains est à peu près complète. Je n'aurais que peu d'additions à y faire, elles concernent cependant quelques plantes intéressantes le *Rhodora canadensis* qu'il n'avait pas observé. Les déterminations laissent quelquefois à désirer et je m'aperçois en la comparant à celles du muséum qu'il n'avait pas adopté les mêmes noms que M. Bonnet. La liste des lichens comprend environ 100 espèces, celles de Viaud-Grand-Marais, du moins. Arnold m'en a déterminé 75 environ, avec des noms qui souvent diffèrent de ceux de Viaud-Grand-Marais. Il a aussi trouvé dans mes paquets des espèces qui avaient échappé à mon confrère de Nantes et à ses amis. Il me dit, dans une écriture véritablement hiéroglyphique et que j'ai beaucoup de peine à déchiffrer « ?... ?... si à Terrae-novae ?? (en latin) » revue componam » Connaissez-vous cette revue? si oui, prière de m'envoyer le n° où Arnold aura inséré les déterminations; Je vous assure qu'avec des amateurs comme Lojka, Arnold et Cie, j'ai fort à faire pour contenter tout le monde, car c'est par centaines qu'il leur faut des échantillons, Cela m'a beaucoup occupé et c'est un peu à cause de ce surcroît d'occupations que j'ai omis sur ma collection personnelle, bien des renseignements que je regrette aujourd'hui et qui simplifieraient singulièrement ma besogne, si je les avais et n'étais obligé de la reconstituer. J'ai donné au Museum les détails les plus explicites sur les échantillons que je lui ai offerts, si bien que M. Bureau m'écrivait que sous ce rapport, bien peu d'herbiers valent le mien. J'ai eu la négligence d'en garder le double pour moi (????) Je ne prévoyais pas alors que nous ferions une florule de nos îles, vous M. Cardot et moi. Je ne m'occupais de botanique que pour tuer le temps. Inutile d'en demander la copie, elle serait renvoyée aux calendes grecques, si j'en juge par le temps qui s'est écoulé entre l'envoi de mon herbier à Paris et celui des déterminations du muséum à Miquelon. Quoi qu'il en soit, je crois que ce que je vous enverrai sera sérieux. Mme Delamare est mieux, Dieu merci. Elle tousse toujours, mais l'amaigrissement à cessé de faire des progrès. J'ai pu la quitter assez souvent pour faire des excursions à deux lieues de mon domicile, le ruisseau du Renard est à pareille distance de Miquelon ; la neige et le froid nous viennent. Il est donc temps de se préparer à faire mes listes pendant nos longues soirées d'hiver.

Sentiments dévoués et les plus affectueux.

E. Delamare

PS: On parle beaucoup dans les journaux des États-Unis du légendaire serpent de mer, J'espère qu'il viendra nous visiter. On a tué à la Baie de Plaisance Terre-Neuve des animaux marins inconnus, Je crois à tout cela, les personnes qui ont vu ces animaux, surtout le serpent, étant trop honorables pour se moquer du lecteur. Nous avons eu ici, une Pieuvre dont les bras avaient au moins 10 pieds de long. Elle aurait pu certainement enlever un homme d'une embarcation.

2° PS : Pensez-vous qu'il convienne dans ma liste de phanérogames, d'indiquer les usages économiques et médicaux de quelques-unes de ces plantes ? Je crains que cette indication n'allonge beaucoup le travail et ne soit considérée comme un hors d'œuvre. Elle ne manquerait pourtant pas d'intérêt. Deux mots à ce sujet - c'est le système adopté par Provancher dans la flore du Canada.

Miquelon le 4 avril 1887

Cher Capitaine,

J'ai reçu, il y a deux jours, avec un opuscul de M. Cardot, 10 exemplaires : énumération des muscinées récoltées par le Dr Delamare. Merci d'avoir pensé à moi. J'envoie ma carte à notre collaborateur Cardot, sans être bien sûr de son adresse. Veuillez le remercier pour moi, quand vous lui écrivez, dans le cas ou ma carte ne lui parviendrait pas. Avez-vous reçu mon énumération des phanérogames et que pouvez-vous en faire ? S'il y a des desiderata ne manquez pas de me les indiquer. Il y manque un certain nombre d'espèces que je n'ai pas encore déterminés. En parcourant l'énumération des mousses je remarque que le Fontinalis n'est pas déterminé; vous n'en avez pas eu assez sans doute pour l'étude, et je vous en enverrai aussitôt que les neiges auront disparu. Je ne me rends pas bien compte de la signification de l'astérisque devant les mots Sph. medium, austini, girghensonii, cuspidatum. Je crois pourtant qu'elle indique des espèces rares ailleurs qu'à Miquelon ? Quelques mots sur la flore de l'île Miquelon ont paru dans le n° 197 1er mars 1887 de la feuille des jeunes naturalistes fondée à Mulhouse en 1870, j'y lis ce qui suit : « La flore de Miquelon peut se décomposer en trois groupes de plantes, portant chacun des caractères climatériques différents. Cette flore et, pour environ 1/3 analogue à celle de nos contrées incultes et marécageuses de la haute Bretagne, pour un second tiers à la flore européenne alpestre, pour le troisième tiers à la flore du Canada dont Miquelon n'est séparé que par un bras de mer relativement de peu de largeur. En somme la flore de cette infertile se développe triste et pale aux caresses sans passion du Soleil. « Nantes Abbé Dominique.

Vient ensuite la liste d'une trentaine d'insectes que j'ai envoyés à M. Dominique. En lisant cette note, je me suis dit que mon petit travail sur les phanérogames de notre île laisse dans l'ombre beaucoup de généralités qu'il eut été bien de mettre en lumière, mais cela n'est pas ma faute cher capitaine, et vous comprendrez je l'espère qu'étant éloigné de tout centre intellectuel n'ayant à ma disposition qu'un très petit nombre de livres, et n'étant d'ailleurs pourvu que d'un maigre bagage scientifique, je n'ai pu mieux faire, veuillez donc me pardonner et m'indiquer, au besoin vos desiderata; Peut-être pourrais-je y satisfaire, puisque je suis sur les lieux. La belle saison s'avance. Soyez certain que je ne vous oublierai pas, Arnold, Viaud Grand-Marais, l'abbé Dominique (pour les coléoptères et tutti quanti me demande, qui des insectes qui, des plantes en nombre, ce qui veut dire une cinquantaine d'échantillons de chaque espèce. Comment faire pour contenter tout le monde. Décidément les naturalistes sont féroces et n'ont pas pitié de moi. Ceci n'est pas à votre adresse entendons le bien.

Je vous serre cordialement la main.

E. Delamare

PS: 8 avril : je reçois aujourd'hui votre lettre du 18 mars et carte postale du 19. Je ne puis y répondre, le courrier part aussitôt arrivé. J'ai reçu les noms des mousses jusqu'au n° 400 mais pas ceux des n° 319, 340, 349, 385, à partir de 400 j'ai les noms de n° suivants : (suivent deux lignes de numéros); A bientôt, je vais recommencer mes explorations.

Miquelon le 29 avril 1887

Cher Capitaine,

J'allais vous préparer quelques unes des mousses que vous m'avez demandées quand j'ai reçu l'ordre du Cdt de venir immédiatement continuer mes services à Saint-Pierre. Sans autre explication je pars donc avec l'espoir de n'y faire qu'un intérim assez court occasionné sans doute par la maladie ou l'indisposition du Chef du Service de Santé. Veuillez m'excuser de ne pas avoir accusé réception de votre photographie, elle m'a fait bien plaisir.

Une correction à faire sur mon manuscrit des phanérogames au mot *Senecio pseudo-arnica* SW effacer le mot qui suit SW et mettre à la place « bord de mer entre le boyau et la coupée terrain sec et pierreux » Je doute qu'il me soit possible d'utiliser les huit jours (ce sera je crois tout au plus la durée de mon intérim) que je passerai au Chef-lieu pour arracher quelques mousses à ce pays de cailloux; j'aurais à faire seul au commencement de la pêche le service de l'hôpital militaire et celui de la clientèle civile. C'est vous dire que je serai sur pied nuit et jour, Comment chercher des mousses avec un pareil métier.

Arnold m'envoie une liste provisoire des lichens illisible je ne puis en déchiffrer que la moitié. Il écrit mal, en latin et avec de nombreuses abréviations, c'est un hiéroglyphe, je suis un calligraphe en comparaison du savant Bavaois. Il me dit « ad hoc meusc enumeratio (celle de mes lichens) perfectio erit ut meusc « mais vel junio imprimatur » il a trouvé dans mes envois 100 espèces et 24 variétés et pense que nous arriverons à 150; ces lichens sont à son avis la plupart très intéressants, tuos lichenes sem per gaudio maximo ?... Je lirais avec une joie non moins grande une liste bien écrite, avec les noms des auteurs ... liste à laquelle je pourrais ajouter les noms des localités, pour vous l'expédier ensuite. Revenu de St-Pierre j'essayerai encore de déchiffrer cela et l'enverrai à l'ami Viaud Grand-Marais qui j'en suis convaincu, nous débrouillera.

Je serais à St-Pierre depuis huit jours si, arrivé à moitié route je n'avais essuyé un coup de vent de sud qui m'a obligé à relâcher. Nous étions dans la brume et nous avons failli nous perdre entre le Cap vert et la Pointe au Soldat, à ... heures de l'après-midi sur une mauvaise barque qui faisait l'eau comme un panier. La neige a disparu et je compte bien recommencer mes expéditions, j'attends avec impatience la frégate la *Clorinde* ! dont l'arrivée à St-Pierre serait certainement le signal de mon départ pour Miquelon, puisque un nouveau médecin de deuxième classe est à bord, à destination de Saint-Pierre.

A vous tout cordialement

E. Delamare.

Miquelon le 18 juillet 1887

Cher capitaine,

Je suis bien en retard pour vous écrire, excusez-moi. Je réponds à vos deux lettres du 16 et 28 juin; Avant d'aller plus loin, disons tout d'abord que deux paquets de mousses sont en route pour Aurillac, l'un d'une mousse dont est ci-joint un échantillon, pousse complètement immergée et que je ne crois pas encore avoir rencontrée. Elle m'a l'air intéressante. L'autre se compose de Sph. miquelonense dont vous désiriez de nouveaux spécimens.

a : l'Anagallis (mouron) comprend Anagallis tenella L. mouron délicat,
Primulacées :
b: anagallis arvensis L. Mouron des champs.

Si je me suis servi dans mon catalogue de nom vulgaire Mouron c'est que ce nom existe bien dans la flore française de Gilles et Magne, 4^e édition page 401. Il n'y a d'ailleurs aucun inconvénient à supprimer ce nom de Mouron. Quant au travail projeté vous le ferez paraître quand vous jugerez le moment opportun. Ce que vous ferez sera bien. Cent exemplaires suffiront cela ferait 33 pour chacun. Si l'ouvrage avait été plus considérable je n'aurais pas été fâché d'en avoir pour mon compte personnel une cinquantaine d'exemplaires. Je regrette vivement de n'avoir pu vous en dire plus long sur mes phanérogames. Il me faudrait pour être complet, des documents que je n'ai pas. Est-ce que le Dr St Lager ne pourrait pas vous venir en aide ? La bibliothèque de Lyon ne doit pas manquer des ouvrages nécessaires. Ce que nous avons de mieux à faire c'est de publier tel quel, le résultat de nos recherches. Comme vous le dites très bien nous ne pouvons le renvoyer aux calendes grecques. Voici que mon brave correspondant Arnold m'écrit « enumerationem lichenen tuorum in Roumeguère revue mycol. impressam esseyam scripti ? Boxine aparetit, mr R... Scripte ut tibi exemplum admittat. Vous n'avez donc pas cher capitaine à vous donner la peine de la copier pour me l'envoyer. Mousse proximo (sa lettre est du 14 juin) Julio exempla lichenum tuorum M. Viaud Grand-Maraïs à Nantes admittam ut at the ? Pervonant ? Il eut été plus simple de me les envoyer directement; Je crains bien que Viaud G-M ne m'égare l'envoi de Arnold; il m'a perdu le bon confrère pas mal de plantes dont il devait me donner les noms. Je sais qu'il ne manque pas de besogne. J'ai demandé à Arnold un échantillon de tous mes lichens, parce que je ne les connais pas tous, et puis je me propose de les exposer en 1889. On m'a nommé ici président du ?sous-comité et il faut bien donner l'exemple. Il paraît que, pour les lichénologues, ils sont fort remarquables, car notre Bavaois ajoute : « salute opinionem tuans ?talia ? exponore ? » enfin il termine en m'écrivant que dans la Flora ratisbonensis (je ne sais pas ce que c'est) paraîtra une : secunda enumeratio lich. tuorum cum notes descriptionibus ? certe ad hoc anno 1887 » ?... spatium florae ? ab alios occupatum atque opus non dum perfectum est patientiam ego » voila une flore que je ne serais pas fâché d'avoir sous la main avant l'impression de notre manuscrit. Il faudra bien se contenter de la liste de Roumeguère. Nous aurons 114 espèces de lichens : peut-être plus, car je lui envoie des chargements de lichens. A bientôt probablement par le prochain courrier un bon stock de Racomitrium canescens. Il n'est pas facile à distinguer du R.V terrestre; il est plus ramifié et l'extrémité des tiges est moins pointue. Je n'y vois pas d'autre différence; J'ai déjà la collection de Sphagnum que demande Warnstorf, les Sphagnum sont toujours faciles à trouver, ils sont à ma porte. Pour les Hypnum il serait nécessaire d'aller plus loin pour avoir du nouveau et... pas moyen de désertir la besogne. Je suis littéralement esclave des multiples fonctions dont on a tenu à m'honorer. Le gouvernement actuel prêche l'économie et je soupçonne fort l'Administration coloniale d'avoir des tendances à supprimer l'emploi à Miquelon de chef du service administratif, lequel emploi incomberait au médecin et réaliserait ainsi 3 ou 4000 fr. d'économie. Puis on écrirait un beau jour à Paris « Voyez comme nous avons bien travaillé ! cela mérite un bon point. Le bon point, naturellement ce n'est pas à moi qu'on le décernerait et je pourrais m'appliquer ce proverbe. vic vos non vobis nidificatis aves; Je vous dis cela tout bas. J'ai bien reçu les noms des hépatiques sans nom d'auteur et la liste des déterminations dans une de vos précédentes lettres; Je vous remercie de l'éloge que vous me décernez en me disant que j'ai bien mérité de la botanique par la variété de mes recherches. J'ai en effet, pas mal joué des jambes. Ce que vous ne dites pas, vous êtes trop modeste pour cela, c'est que sans vous et M. Cardot,

mes nombreuses excursions n'auraient abouti qu'à me composer un herbier d'amateur plus ou moins complet sans grand profit pour la science et que le mérite scientifique de notre petit travail vous appartient tout entier. Sans compter que vous avez bien voulu vous charger de la besogne de la rédaction.

J'ai publié dans le bulletin de la société botanique de France 1887 compte rendus des séances n° 3 page 142 la liste sèche des phanérogames, en mentionnant le Dr Bonnet. J'ai cru devoir cela à mon susceptible confrère en vue de notre future publication. N'ai-je pas bien fait ?

Je vous serre cordialement la main.

E Delamare.

PS : 20 juillet 87 : depuis que j'ai terminé ma lettre j'ai réfléchi que je ne manquerai pas d'amateurs pour notre brochure. Je vous prie donc de bien vouloir bien m'envoyer en temps voulu une cinquantaine d'exemplaires sans regarder en ce qui me concerne à la dépense. Aujourd'hui excursion de deux heures dans les Sphaignes, je n'ai pas rencontré notre *Rac. canescens* en revanche je crois bien avoir mis la main sur une mousse nouvelle à moins que ce ne soit le *Splachum ampullaceum*.

Miquelon le 6 décembre 1887

Cher capitaine,

Vous avez eu sans doute connaissance de la florule des îles Saint-Pierre et Miquelon publiée par le journal de botanique ?Morot. Cette publication explique le peu gracieux accueil qu'il fit à l'ami que j'avais chargé de copier mon herbier au Museum. Tout sérieux et intéressant que soit ce travail il y a quelques inexactitudes. D'abord sur 194 plantes que j'ai publiées dans le bulletin de la société botanique de France, M. Bonnet n'en a fourni que 150 noms dont une trentaine déjà établis par moi, ce qui réduit les déterminations à 120. Mais laissons de côté cette petite question. Quant aux autres elles ne sont guère importantes les voici :

- 1) : Ranunculacées : *Coptys trifolia* n'est pas employé comme diurétique, encore moins comme anti ?syphilitique, c'est un tonique ?..... une sorte de succédané du quinquina.
- 2) : Cistinée : *Hudsonia tomentosa* Nutt. le nom *Hudsonia ericoides* Lam. vu l'état dans lequel se trouve cette plante est préférable. C'est l'avis des amis de Nantes.
- 3) : Acérinées : *Acer spicatum* Lam. L'érable existe peut-être à Langlade puisque De la Pylaie prétend l'avoir trouvé. Mais il y est à coup sûr très rare; aux dires des Langladiers il n'y en a pas -- Absent de la Grande Miquelon.
- 4) : Vaccinnées : *Vitis-idaea* - les fruits portent le nom vulgaire de berries et non de pommes de prés Oxy-coccus : ce sont les fruits des deux *oxycoccus palustris* et *macrocarpon* qui portent le nom de pommes de prés dans le pays.
- 5) : Empétracées : Bonnet omet ici *Empetrum ?rubinum* que je n'ai pas envoyé au Muséum. Il existe pourtant à Miquelon.
- 6) Conifères : *Taxus canadensis* Wils. qui l'a récolté ? Bonnet ne l'indique pas. L'If du Canada selon moi, n'existe pas dans la colonie, jusqu'à plus ample information. Quand aux *Abies*, je n'en vois que deux dans le catalogue de Bonnet, *alba* et *nigra*, le vulgaire sapin *Abies balsamea* se trouve cependant à chaque pas dans les deux îles. Il ne mentionne pas non plus le *Larix americana* !!! qui est assez commun. D'où je conclus qu'il n'a voulu nommer que les espèces qui sont représentées dans les collections du Museum.

Dans le Catalogue que je vous ai envoyé je vous signale une erreur à redresser à l'article Gentanée - le *Swertia corniculata* de ??? est une erreur - ce nom est à remplacer par celui de *Halenia deflexa* indiqué par M. Bonnet. Si j'avais à recommencer ma liste de phanérogames j'y insérerais certainement les plantes trouvées à Miquelon par Beautemps-Beaupré et surtout par de la Pylaie laissant de côté celles de Saint-Pierre puisque notre travail concerne particulièrement Miquelon. Du reste vous ferez à ce sujet comme vous l'entendrez. M. Bonnet étant plus que tout autre soit par ses études spéciales soit par les documents qu'il possède en position de bien traiter la question des phanérogames, il y aurait lieu suivant moi d'adopter les déterminations, réserve faite des inexactitudes que j'indique plus haut. Je regrette qu'il n'ait pas publié plus tôt sa florule. J'en aurais tiré parti pour la rédaction de mes phanérogames. Je regrette encore plus, je ne peux m'empêcher de l'avouer que notre publication n'ait pas précédé la sienne, si inférieur au sien qu'ait été mon travail sur les phanérogames. Il a pensé avec raison « qu'il n'aurait que de très rares occasions d'ajouter quelques faits nouveaux à ceux qui lui sont déjà connus ». J'ai été surpris qu'il n'ait pas mentionné dans son travail, le nom de l'ami Viaud Grand-Marais comme je l'ai fait dans la lettre à ??? bulletin société botanique de France. Les Coléoptères dont il est question dans la florule de Bonnet avaient été récoltés à Miquelon par votre serviteur. Je reçois une lettre d'Arnold. Il paraît qu'il a trouvé dans les derniers paquets un ou une *Sphinctrina* et qu'il y aurait des ? *Calvera* dans mon île. Son latin et son écriture sont toujours les mêmes il est vrai que je n'écris pas beaucoup mieux que lui. Voici ce qu'il me dit « ?... florulem miquelonensam ad redactionem florae (le mot est souligné) mittam ut imprimatur; Je comprend par là qu'il doit m'envoyer un petit article pour notre flore (- et vous !) A moins qu'il ne veuille dire qu'il le destine à une flore quelconque à celle qu'il appelle par exemple *flora rastibonensis*. J'ignore ce qu'est la flore de Ratisbonne. Il est très aimable ce brave et savant bavaois mais il est insatiable, j'ai beau lui dire que je fais de l'Administration et non des explorations botaniques il me répond invariablement, moi aussi je sais ce que sont les ennuis d'un bureau, faites comme moi, allez-y le dimanche ».

Avez-vous examiné à votre retour à Aurillac mes derniers envois ? Toujours la même chose n'est-ce pas ? J'ai une bonne provision de *Sphagnum* pour Warnstorf, je vais les numéroter et vous les envoyer

quand j'aurais un peu plus de loisirs, quand les bureaux de Saint-Pierre me laisseront tout à fait tranquille, ce qui aura lieu nécessairement dès que, la saison étant plus avancée les communications entre les deux îles seront plus rares.

Je vous serre cordialement la main

E. Delamare

NB : J'écris à Arnold par ce courrier et je le prie de vous envoyer directement sa notice pour éviter une perte de temps à quoi bon l'adresser à Miquelon pour l'expédier ensuite à Aurillac; Inutile. Cette lettre vous parviendra dans les premiers jours de janvier 1888 recevez cher capitaine mes meilleurs souhaits de bonne année, je vous les offre de tout cœur.

Lettre de M. E. Delamare à M. Malinvaud, Extrait du bulletin de la Société botanique de France. Tome Trente-quatrième, 1887 (deuxième série – tome IX. P. 137.

Cette lettre inclut une liste des plantes récoltées à l'île Miquelon. Voir ci-dessous.

Ile Miquelon, 22 février 1887.

Monsieur et cher collègue,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-jointe, la liste des plantes par moi récoltées sur la grande Miquelon. C'est à peu près ce que nous avons en plus intéressant en fait de plantes indigènes ; il m'en reste encore quelques à déterminer. Celles dont je vous envoie les noms ont été soumises à deux de nos confrères, MM. les Drs Viaud-Grand-Marais, professeur à l'École de médecine de Nantes, et Bonnet, préparateur au Muséum, que je suis heureux de nommer ici, tant pour les remercier du concours qu'ils ont bien voulu me prêter que pour attribuer à chacun le mérite de son travail.

J'espère que des recherches ultérieures me permettront de compléter l'énumération ci-jointe et aussi de dresser le catalogue des Mousses et des Lichens dont nous avons au moins 200 espèces dans l'île.

La plupart des Phanérogames sont en herbier au Muséum et ont été présentées à l'Exposition d'Anvers de 1885.

Veillez agréer, etc.

PLANTES RÉCOLTÉES A L'ILE MIQUELON, par M. E. DELAMARE.

RENONCULACÉES.

Thalictrum Cornuti L.
Ranunculus acris var. *multifidus* DC.
 — *Flammula* var. *filiformis* Hook.
 — *Cymbalaria* DC.
Coptis trifolia *Satib.*

NYMPHÉACÉES.

Nuphar americanum *Provencher.*

SARRACÉNIÉES.

Sarracenia purpurea L.

CRUCIFÈRES.

Cochlearia officinalis L.

CISTINÉES.

Hudsonia ericoides *Lamk.*

VIOLARIÉES.

Viola blanda *Willd.*
 — *cucullata* *Ait.*
 — *Muhlenbergii* *Torr. et Gr.*
 — *tricolor* L. a. *arvensis* DC.

DROSÉBACÉES.

Drosera rotundifolia L.
 — *longifolia* L.

CARYOPHYLLÉES.

Silene acaulis L.
Sagina decumbens *Ell.*

HYPÉRICINÉES.

Hypericum virginicum L.

LÉGUMINEUSES.

Trifolium repens L.
Lathyrus maritimus *Bigel.*
 — *palustris* L.

ROSACÉES.

Rubus acaulis *Michx.*
 — *arcticus* L.

Rubus triflorus *Richards* (*Rubus saxatilis* *Michx.*).

— *canadensis* L.
 — *Chamaemorus* L.
Potentilla Anserina L.
 — *fruticosa* L.
 — *tridentata* *Ait.*
 — *Comarum* *Scop.*

Geum rivale L.

Sanguisorba canadensis L.

Spiraea salicifolia L.

Fragaria virginiana *Duch.* (*Fragaria canadensis* *Michx.*).

Sorbus americana *Pursh.*

Pirus arbutifolia var. *melanocarpa* *Willd.*

Amelanchier canadensis var. *oligocarpa* *T. et Gr.*

Prunus borealis *Pursh.*

— *serotina* *Ehrh.*

Malus communis *Juss.* (indigène ??).

Rubus idæus L.

ONAGRARIÉES.

Hippuris vulgaris L.
Myriophyllum verticillatum L. a. *spicatum*.

Epilobium palustre L.

— *tetragonum* L.

— *spicatum* *Lamk.*

CRASSULACÉES.

Sedum Rhodiola DC.

GROSSULARIÉES.

Ribes oxycanthoides *Lin.*

Ribesia prostrata *L'Herm.*

OMBELLIFÈRES.

Archangelica officinalis *Hoffm.*

Ligusticum scoticum L.

Heracleum lanatum L.

Conioselinum canadense *Torr. et Gr.*

ARALIACÉES.

Aralia nudicaulis L.

CORNÉES.

Cornus alba L. (*C. stolonifera* Michx.).
— *canadensis* L.
— *suecica* L.

CAPRIFOLIACÉES.

Viburnum nudum Lin. α . *cassinoides*.
Diervilla canadensis Willd.
Lonicera caerulea β . *canadensis* Lamk.
Linnaea borealis Gronov.

RUBIACÉES.

Perdicesea repens Provencher.

COMPOSÉES.

Taraxacum Dens-leonis Desf.
Leontodon autumnale L.
Achillea Millefolium var. *occidentalis* L.
Senecio Pseudarnica Sw.
Hieracium canadense Michx.
Cirsium muticum Michx.
Prenanthus alba L. (*Nabalus alba* Hook.).
Diplopappus amygdalinus Hook.
Solidago neglecta Torr. et Gr.
— *thyrsoides* Meyer...??
Aster panicus L.
— *nemoralis* β . *uniflorus* Nees.

LOBÉLIACÉES.

Lobelia Dortmanna Lin.

CAMPANULACÉES.

Campanula rotundifolia L.

VACCINIÉES.

Vaccinium pensylvanicum Lamk.
— *uliginosum* L.
— *Vitis-idea* L.
Oxycoccus palustris Pers.
— *macrocarpus* Pers.
Gaultheria hispidula Michx.

ÉRICACÉES.

Arctostaphylos alpina Spreng.
Gaultheria procumbens L.

Andromeda polifolia L.
Cassandra calyculata Don.
Rhodora canadensis L.
Azalea procumbens L.
Kalmia glauca Ait.
— *angustifolia* L.
Ledum palustre α . *latifolium* Ait.
Diapensia laponica.

PYROLACÉES.

Pirola secunda L.

MONOTROPÉES.

Monotropa uniflora L.

UTRICULARIÉES.

Pinguicula vulgaris L.
Utricularia intermedia Hayn.
— *cornuta* Michx.

PRIMULACÉES.

Trientalis americana Pursh.
Lysimachia racemosa Michx.

GENTIANÉES.

Menyanthes trifoliata L.
Swertia corniculata Michx.

BORRAGINÉES.

Mertensia maritima G. Don. (*Lithospermum* Lehman).

SCROPHULARINÉES.

Euphrasia officinalis L.
Rhinanthus Crista-galli L.

LABIÉES.

Brunella vulgaris L.
Lycopus virginicus L.

PLANTAGINÉES.

Plantago maritima L.
— *major* (indigène ?).
— *lanceolata* (indigène ?).

POLYGONÉES.

Rumex Acetosella L.
Polygonum Convolutus L.
— *viviparum* L.

Polygonum amphibium L. α . natans.
— *aviculare* L.

EMPÉTRACÉES.

Empetrum rubrum. — Commun.
— *nigrum*.

CUPULIFÈRES.

Corylus americana α . *rostrata* Walt.

BÉTULACÉES.

Betula nana Willd.
— *papyrifera* Michx.
— *lenta* ?
Alnus glutinosa Gærtn.
— *serrulata* Willd.

CONIFÈRES.

Abies balsamifera Michx.
— *nigra* Michx.
— *alba* Michx.
Tsuga canadensis Provencher.
Larix americana Michx.
Juniperus communis Lin.
— *virginiana* α . *prostrata* L.

ORCHIDÉES.

Platanthera fimbriata Lindl.
— *hyperborea* Lindl.
— *psychodes* Lindl.
— *blephariglottis* Lindl.
— *orbiculata* Lindl.
Microstylis ophioglossoides Nutt.
Arethusa bulbosa Nutt.
Pogonia ophioglossoides Nutt.
Calopogon pulchellus Br.
Spiranthes cernua Rich.
Cypripedium humile.

IRIDÉES.

Iris versicolor L.
Sisyrinchium anceps L.

LILIACÉES.

Streptopus roseus Michx.
— *amplexifolius* Pers.
Clintonia borealis Rafn.
Smilacina stellata Desf.
— *trifoliata* Desf.
— *bifolia* Torr. et Gr.

MÉLANTHACÉES.

Tofieldia glutinosa Michx.

JONCÉES.

Luzula pilosa Willd.
— *campestris* var. *congesta* DC.
— *melanocarpa* Desv.
— *multiflora* Lejeune.
Juncus balticus Willd.
— *glaucus* Ehrh.
— *lamprocarpus* Ehrh.
— *filiformis* Lin. (*Juncus setaceus*
Torr. et Gr.).
— *tenageia*.
— *effusus*.

TYPHACÉES.

Sparganium natans Michx.

ALISMACÉES.

Triglochin maritimum L.

ÉRIOCAULONÉES.

Eriocaulon septangulare Willd.

NAIADÉES.

Potamogeton natans L.
— *perfoliatus* L.

CYPÉRACÉES.

Eriophorum vaginatum L.
— *polystichum* var. *latifolium* L.
— *virginicum* L.
Carex panicea L.
— *xanthophysa* Wahlb.
— *aquatilis* Wahlb.
— *pauciflora* Light.
— *Oederi* Ehrh.
Schoenus albus L. (*Rhynchospora alba*
Willd.).
Scirpus caespitosus L.
— *atrovirens* Willd.
— *pusillus*.

GRAMINÉES.

Triticum repens L.
Elymus arenarius L.
Ammophila arenaria Lindl.

Poa pratensis L.
(Plusieurs autres, mais introduites).

FOUGÈRES.

Osmunda cinnamomea L.
Pteris aquilina L.
Polystichum Thelypteris DC.
— *Callipteris* DC.
— *spinulosum* DC.
Polypodium vulgare Lin.
— *Phegopteris* L.

LYCOPODIACÉES.

Lycopodium annotinum L.
— *complanatum* L.
— *clavatum* L.
— *inundatum* L.
— *virginicum* ??

ÉQUISÉTACÉES.

Equisetum silvaticum L.
— *limosum* L.

Données chronologiques sur le Docteur Delamare

- 1835 - 03/27 : Delamare Ernest Amédée, né le 27 mars 1835 à Bricquebec (Chef -lieu de canton de la Manche). Décédé à Miquelon le 3 juin 1888. Fils de Thomas Delamare et d'Honorine, Elisabeth Louise Lehuby. Marié à Marie-Jeanne Larregain, en 1861.
- 1858 - 05/14 : M. Delamare (Ernest-Amédée), chirurgien de 3^e classe de la marine, est appelé à servir aux îles St-Pierre et Miquelon, en remplacement de M. Page, officier de santé du même grade. (origine J.O. SPM p. 260).
- 1858 - 07/08 : M. Delamare (Ernest-Amédée), chirurgien de 3^{ème} classe de la marine, récemment arrivé de France, est attaché à l'hôpital de St-Pierre. (origine J.O. SPM p. 265).
- 1859 - 10/03 : M. Delamare, chirurgien de 3^{ème} classe, est chargé de prendre la direction du service médical à Miquelon, en l'absence de M. Gras. (origine J.O. SPM p. 273).
- 1861 - 02/14 : N° 54. - Par décision ministérielle, en date du 14 février 1861, M. Delamare (Ernest), chirurgien de 3^{ème} classe de la marine, a été autorisé à contracter mariage avec Mlle Larregain (Jeanne-Marie). (origine J.O. SPM p. 116).
- 1861 - 05/03 : n° 81. - Par décision du Commandant, en date du 3 mai 1861, M. Gautier (Alphonse), pharmacien de 3^{ème} classe de la marine, de retour de congé, a repris le service de la pharmacie et les fonctions de secrétaire de la commission sanitaire, en remplacement de M. Delamare (Ernest), chirurgien de la même classe de la marine, qui en avait été chargé pendant son absence. (origine J.O. SPM p. 148).
- 1864 - 08/27 : N° 109. DÉPÊCHE MINISTÉRIELLE. M. le Commandant, Par une lettre du 28 juillet dernier, n° 122, vous me faites connaître que M. Delamare, ancien chirurgien de la marine, se trouvant dans les conditions exigées par les lois des 19 ventôse et 21 germinal an ?? et ayant, d'ailleurs, produit un diplôme de docteur en médecine, vous l'avez autorisé, sur sa demande, à exercer la médecine et à délivrer des médicaments dans la colonie. Je ne puis que donner mon approbation à cette mesure. Recevez. etc. Pour le ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies et par ordre : le Chef du 2^{ème} bureau des colonies, signé. BLANQUET DU CHAYLA. (origine J.O. SPM p. 113).
- 1865 - 12/29 : n° 126. Par décision du Commandant, en date du 29 décembre 1865, a été nommé dans la milice de St-Pierre: au grade chirurgien-major: M. Delamare, docteur-médecin. (origine J.O. SPM p. 194).
- 1866 - 06/07 : N° 105. Par arrêté du Commandant du 7 juin 1866, M. Delamare (Ernest), docteur-médecin, ancien chirurgien de la marine de 2^{ème} classe, a été chargé provisoirement du service de santé à Miquelon, en remplacement de M. Gras, médecin de 2^{ème} classe de la marine, rentrant en France en congé de convalescence. (origine J.O. SPM p. 100).
- 1867 - 10/23 : n° 180. - Par décision du Commandant du 23 octobre 1867, M. Delamare, docteur-médecin auxiliaire de la marine de 2^{ème} classe, a été provisoirement chargé du service administratif à Miquelon. (origine J.O. SPM p. 175).
- 1870 - 11/01 : N° 218. - Par décision en date du 1^{er} novembre 1870, le Commandant a approuvé le choix fait par la commission d'assistance publique de Miquelon de M. Delamare, médecin auxiliaire de la marine, chargé du service médical de l'île, comme président de son bureau, en remplacement de M. le curé Guillo, démissionnaire. (origine J.O. SPM p. 375).
- 1874 - 11/22 : n° 355. - Copie d'une lettre adressée par M. le Commandant des îles St-Pierre et Miquelon à M. l'ordonnateur. (*cabinet du Commandant, n° 46*). M. l'ordonnateur, J'ai lu, avec le plus grand intérêt, le rapport de M. le Chef du service de santé : relatif aux envois effectués, cette année, à l'exposition permanente des colonies à Paris et ceux de MM. les docteurs Delamare et Castaing concernant, spécialement, l'utilisation, par la population, de la tourbe qui existe en gisements

Annexe 1 : publications du Dr Delamare

FLORA MIQUELONENSIS

FLORULE DE L'ILE MIQUELON

(Amérique du Nord)

ÉNUMERATION SYSTEMATIQUE AVEC NOTES DESCRIPTIVES DES PHANEROGAMES, CRYPTOGAMES VASCULAIRES,
MOUSSES, SPHAIGNES, HEPATIQUES ET LICHENS.

PAR

Dr E. DELAMARE, F. RENAULD, J. CARDOT

[Annales de la Société botanique de Lyon (1887) 15: 65-143]

Retapé par Roger Etcheberry

AVANT PROPOS

Il faut remonter à De la Pylaie pour trouver trace des premières recherches botaniques faites aux îles Miquelon. Cet explorateur, outre quelques Phanérogames, Mousses et Sphaignes, avait principalement recueilli des Algues dont une liste a été publiée succinctement par M. Gauthier, pharmacien de la marine, dans sa Thèse pour l'obtention du grade de pharmacien universitaire (Montpellier, 1866). A notre connaissance, ce dernier ouvrage est le seul qui traite de la botanique de Miquelon postérieurement à l'année 1816. On y trouve une liste assez complète des Phanérogames et des indications sommaires sur les Mousses, les Lichens et les Algues.

Pendant un long séjour dans ces îles, le Dr E. Delamare a complété par de nouvelles recherches les découvertes de Gauthier relativement aux Phanérogames, puis a récolté des Mousses, Sphaignes, Hépatiques et Lichens dont les listes succinctes ont été publiées dans diverses Revues périodiques (Bulletin de la Société botanique de France, Revue bryologique de M. Husnot, Revue mycologique de M. Roumeguère).

Notre intention était d'abord de nous restreindre à la Bryologie de Miquelon, afin de combler une petite lacune dans les importants travaux de M. Bescherelle sur les Mousses des colonies françaises ; mais nous avons pensé qu'il y aurait avantage, pour mieux caractériser la physionomie générale de la végétation de ces îles, à réunir en un seul mémoire les données relatives aux autres groupes de végétaux, afin de faire ressortir la concordance qui existe entre eux.

Description sommaire. – Topographie. – Géologie. – Climat.

L'île Miquelon, dont celle de Saint-Pierre est séparée par un détroit d'une lieue de largeur environ et improprement nommé « La Baie », est comprise entre les 47° 8' et 48°47' ⁽¹⁾ de latitude nord et les 58° 40-59° ⁽²⁾ longitude Ouest . Sa plus grande longueur est de 36 kilomètres ; sa plus grande largeur, de 24 kilomètres ⁽³⁾. La superficie = 18,423 hectares.

Elle se compose de deux parties jadis séparées par une passe accessible aux navires et qui est comblée par les sables depuis 1783. L'une de ces parties est la grande Miquelon, l'autre Langlade ou petite Miquelon. Elles sont reliées l'une à l'autre par un isthme long d'au moins trois lieues. La plus grande partie du nord de l'Isthme est occupée par le Grand Barachois, vaste lac qui communique avec la mer, par des pâturages et des marais ou plutôt des plaines marécageuses au milieu desquelles s'élèvent çà et là une demi-douzaine de fermes ou de parcs à bestiaux dont les produits se composent de foin, de beurre et de légumes divers. Ces plaines sont bordées à l'ouest par une série de dunes élevées qui les isolent de la mer. Ces dunes sont à peu près le seul terrain d'alluvion à noter.

L'isthme est entièrement sablonneux dans son extrémité ; c'est la dune de Langlade, à l'aspect sinistre, aux souvenirs lugubres, où l'on heurte à chaque pas des épaves de navires à moitié ensablés. La formation de cette dune, comme celle du plateau qui porte le nom de plaine de Miquelon, et sur lequel a été élevé le bourg de ce nom, est probablement due à l'action séculaire des banquises entraînées du pôle nord par les courants. Les dunes ont été le résultat de poussées successives de sables et de galets. C'est de cette manière qu'a pris naissance le plateau ou plaine de Miquelon, formée d'une série de tertres concentriques alternant avec des ravines ayant la même direction que les tertres qui les séparent, et constituée par des bancs de galets. Jadis boisée (il y a un siècle), elle est entièrement nue aujourd'hui et ne s'élève, comme la dune de Langlade, que de quelques mètres au-dessus du niveau de la mer.

Configuration de la côte. – Le littoral de l'île, très irrégulier, ne présente des pentes adoucies pour former des plages que dans l'isthme qui sépare les deux îles et dans la plaine sur les bords de laquelle a été construit le bourg de Miquelon ; encore ces plages sont-elles le plus souvent bordées, à peu de distance de la mer, par une ceinture de galets (bancs de galets). Partout ailleurs ce sont d'énormes cailloux qui découvrent à marée basse et prolongent les dangereux hauts-fonds sous-marins (bosses) qui avoisinent la côte, ou bien des falaises accores qui tantôt s'abaissent et se creusent pour donner passage à de petits ruisseaux, et tantôt se dressent escarpées, taillées à pic, en atteignant en quelques points, au Cap, par exemple, plus de 200 mètres d'élévation. La mer y a creusé une succession non interrompue de criques, de fentes et de déchirures, mais nulle part un bon port.

Intérieur de l'île. – A partir du littoral s'étendent des plaines d'une assez grande superficie, bornées par des éminences aux pentes plus ou moins rapides, au-delà desquelles se trouvent encore d'autres plaines, puis des collines s'étageant en amphithéâtre et enfin des « mornes » ou montagnes qui

¹ **Note du copieur** : En fait L'île Miquelon est située entre 46°46'56 N et 47°08'31 N, telle que mesurée sur Google Earth.

² **Note du copieur** : Il est ici question de la longitude par rapport au méridien de Paris et non par rapport à celui de Greenwich. En fait, là encore, mesurée sur Google Earth, l'île de Miquelon s'étend de 56°14'43 O. à 56°24'18 O.

³ **Note du copieur** : La longueur totale, du Cap du Nid à l'Aigle à la Pointe du Ouest est de 40 km, alors que la plus grande largeur est de 14, 35 km du Cap Percé à Langlade, au Cap Bleu. A Miquelon, la plus grande largeur n'est que de 10,75 km de la Pointe au Soldats à la Roche à Babin.

bordent l'horizon. La plus élevée de celles-ci ne dépasse pas 250 mètres ; tel est l'aspect intérieur de l'île.

Les plaines, vastes solitudes que le soc de la charrue n'a jamais remuées, sont occupées dans la plus grande partie par des tourbières sur lesquelles se développe un inextricable et spongieux tapis de Mousses, de Sphagnum et de Lichens. C'est là aussi que se trouve la plupart des plantes vasculaires : *Kalmia*, *Myrtillus*, *Juncus*, *Carex*, *Rubus chamaemorus*, etc.

L'aspect des mornes n'est guère plus riant que celui des plaines dont ils sont les aboutissants ; leurs sommets sont dégarnis. Quelques-uns sont recouverts d'une légère couche d'humus. A leur pied s'étalent des taillis ou bouquets d'Aulnes et de Sapins rabougris qui se détachent en bandes verdâtres sur leurs flancs, le long des ravins dont ils sont creusés. A Langlade, ou petite Miquelon, ces arbres sont d'une plus belle venue qu'à la Grande Miquelon et atteignent 6 mètres de hauteur.

Au fond des ravins, à l'abri desquels se développent cette végétation arborescente et des buissons baccifères du nord, circulent de minces filets d'eau qui, en avril, deviennent de petits torrents. Descendus dans la plaine, ils s'y élargissent fréquemment au-dessus d'un fond tourbeux reposant sur une couche d'argile, pour former des mares d'eau, de petits étangs et des marécages dont la tremblante surface n'est pas toujours sans danger. Ils communiquent entre eux par des anastomoses multipliées et constituent les affluents des ruisseaux dont les principaux sont : à l'ouest, la Carcasse, le Renard, le ruisseau de la Mère-Durand ; à l'est, la Carcasse de l'est, la Terre-Grasse, Sylvain, la Demoiselle, le ruisseau du Cap Vert, etc. Le cours d'eau le plus important de Langlade est la Belle Rivière, dont les bords rappellent quelques-uns des plus beaux sites de la Bretagne. Ces cours d'eau, larges au plus de 3 mètres et à peine profonds de 1 mètre, sont tous guéables et se déversent soit à la mer, soit dans les champs voisins du littoral. Quelques étangs sont à la fois profonds et étendus. Tels sont ceux du Cap Vert, de Mirande et surtout le grand étang de Miquelon, dont la longueur est de 3,341 ⁽⁴⁾ mètres, et dont la profondeur varie de 3 à 5 mètres.

Aperçu géologique. – A notre connaissance, aucun travail sérieux n'a été fait sur la géologie de l'île. D'après la carte de Murray (*Geological map of Newfoundland*), il existe au N.-O. du cap de Miquelon une zone étroite de roches trapéennes à laquelle succède jusqu'au cap Blanc le terrain laurentien. Vient ensuite le terrain huronien jusqu'à l'isthme de Langlade. Les terrains de Langlade sont presque entièrement primaires (*primordial*), à l'exception d'une zone trapéenne qui s'étend du N. au S. jusqu'au cap d'Angeac. Ces divers terrains sont les prolongements de ceux de la presqu'île terre-neuvienne qui avoisine Miquelon, comprise entre les baies de Fortune et de Plaisance. D'après Gauthier, pharmacien de la marine, les îles Saint-Pierre et Miquelon sont presque entièrement formées de porphyres pétrou-siliceux bruns, rouges ou violâtres injectés de quartz opaque et quelquefois cristallisé. C'est à peine si l'on peut voir sur quelques points toujours très restreints les poudingues et les grès de la formation houillère au travers desquels a eu lieu l'éruption porphyrique, les brèches qui l'on accompagnée et les roches verdâtres auxquelles il faudrait peut-être attribuer une origine trapéenne.

Au-dessus de ces différentes roches se trouve une légère couche d'argile, puis vient une couche de tourbe variant de 50 centimètres à 3 mètres d'épaisseur. L'île, dans les plaines, n'est qu'une vaste tourbière. C'est sur cette surface toujours humide, quand elle n'est pas un véritable marais, que s'étale l'épais tapis de Mousses et de Lichens qui donne à la flore de ce pays un faciès jaunâtre et malingre dont le voyageur est frappé à première vue.

Climat. – Le climat de Miquelon a un caractère maritime manifesté par une différence hiverno-estivale de 18 degrés. Les observations de trois années donnent les moyennes suivantes pour les saisons :

Hiver	– 4°,2
Printemps	+ 3°,7
Été	+ 13°, 8
Automne	+ 7°,5
Moyenne de l'année	+ 5°,2

⁴ **Note du copieur** : L'étang ne mesure plus que 3000 m. La perte de 341 m. peut s'expliquer par le fait que la dune s'est avancée dans l'étang d'une façon significative depuis cette époque.

Ces moyennes diffèrent peu de celles de Saint-Jean de Terre-Neuve (hiver – 5°, été + 12°5) ; mais, dès qu'on aborde le bassin du Saint-Laurent, le climat devient beaucoup plus continental ; ainsi, à Québec, situé à la latitude de Miquelon, avec une même moyenne annuelle de 5 degrés, l'hiver a – 10°,6 et l'été + 20°,6, ce qui porte la différence hiverno-estivale à 31°,2. Le climat devient de plus en plus excessif à mesure qu'on s'avance dans l'intérieur du continent américain à Winnipeg, dans le Manitoba, au 52° de latitude, la moyenne de l'hiver est de – 17°, et celle de l'été de + 17°, avec des minimas et des maximas absolus qui ont atteint – 41°,9 en janvier 1874 et +37°,5 en août 1872.

A Miquelon, rien de semblable ; l'hiver est très long plutôt que rigoureux, les minimas s'abaissent rarement au-dessous de – 20 degrés centigrades, et les basses températures varient en général entre – 14° et – 16°. En revanche, les étés manquent de chaleur et les maximas absolus dépassent rarement 22 degrés.

Les moyennes pluviométriques accusent de 1000 à 1200 millimètres d'eau tombée annuellement. Les premières neiges font leur apparition parfois en octobre, d'autres fois en novembre, mais ce n'est guère que dans la dernière moitié de ce mois qu'elles s'établissent d'une manière permanente pour ne disparaître complètement qu'en avril. C'est donc surtout depuis cette époque de l'année jusqu'au mois de novembre qu'il est utile de connaître le régime pluvial ; or, la moyenne de deux années consécutives nous a donné, comme nombre de jours de pluie les chiffres suivants :

	Pluie	Brumes	Neige
Avril	12 jours	14 jours	4 jours
Mai	16 »	16 »	3 »
Juin	10 »	16 »	3 »
Juillet	16 »	21 »	» »
Août	15 »	14 »	» »
Septembre	11 »	9 »	» »
Octobre	16 »	4 »	2 »
Novembre	12 »	3 »	6 »

Bien que, dans ce tableau, quelques jours se trouvent compris à la fois comme pluvieux et brumeux, il n'en ressort pas moins que l'humidité est grande pendant la période où la terre est découverte et le ciel le plus souvent sombre, ce qui diminue l'insolation et explique la faiblesse de la moyenne de la température de l'été. Si l'on considère, en outre, que, par suite du relief du terrain et de sa constitution physique, l'eau est constamment maintenue à la surface du sol, on se rendra facilement compte de l'abondance des tourbières qui trouvent là les conditions les plus propres à leur développement.

A Miquelon, les vents sont aussi fréquents que violents et nuisent beaucoup à la végétation. Ce sont ceux de l'O. qui dominent, ceux d'entre-est et sud-ouest par le sud sont appelés *assuétie*, ils donnent un ciel brumeux et de la pluie ; les grands vents du N.-E. au N.-O. par le nord prennent le nom d'*anordie* et sont généralement accompagnés d'un ciel clair.

Énumération systématique des espèces.

PHANÉROGAMES

L'énumération suivante comprend les plantes récoltées par le Dr Delamare et dont les différents types offerts en nature au Muséum de Paris et présentés en 1885 à l'Exposition universelle d'Anvers ont été étudiés par M. Llyod, assisté par M. le Dr Viaud Grand-Marais et revus par le Dr Bonnet (du Muséum), qui a bien voulu communiquer au Dr Delamare environ 120 de ses déterminations.

A la liste des plantes spontanées on a cru devoir joindre celle des plantes potagères ou d'ornements qui sont cultivées avec plus ou moins de succès dans la colonie, afin d'apporter un élément de plus à la connaissance de sa végétation.

M. Durand, botaniste à Bruxelles, a bien voulu nous donner des renseignements sur l'aire de dispersion des espèces.

Un assez grand nombre de plantes phanérogames signalées à Miquelon par Gauthier et d'autres observateurs n'ayant pas été retrouvées par le Dr Delamare, il ne faut pas en conclure qu'elles n'existent pas dans notre colonie ; nous les avons indiquées afin de provoquer de nouvelles recherches ⁽⁵⁾. Elles croissent d'ailleurs au Canada dont la flore de Miquelon n'est qu'un reflet. Toutes, si ce n'est peut-être le *Diapensia lapponica*, se retrouvent dans la zone que l'abbé Provencher avait choisie pour champ de ses observations, zone comprenant plus de huit degrés de latitude entre les 50° et 42° parallèles et circonscrite au nord-ouest par la chaîne des Laurentides, au sud-ouest par les lacs Érié, Ontario et par les Alleghanies. Quelques-unes habitent également les provinces anglaises du golfe du Saint-Laurent, les États limitrophes des Haut et Bas-Canada (Maine, Massachusetts, Vermont, New-York, etc.) et le territoire du nord-ouest jusqu'aux montagnes Rocheuses. La réciproque est loin d'être vraie et plus de soixante familles indigènes dans cette vaste région n'ont aux îles Saint-Pierre et Miquelon aucun représentant.

Il est probable que cette concordance entre le Canada et Miquelon se maintient au nord des Laurentides et que l'élément méridional ou plutôt tempéré diminuant peu à peu à mesure qu'on se rapproche des régions circumpolaires, il ne reste plus à l'actif des flores de la terre de Rupert, de la baie d'Hudson et du Labrador que des plantes alpines ou arctiques qui sont précisément celles qui dominent à Miquelon et lui donnent sa physionomie spéciale. Quant à la grande île de Terre-Neuve, son climat diffère trop peu de celui de notre colonie pour que l'identité des deux flores puisse être mise en doute.

Lorsqu'il est qu'il est question de concordance, cela doit s'entendre du nombre des espèces, mais non de leur développement. On ne doit pas, en effet, perdre de vue que le climat de Miquelon est essentiellement marin. Bien que ses hivers soient beaucoup moins froids que ceux du Canada ⁽⁶⁾, ses étés sont aussi moins chauds ; il jouit de plus du fâcheux privilège de la permanence de l'intensité des vents, dont l'action sur les végétaux est pernicieuse. Les Conifères n'ont pas l'élévation et les dimensions majestueuses de leurs congénères canadiens ou de Terre-Neuve ; rabougris et souvent rampants à Saint-Pierre et à la grande Miquelon, les arbres n'atteignent pas une longueur de dix mètres à Langlade, où cependant un certain nombre d'individus sont suffisamment abrités. Le souffle des vents n'est guère

⁵ Langlade ou petite Miquelon ayant été beaucoup moins bien explorée que la grande Miquelon fournira sans doute de nouvelles espèces à ajouter à nos listes.

⁶ A Winnipeg, il n'y a pas d'années où le thermomètre ne descende au moins trois ou quatre fois au point de congélation du mercure. Dans la dernière quinzaine de mai, la chaleur prend le dessus et la végétation se développe avec une rapidité et une vigueur inconnues dans les climats tempérés. Un été de quatre mois mûrit non seulement les céréales ordinaires mais le blé d'Inde, les melons d'eau et d'autres plantes qu'en France on demande à la Provence ou à l'Italie (H. de Lamothe : *Cinq mois chez les Français d'Amérique*).

Dans le bassin du Saint-Laurent, la température n'est pas excessive en hiver comme à Winnipeg, mais l'hiver est plus dur et l'été plus chaud qu'à Miquelon.

moins funeste à la végétation herbacée. Il en résulte un appauvrissement général de la végétation phanérogamique qui donne à son ensemble un aspect triste et monotone que les sommités fleuries des *Ledum*, des *Cornus* et des *Kalmia*, dont la terre se pare en juillet, n'effacent qu'incomplètement.

Si nous examinons l'ensemble des Phanérogames, signalées à Miquelon (abstraction faite des plantes cultivées), nous pouvons d'abord reconnaître les groupes suivants : 1° espèces américaines ; 2° espèces asiatico-américaines ; 3° espèces communes à l'Amérique et à l'Europe (et en partie à l'Asie).

1° Espèces américaines.

Dans ce groupe il convient de distinguer les catégories suivantes :

(A) Espèces boréales ne dépassant guère vers le sud le 42° degré de latitude :

Ranunculus cymbalaria	Hudsonia ericoides	Viola Mühlenbergii
Rubus acaulis	Potentilla tridentata	Pirus arbutifolia
Ribes oxycanthoides	Conioselinum canadense	Viburnum squamatum
Solidago Terrae-Novae	Hieracium canadense	Aster paniceus
Aster nemoralis	Cassandra calyculata	Kalmia glauca
Mertensia maritima	Swertia corniculata	Urtricularia cornuta
Abies balsamifera ?	Abies canadensis ?	Abies nigra
Abies alba	Phalantnera fimbriata	Phalantnera psychodes
Phalantnera blephariglottis	Arethusa bulbosa	Spiranthes cernua
Cypripedium acaule	Smilacina stellata	Juncus Pylaiei
Carex xanthophysa	Scirpus atro-virens	Bromus canadensis
Poa canadensis	Betula papyracea Michx.	Betula pumila L.

(B) Espèces boréales s'avancant au sud des grands lacs jusque vers le 40° degré de latitude (Ohio, Pensylvanie) ⁽⁷⁾:

Rubus triflorus	Pirus americana	Ribes prostratum
Heracleum lanatum	Cornus canadensis	Vaccinium pensylvanicum
Chiogenes hispidula	Gaultheria procumbens	Rhodora canadensis
Lysimachia racemosa	Larix americana ?	Streptopus roseus
Tofieldia glutinosa.		

(C) Espèces s'avancant dans la zone tempérée jusque vers le 36° degré de latitude (Missouri, Virginie) :

Rubus canadensis	Cornus alba	Prunus pensylvanica
Trientalis americana	Lycopus virginicus	Juniperus virginiana
Phalantnera orbiculata	Clintonia borealis	Eriophorum virginicum

(D) Espèces atteignant la zone subtropicale des États du sud du 36° au 30° degré de latitude (Caroline, Géorgie, Louisiane, Floride) :

⁷ Note du copieur : Pensylvanie est écrit partout dans le manuscrit avec un seul « n » : Pensylvanie !

Thalictrum corynellum	Nuphar americanum	Sarracenia purpurea
Viola blanda	Viola cucullata	Hypericum virginicum
Poterium canadense	Rosa nitida	Fragaria canadensis
Amelanchier canadensis	Prunus serotina	Aralia nudicaulis
Lonicera diervilla	Perdicesca repens	Cirsium muticum
Prenanthes alba	Kalmia angustifolia	Microstylis ophioglossoides
Calopogon pulchellus	Iris versicolor	

Cette dernière série offre beaucoup d'intérêt. Quelques-unes des espèces qui la composent et surtout celles de la liste précédente (C) qui sont disséminées dans la zone tempérée ont une aire de dispersion fort étendue dans l'est du continent américain mais le plus grand nombre ont des tendances boréales plus ou moins marquées et leur présence dans la zone subtropicale ne peut guère s'expliquer qu'en admettant le transport de leurs graines par le Mississipi. Introduites au Canada en Louisiane par le grand fleuve, elles se sont répandues dans les États voisins de Georgie, de Floride et de Caroline, où elles croissent à de faibles niveaux au-dessus de la mer.

2° Espèces asiatico-américaines.

Il est possible qu'on retrouve plus tard dans le nord de l'Asie quelques espèces considérées jusqu'à présent comme spéciales au continent américain. Parmi les plantes de Miquelon, nous ne pouvons citer qu'un très-petit nombre d'espèces qui, étrangères à l'Europe, sont communes à l'Amérique et à l'Asie. D'après M. Durand, le *Ranunculus salsuginosus* Pall. de la Sibérie ne serait probablement qu'une forme asiatique du *R. cymbalaria*. Les *Senecio pseudo-arnica*, *Coptis trifolia* et *Smilacina trifolia* de Miquelon croissent aussi en Sibérie (le *Coptis* habite également l'Islande).

3° Espèces communes à l'Amérique et à l'Europe

(E) Les trois espèces suivantes sont à peine européennes et n'ont été signalées que dans les îles du nord-ouest où elles ont peut-être été introduites. Elles sont plutôt d'origine américaine :

Sisyrinchium anceps, Lam. – Irlande occidentale.

Phalanthra hyperborea Lindl. – Islande.

Eriocaulon septangulare, Willd. – Hébrides, Irlande occidentale.

(F) Espèces arctiques ou subarctiques dans les deux continents.

En Amérique, elles se maintiennent au nord du 42° degré de latitude et en Europe au nord du 53° :

Coptis trifolia	Rubus arcticus	Rubus chamaemorus
Archangelica Gmelini	Ligusticum scoticum	Cornus suecica
Ledum palustre	Diapensia lapponica	Juncus balticus
Eriophorum russeolum.		

(G) Espèces alpines ou subalpines dans les montagnes de l'Europe moyenne ou méridionale, la plupart croissant aussi dans les plaines du nord de l'Europe :

Cochlearia officinalis	Silene acaulis	Geum rivale
Potentilla fruticosa	Rubus idaeus	Spiraea salicifolia
Sedum rhodiola	Lonicera caerulea	Vaccinium uliginosum

Vaccinium uliginosum	Linnaea borealis	Pirola secunda
Arctostaphylos alpina	Azalea procumbens	Polygonum viviparum
Empetrum nigrum	Streptopus amplexifolius	Scirpus caespitosus

(H) Espèces maritimes ou submaritimes :

Cakile maritima	Lathyrus maritimus	Mertensia maritima
Plantago maritima	Triglochin maritimum	Elymus arenarius
Ammophila arenaria		

(K) Espèces répandues dans les tourbières de l'Europe :

Drosera rotundifolia	Drosera longifolia	Comarum palustre
Andromeda polifolia	Pinguicula vulgaris	Utricularia intermedia
Anagallis tenella	Menyanthes trifoliata	Myrica gale
Eriophoron vaginatum	Eriophoron polystachyum	Carex pauciflora
Rhynchospora alba.		

On pourrait ajouter à cette liste (K) les *Lobelia Dortmanna* et *Lathyrus palustris* qui habitent les lieux humides dans quelques localités.

(L) Espèces communes dans la plus grande partie de l'Europe :

Ranunculus acris	Ranunculus flammula	Viola tricolor
Trifolium repens	Potentilla anserina	Malus communis
Myriophyllum verticillatum	Epilobium palustre	Epilobium tetragonum
Epilobium spicatum	Achillea millefolium	Campanula rotundifolia
Euphrasia officinalis	Rhinanthus minor	Brunella vulgaris
Rumex acetosella	Polygonum convolvulus	Polygonum aviculare
Polygonum amphibium	Alnus glutinosa	Juniperus communis
Maianthemum bifolium	Sparganium natans	Potamogeton natans
Potamogeton perfoliatus	Luzula pilosa	Luzula multiflora
Luzula campestris	Juncus glaucus	Juncus lamprocarpus
Juncus effusus	Juncus tenegeia	Juncus filiformis
Juncus bufonius	Carex panicea	Carex Ederi
Agrostis alba	Triticum repens.	

(M) Espèces introduites :

Sagina procumbens	Trifolium pratense	Ribes uva crispa
Taraxacum dens-leonis	Leontodon autumnalis	Leucanthemum vulgare
Bellis perennis	Anagallis arvensis	Plantago major
Plantago lanceolata	Rumex acetosa	Rumex crispus
Rumex obtusifolius	Atriplex rubra	Euphorbia peplus
Urtica dioica	Festuca elatior	Avena elatior
Bromus mollis	Dactylis glomerata	Lolium perenne
Phleum pratense	Anthoxanthum odoratum	Cynodon dactylon
Poa pratensis		

En résumé, le caractère général de la Flore phanérogamique de Miquelon est accusé par une forte proportion d'espèces américaine et d'espèces boréales.

RENONCULACÉES

* **Thalictrum corynellum** DC. (*Th. Cornuti* L., *Th. Canadense* Cornut. – C. Presque partout dans les lieux humides. Juillet ⁽⁸⁾ Du Canada à la Virginie et à la Louisiane.

Ranunculus acris, var. *multifidus* DC. – Prairies artificielles ; introduit d'Europe et répandu assez loin dans l'intérieur de l'île. C. Juillet.

R. flammula, v. *filiformis* HOOK. – Marécages ; lieux pierreux et humides, au pied du Calvaire. C. Juillet. – De la baie d'Hudson à la Caroline.

* **R. cymbalaria** DC. – Bords sablonneux et humides du grand Étang (salé) près du Goulet. R. Juillet. – De Québec à la mer arctique.

Coptis trifolia SALISB. (*Helleborus trilobus* L.) – *Anémone du Groenland* de Müller ; vulgo *Savoyarde*, *herbe jaune*, à Miquelon. – Bord ouest de l'étang du Chapeau ; buttes à Larralde ; bords de l'étang de Mirande. CC. juin-juillet. - Canada, Labrador, Pensylvanie, Terre-Neuve, îles Saint-Pierre et Miquelon, Islande, Russie.

La racine d'un beau jaune doré (*gold thread des Américains*) contient de la *Berbérine* qui la rend très amère et une substance cristalline, la *Coptine*. Les indiens se servent de cette racine pour colorer en jaune la laine, les piquants de porc-épic et leurs mannes ou paniers. Préconisée en Amérique, il y a quelques années, comme succédané du *Quassia amara*, elle est pour les habitants de Miquelon une véritable panacée. Il est certain que la *Savoyarde* est un tonique amer et qu'elle rend d'utiles services dans le traitement de certaines dyspepsies, du vertige stomacal, de la stomatite ulcéreuse, des plaies de mauvaise nature, affections où on l'emploie en masticatoire ou en décoction.

Ranunculus repens L. – Signalé par Gauthier, non retrouvé.

Aconitum napellus L. – *Pœnia officinalis* RETZ. – cultivés avec succès comme ornement.

NYPHEACEES

Nuphar americanum Provencher (*N. advenum* Ait). – Eaux stagnantes près les pêcheries de l'ouest et dans la plaine Bibite. C. Juillet. Canada, lac Saint-Jean, Géorgie, Louisiane.

SARRACENIEES

* **Sarracenia purpurea** L. (*S. heterophylla*. EAT). – Dédiée par Tournefort au Dr Sarrasin, de Québec, qui lui avait envoyé en 1730 la plante alors inconnue. Plante particulière aux îles Saint-Pierre et Miquelon, aux États-Unis et au Canada (de la baie d'Hudson et à la Floride). Abonde dans les plaines tourbeuses de Miquelon. Juillet.

Louvet, pharmacien de la marine, a fait une étude sur le *Sarracenia* (Archives méd. nav.) Pour nous, les propriétés antivarioliques de la plante ne sont rien moins que démontrées. Quant aux vertus anti-rhumatismales qu'on lui attribue, nous les contestons jusqu'à plus ample informé, nos essais n'ont pas été heureux et nous avons dû abandonner cette plante pour le salicylate de soude ou du moins ne l'employer qu'en qualité d'adjuvant.

CRUCIFERES

⁸ Dans la liste des phanérogames, le nom des espèces américaines est précédé d'un astérisques.

Cochlearia officinalis L. – Anse du gros Gabion, terrain granitique du cap Blanc, éboulis schisteux de l'Anse à Trois Pics. Peu commun. Juillet. – Les habitants ignorent ses propriétés anti-scorbutiques et rubéifiantes. Rarement on emploie la râpée de la racine comme condiment.

Les Crucifères suivantes abondent dans les jardins, où elles disputent la place au *Thlaspi bursa pastoris*

Sinapis alba L. (mûrit bien). – *Raphanus sativus* L. et sa var. *niger*. (Radis). – *Brassica oleracea* et *bullata* (Chou de Milan). – *B. capitata* (Choux pommé). – *V. botrytis* (Chou-fleur). – *Brassica napus* (Navet). – *Brassica rapa*, *B. esculenta* L. (Chou-rave, Turneps). – *Lepidium sativum*, L. (Cresson alénois).

Le *Cheiranthus cheiri* L. ne résiste pas aux hivers de Miquelon et ne peut être cultivé qu'en pots.

Cakile maritima DC. – Sur les grèves à la grande Miquelon. C.

CISTINEES

* **Hudsonia ericoides** LAM. (*H. tomentosa* NUTT). – Au milieu des *Empetrum* sur les buttes sèches et pierreuses du phare de Miquelon. Rare. Juillet. Commun sur les bords du lac Huron, au Canada, où la famille n'a d'ailleurs que trois autres représentants appartenant aux genres *Helianthemum* et *Lechea*.

VIOLARIEES

* **Viola blanda** WILLD. – Calvaire ; bords de l'étang de Mirande ; butte d'Abondance. C. Mai-juin. – Du Canada à la Louisiane.

Viola cucullata AIT. – Sous les buissons, terrains humides. Colline du Chapeau. C. Mai-juin. – Du Canada à la Louisiane.

* **Viola Mühlenbergii** TORREY. – Terrains humides et pierreux de la plaine de Miquelon. C. Juin.

Ces trois plantes sont communes au Canada.

Viola tricolor L. et *arvensis* DC. – Dans les jardins, parmi les plantes potagères. Juillet. Probablement introduite de la Nouvelle-Écosse. – New-York, Arkansas, bord du lac Huron. Remède certain d'après Provencher, contre l'impétigo du cuir chevelu des enfants.

Viola canina L. – *Viola palustris* L. – Indiqués par Gauthier, non retrouvés.

DROSERACEES

Drosera rotundifolia L. – Dans toutes les parties marécageuses de l'île. C. Juillet-août.

Drosera longifolia L. Moins commun que le précédent. Juillet-août. – Du Labrador à la Floride.

Ces plantes sont astringentes, amères, acidules et même légèrement caustiques. Leurs propriétés contre la toux invétérée ne sont pas connues des habitants.

CARYOPHYLLEES

Silène acaulis L. – Terrains pierreux entre le phare et la grande anse de Miquelon ; terrains humides auprès de la colline du Chapeau. C. Juin-juillet. – Canada, Amérique arctique.

Sagina procumbens L. – Plaine du bourg de Miquelon, autour des habitations. CC. Août. Peut-être introduit.

Les *Spergula nodosa* L., *Cerastium vulgatum* L., et *Stellaria aquatica* POLI., indiqués par Gauthier, n'ont pas été retrouvés.

HYPERICINEES

* **Hypericum virginicum** L. (*Helodes tubulosa* PURSH). – Plaines tourbeuses à l'est de la colline du Chapeau. C. Août. – Du Canada à la Louisiane.

LEGUMINEUSES

Trifolium repens L. Indigène et CC. dans l'île. Juillet-septembre. – Du Canada à la Louisiane.

Trifolium pratense L. - Introduit. lieux cultivés, prés. Rare. Juillet-septembre.

Lathyrus maritimus BIGEL. (*Pisum maritimum*), vulgo *Pois des dunes*. – Langlade, terrains sablonneux ; anse aux Trois-Pics, en haut de la falaise, parmi les éboulis schisteux ; terrains sablonneux de la Pointe aux Alouettes. CC. Juillet-août. – du Labrador à New-York.

Lathyrus palustris L., appelé aussi à Miquelon *Pois des dunes*. - Plaines à l'ouest des butteaux de Langlade, prairies naturelles. C. Juillet. – Du Canada à l'état de Pensylvanie. Ces deux espèces paraissent indigènes.

Medicago sativa L. Essayé à Miquelon, mais ne dure guère qu'un ou deux ans, par suite du manque d'épaisseur de la couche arable du sol de la plaine de Miquelon, qui n'est qu'un banc de galets recouvert d'une faible couche d'humus.

ROSACEES

* **Rubus acaulis** MICHX. (*R. arcticus* L. v. *grandiflorus*). – Plaine de Miquelon, colline du Chapeau. CC. Fl. juin. Matur. juillet-août. – Saskatchewan ⁽⁹⁾, côtes du Labrador.

Rubus arcticus L. – Au pied du cap à Paul, en haut des falaises qui bordent la rade, de ce côté du cap de Miquelon. CC. Juillet. - Saskatchewan, côtes du Labrador, Europe boréale.

* **Rubus triflorus** RICHARDS. (*R. saxatilis* MICHX. – *R. mucronatus* SER.) – Autour du lac (cap Miquelon), sous les buissons, terrains humides ou pierreux. C. Juillet. – De la baie d'Hudson à la Pensylvanie.

* **Rubus canadensis** L. – Colline du Chapeau, anse de la Roncière, lieux secs. C. Juillet-août. – Du Canada à la Virginie.

Rubus idaeus L. – Lieux tourbeux et pierreux. C. Août.

Rubus chamaemorus L. – Vulgo *Plate-bière*. – Abonde dans les plaines tourbeuses de Miquelon, au milieu des Sphagnum, plus rarement dans les endroits secs. Flor. juin. Matur. août. La fleur blanche, une des premières à paraître au printemps, précède le développement des feuilles. Les fruits, gros, jaunes, subglobuleux, acidules et sucrés, ont des propriétés astringentes, et sont employés dans l'île comme anti-diarrhéiques. Les habitants en font une confiture excellente. D'après Popof (Congrès de la Soc. méd. de Moscou et Petersbourg), la décoction du fruit serait diurétique et devrait cette propriété à la présence d'un principe actif qu'il a pu extraire en recouvrant à la méthode dont Lesch s'était servi pour l'extraction du principe de la Blatte orientale. – Labrador et jusqu'au Groenland, dans les Mousses des marais, Europe boréale.

Potentilla anserina L. – Terrains sablonneux dans le voisinage des habitations. C. Juin. – De l'Amérique arctique à la Pensylvanie.

Potentilla fruticosa L. – Lieux humides, bords des cours d'eau. C. Juillet-août. – De l'Amérique arctique à la Pensylvanie, Europe boréale et Pyrénées.

⁹ **Note du copieur** : dans le manuscrit il est écrit partout Saskatchewan.

* **Potentilla tridentata** AIT. – Lieux pierreux ou tourbeux. Plaine du bourg de Miquelon. CC. Juin-août. – Du Labrador au lac Supérieur.

Comarum palustre L. – Marécages autour de l'étang Beaumont, bords du ruisseau de l'Anse. CC. Août. – Du Labrador à Montréal.

Geum rivale L. – Terrains marécageux près de la source dite du petit ruisseau de la Terre-Grasse. Rare. Juillet. – Du Canada à la Pensylvanie.

* **Poterium canadense** B. et H. (*Sanguisorba canadensis* L., *Pimpinella maxima canadensis* CORNUT). – Sur les bords du ruisseau de la Carcasse Est et Ouest. Donne pour les ruminants un bon fourrage qu'on fauche fin juillet et août. CC. août. – Du Labrador à la Géorgie.

* **Spiraea salicifolia** L. (*sp. carpinifolia* WILLD.). – Butte d'Abondance, colline du Chapeau. C. Août. – Du Canada à la Géorgie moyenne. – L'infusion des feuilles de cette plante offre une telle analogie avec celle du thé de Chine, qu'on pourrait la considérer à Miquelon comme un succédané de ce Thé. Elle vaut mieux pour le goût et tout autant pour la santé que les infusions de thé de James, de thé rouge et autres thés employés par les habitants.

* **Rosa nitida** WILLD. – Lieux secs ou légèrement humides. Colline du Chapeau. C. août. – De Terre-Neuve à la Géorgie.

Rosa pimpinellifolia L. Indiqué par Gauthier et non retrouvé. Si cette Rose existe à Miquelon, elle y a été introduite.

* **Fragaria canadensis** MICHX. (*F. virginiana* DUCH.) Vulgo *Fraisier*. – Cap Vert ; pentes sud du cap de Miquelon ; butteaux de Langlade ; endroits pierreux ou sablonneux. Fruits excellents, mûrs fin juillet. Fl. commencement de juillet. Très abondant. – De l'Amérique arctique à la Géorgie.

* **Pirus americana** DC. (*Sorbus americana* PURSH). – Colline du Chapeau. C. Août. Du Labrador en Pensylvanie.

* **Pirus arbutifolia**, v. *melanocarpa* WILLD.; vulgo *Poirier sauvage*. – Arbrisseau rampant rarement dressé et n'ayant, dans ce dernier cas, pas plus de 30 centimètres de hauteur. Fruits astringents, acidules. Colline du Chapeau ; plaines de la Terre-Grasse. C. juillet. – Labrador.

* **Amelanchier canadensis**, var. *oligocarpa* TORR. et GR. – Terrains tourbeux et pierreux de la colline du Chapeau ; anse de la Roncière. C. Juillet. – Du Labrador à la Géorgie.

* **Prunus pensylvanica** L. – Arbrisseau d'environ un demi-mètre de hauteur. Versant nord du Chapeau. C. Juillet. – Du Labrador au Saskatchewan.

* **Prunus serotina** EHRH. – Bois de Mirande, Sylvain, bois de Langlade. Rare. Juillet. – Labrador et jusqu'en Louisiane.

Malus communis JUSS. – Rencontré une seule fois entre le cap de la Demoiselle et le bois de Bellevaux. Rare même à Langlade, et sans doute introduit. Reste rampant et a produit des pommes de la grosseur d'un œuf de pigeon. Fl. juillet.

ONAGRACEES

Hippuris vulgaris L. – Lieux humides. C. juillet. – Du Labrador à New-York.

Mysiophyllum verticillatum et **spicatum** L. – Eaux stagnantes de la plaine et de la pointe du bourg de Miquelon. C. Juillet. – Du Canada à la Floride.

Epilobium palustre L. – Lieux marécageux ou humides; entre les deux ruisseaux de la Terre-Grasse. C. Août. – Du Labrador à la Pensylvanie.

Epilobium tetragonum L. – Terrains pierreux : Terre-Grasse ; anses du Cap. C. août.

Epilobium spicatum LAM. – Terrains humides ou plus souvent secs. atteint parfois 1 mètre de hauteur. Ruisseau Sylvain C. Juillet-août – De l'Amérique arctique à la Pensylvanie. – Les habitants ne se servent pas de cette plante, bien que ses racines et jeunes pousses soient comestibles en salade et que les feuilles soient employées au Canada pour la fabrication de la bière.

L'Epilobium alpinum L., signalé par Gauthier, n'a pas été retrouvé. Toutes ces plantes existent au Canada.

CRASSULACEES

Sedum rhodiola DC. – Anse à Trois-Pics, entre les fentes du rocher, sur le haut de la falaise et le plateau qui le termine. Rare. Juillet. – Semble rare au Canada, où l'on ne trouve guère que le *Sedum portulacoides* WILLD.

GROSSULARIEES

* **Ribes oxycanthoides** L. – Lieux pierreux. Étang de la Loutre ; anse de la Roncière indigène. rare. Fl. juillet. – Canada, Terre-Neuve.

Ribes rubrum L., *Ribes nigrum* L., *Ribes grossularium* L. – Cultivés dans les jardins.

* **Ribes prostratum** L'HER. – Cap Miquelon, autour du lac ; près de l'embouchure du ruisseau du Chapeau. Rare. Juillet. – Du Canada en Pensylvanie.

OMBELLIFERES

Archangelica Gmelini D.C.. – Lieu humides. C. Anses de l'Ouest. Juillet. Groenland, Labrador, Europe boréale.

Ligusticum scoticum L. (*Angelica scotica* LAM.). – Lieux secs ou humides ; anse à Trois-Pics, aux environs des cabanes de pêche de l'ouest et de Pousse-Trou. CC. Juillet. Les pêcheurs la mangent en salade ainsi que la précédente sous le nom de persil marsigoin. – Du Labrador au Massachusetts ⁽¹⁰⁾. Europe boréale.

* **Heracleum lanatum** L. – Terrains humides et sablonneux de Langlade ; falaises de Pousse-Trou, de la Pointe au Cheval ; prairies artificielles. Atteint 1 mètre de hauteur. CC. Juillet-août. – Du Canada en Pensylvanie.

* **Conioselinum canadense** TORR. et GR. – Vulgo : *ciguë*. – Lieux tourbeux, plaines de la Terre-Grasse, plaines au sud du grand étang de Miquelon. C. Août. – N'existe pas au Canada (PROVENCHER), mais seulement sur les bords du lac Supérieur.

Les *Apium graveolens* L., *Petroselinum sativum* HOFF., *Pastinaca sativa* L., *Daucus carota* L. *Anthriscus cerefolium* HOFF., sont cultivés avec succès dans les jardins.

Les *Archangelica atro-purpurea* HOFFM., *Aethusa cynapium* L., indiqués par Gauthier, n'ont pas été retrouvés.

ARALIACEES

* **Aralia nudicaulis** L. – Vulgo : *Salsepareille*, *Sarsaparilla des Anglo-Canadiens*. – Plaines tourbeuses, cap Miquelon ; pente nord du Chapeau ; Bellevaux CC. Souvent stérile. Juillet. Racine estimée à Miquelon comme ayant des propriétés dépuratives (?) – Du Canada à la Géorgie.

CORNEES

¹⁰ **Note du copieur** : écrit partout dans l'ouvrage : « Massachussets ».

* **Cornus alba** L. (*C. stolonifera* MICHX.). – Bords du ruisseau de la Terre-Grasse. Rare. Juillet. – Du Canada au Missouri.

* **Cornus canadensis** L. – Vulgo : *Quatre-temps*. – Colline du Chapeau, chemins de l'ouest. CC. Juin-juillet. Les enfants mangent impunément ses baies rouges, douceâtres. – De l'Amérique arctique à la Pensylvanie, Europe boréale.

Cornus suecica L. – Terres de bruyères, peu humides. CC. Juin-juillet. – Amérique arctique, Terre-Neuve, Labrador. Europe boréale.

Cette plante et la précédente couvrent en juillet des espaces très étendus et rompent agréablement l'aspect triste de la végétation des îles Saint-Pierre et Miquelon.

CAPRIFOLIACEES

* **Viburnum squamatum** WILLD. (*Viburnum nudum* L. et *crassinoides*). – Bourdaine du Canada. Lieux humides, versant nord du Chapeau. C. Août. – Canada.

* **Lonicera Diervilla** L. (*Diervilla canadensis* WILLD). – Sur les petites collines avoisinant le ruisseau Sylvain. C. Juillet-août. – De la baie d'Hudson à la Caroline.

Lonicera caerulea canadensis LAM. (*Xylosteum Solonis* EAT.). – Plaine tourbeuses un peu humides au milieu des Sphagnum. Plaines du Chapeau, bords de l'étang du Chapeau. C. Juin-juillet. – Baie d'Hudson, Labrador.

Linnaea borealis GRONOV. – Lieux humides à l'ombre des arbustes résineux ou mêlés aux Éricacées. Colline du Chapeau ; Calvaire. C. Juillet. Tiges et feuilles amères, sudorifiques et diurétiques, selon Provencher (?). – Du cercle arctique au New-Jersey. Europe et Asie arctiques.

Les *Lonicera villosa* MUHL. et *L. velutina* DC., indiquée par Gauthier n'ont pas été retrouvés.

RUBIACEES

* **Perdicesca repens** PROV. (*Mitchella repens* L.). – Trouvée une seule fois à quelques pas du ruisseau Bibite (août) dans l'humus humide, au milieu des Erica sous lesquels elle se dissimule. Les baies d'un rouge brillant, remarquables par leur double suture, d'un goût passable, sont recherchées par les lagopèdes ou perdrix de l'île. – Du Canada la Louisiane.

Le *Galium uliginosum* L., indiqué par Gauthier, n'a pas été retrouvé.

COMPOSEES

Taraxacum dens-leonis DESF. – Naturalisé dans les prés. Apporté d'Europe. C. Juillet.

Leontodon autumnalis L. – Comme le précédent, mais fleurit un peu plus tard.

Achillea millefolium, v. *occidentalis* L. – Vulgo : *Herbe à dindon*. – Comme les précédents. C. Juillet-août.

Senecio pseudo-arnica SW. – Bord de la mer entre la Coupée et le Boyau. Terrains secs et pierreux. Juillet-août.

Leucanthemum vulgare LAM. – Prés, voisinage des habitations. Introduit. N'existe pas dans l'intérieur de l'île. C. Juillet-août.

Bellis perennis L. – Introduit. Prairies. Rare. Juillet-août.

Dahlia coccinea CAVAN. – Jardins. Plante d'ornement.

Anthemis arvensis L. Camomille sauvage. – *Artemisia absinthium* L. Absinthe. – *Calendula officinalis* L. Souci. – Cultivés dans les jardins.

Tanacetum vulgare L. – Tanaisie. Plante tonique et fébrifuge qui à la réputation bien imméritée d'être emménagogue et que, pour cet usage, on cultive avec empressement.

Les *Cynara scolymus* L., *Cichorium endivia* WILLD., *Tragopogon porrifolius* L., *Lactuca sativa et capitata* L., sont cultivés avec succès.

* **Hieracium canadense** MICHX. – Vulgo : *Pissenlit de montagne*. – Lieux humides tourbeux, bord du ruisseau de la Terre-Grasse. Rare. Août. – Du Canada au Massachusetts.

* **Cirsium muticum** Michx. – Lieux humides ou secs. Anse à Trois-Pics ; près de l'embouchure du ruisseau du Chapeau. Rare. Juillet. – Du Canada à la Louisiane.

* **Prenanthes alba** L. (*Nabalus alba* Hook.). – Buissons CC. Août. – Du Canada à la Louisiane. Les porcs sont avides de sa racine connue dans l'île sous le nom de navet de montagne et qui donne à leur chair un goût excellent. La tige, creuse d'un bout à l'autre, et longue de plus d'un mètre, est employée par les chasseurs pour boire dans les ruisseaux.

* **Solidago squarrosa** MUHL. – Colline du Chapeau. C.

* **Solidago Terrae Novae** TORR. et GRAY. – Colline du Chapeau. C.

* **Aster Radula** AIT. – Lieux humides, plus rarement secs. Plaine de Miquelon ; colline du Chapeau. CC. Août. – Canada, États du Nord.

* **Aster nemoralis** AIT. (*uniflorus* NEES). – Lieux humides, tourbeux. Colline du Chapeau ; plaine de Miquelon. CC. Août. – Canada, Terre-Neuve.

* **Aster umbellatus** Mill., v. *latifolius* GRAY. – Colline du Chapeau.

Les *Erigeron canadensis* L., *Solidago canadensis* L., *Aster tripolium* L., *Artemisia borealis* L., *Carduus nutans* L., *Cineraria carnosae* DE LA PYL. *Hypochaeris radicata* L., indiqués par Gauthier, n'ont pas été retrouvés.

LOBELIACEES

Lobelia Dortmanna L. – Eaux stagnantes et courantes. Plante immergée, les fleurs seules dépassent le niveau. Ruisseau du Chapeau ; étang près de la butte d'Abondance. CC. Août. – Du Canada en Géorgie.

CAMPANULACEES

Campanula rotundifolia L. Abonde dans les prés et les parties humides de l'île. Tellement répandu au Canada que Provencher lui donne le nom de *Camp. canadensis*. CC. juillet.

Le *Campanula pusilla* HAENKE, indiqué par Gauthier, n'a pas été retrouvé.

VACCINIÉES

* **Vaccinium pensylvanicum** LAM., v. *angustifolium* AIT. Vulgo : *Bluet*. – Colline du Chapeau ; Terre-Grasse. CC. Juin-juillet. – Terre-Neuve, Canada (Montréal).

Vaccinium uliginosum L. Mêmes localités. CC. Juin-juillet. – Terre-Neuve, Labrador, Canada.

Vaccinium rubrum DODOENS (*V. vitis idaea* L.). – Vulgo : *Berrys*. – Abonde dans les plaines tourbeuses et aussi les terrains secs de l'île. CC. Juillet. – Les habitants font une bonne confiture avec le fruit, soit en l'employant seul, soit en l'associant aux fruits des *Oxycoccos*. – Terre-Neuve, Canada, État du Maine.

Oxycoccus palustris PERS. et **O. macrocarpus**. PERS. – Vulgo : *Pommes de pré*. – Plaines, mornes, lieux secs ou humides, un peu partout. Ce n'est guère que par la forme du fruit, oblong dans le *O. palustris* et globuleux dans l'*O. macrocarpus*, qu'on distingue les deux espèces. Les habitants font

d'excellentes confitures avec les baies qui sont, en outre, acidules à l'état de crudité et antiscorbutiques. CC. Juillet-août. – Terre-Neuve, Canada, Wisconsin, Virginie.

* **Chiogenes hispidula** TORR. et GR. (*Vaccinium hispidulum* L., *Gaultheria hispidula* MICHX., *Phalerocarpus serpyllifolia* Don). – Vulgo : *Thé d'Anis*, *Anis de montagne*. – Troncs d'arbres en décomposition, pente du Chapeau ; Calvaire ; Cap Miquelon. CC. Mai-juin. Toute la plante est aromatique, les baies sont d'un beau blanc et sucrées à maturité. On emploie les feuilles en infusion, en guise de Thé, et les baies en macération dans l'alcool pour faire la « liqueur d'Anis. » – Terre-Neuve, Canada, Pennsylvanie.

ERICACEES

Arctostaphylos alpina SPRENG L. – Sommet des Mornes ; sommet du Chapeau (alt. 112 m.). C. juin. – Terre-Neuve, île d'Anticosti, Labrador.

* **Gaultheria procumbens** L. – Vulgo : *Thé rouge*. – Mirande ; Blandin ; Terre-Grasse ; anse de la Roncière ; vallée de la Cormorandière (cap Miquelon). C. Septembre. Les feuilles donnent une boisson aromatique agréable qui rappelle le goût du thé d'Anis. Aux États-Unis, on retire de la plante l'essence dite de Winter green. Le fruit ne parvient guère à maturité qu'au printemps. – Montréal, Chicoutimi, Pennsylvanie.

Andromeda polifolia L. – Au milieu des Sphagnum. Chapeau, Terre-Grasse. CC. Juin-juillet. – Plante narcotico-acre, vénéneuse pour les moutons, d'après Provencher (?) – Terre-Neuve, Canada, Pennsylvanie.

* **Cassandra calyculata** DON. – Mêmes localités. CC. Juin. – Canada, Terre-Neuve.

* **Rhodora canadensis** L. – Lieux humides. Entre le morne du Chapeau et le ruisseau du même nom. C. Juin. bel arbrisseau atteignant un mètre de hauteur. Les fleurs naissent au sommet des rameaux avant les feuilles et n'ont qu'une courte durée. – Du Canada en Pennsylvanie.

Azalea procumbens L. (*Loiseleuria procumbens* DESV.) – Lieux secs, peu commun. Juin. Colline du Chapeau, butte d'Abondance.

* **Kalmia glauca** AIT. – Plante couchée au milieu des Sphagnum, une des premières à fleurir ; on la trouve aussi en fleurs dans quelques endroits, même en août et septembre. Époque ordinaire de la floraison, juin. Abonde dans l'île. – Canada, bords de la voie ferrée du Grand-Tronc.

* **Kalmia angustifolia** L. – Vulgo : *Faux-Thé*, *Thé de chèvre*. – Bel arbrisseau d'environ 30 cent. de haut ; les fleurs apparaissent plus tard que celles du *K. glauca* et durent plus longtemps. Colline du Chapeau ; bords de la Belle Rivière de Langlade, du ruisseau des Goëliches. CC. Juillet-août. – Du Canada à la Caroline. Cette plante a une action toxique sur les ruminants ; elle serait toxique aussi pour l'homme, d'après le Dr Gras, qui a observé pendant son séjour à Miquelon un cas d'empoisonnement dû à l'ingestion d'une infusion de cette plante.

Ledum palustre et *latifolium* AIT. – Vulgo : *Thé de James*. – Plante remarquable par ses feuilles dont la face inférieure est couverte d'un duvet couleur d'amadou. Lieux marécageux autour du Chapeau, du Calvaire, etc. On emploie l'infusion des feuilles à Saint-Pierre et Miquelon pour remplacer le Thé, et au Canada pour rendre capiteuses les petites bières. CC. Tout le mois de juillet. – Canada, Wisconsin, Asie et Europe arctiques.

Diapensia lapponica L. Buttes pierreuses de l'Anse ; Calvaire ; Terre-Grasse. CC. juin. – Canada, Terre-Neuve, Labrador, Europe arctique.

PIROLACEES

* **Pirola secunda** L. Buttes à Lalarde, ; colline du Chapeau. C. Août. – Du Canada en Pensylvanie.

Pirola uniflora L. – Plante groupée par 12 ou 15 individus dans les lieux humides, tourbeux, mais toujours rare. Langlade ; vallée de la Cormorandière (Cap) ; environs du pré des Costes, le long du grand étang. Août. – Du Canada en Caroline.

UTRICULARIACEES

Pinguicula vulgaris L. – Lieux humides, terrains argileux. C. Juin-juillet. – Canada.

Utricularia intermedia HAYN. – Mares, eaux stagnantes. C. Juillet-août.

* **Utricularia cornuta** MICHX. – Plantes aphyllé de 5 à 6 cent. de hauteur. Marécages. C. Août. – Canada, Michigan.

* *L'U. vulgaris* L., indiqué par Gauthier, n'a pas été retrouvé.

PRIMULACEES

* **Trientalis americana** PURSH. – Mornes, terrains tourbeux ; la seule plante de l'île dont les fleurs soient heptamères. CC. Juin. – Canada, Chicoutimi, Ottawa, Virginie.

* **Lysimachia racemosa** MICHX. (*L. stricta* AIT., *L. bulbifera* CURT). – Plaine du Chapeau ; prairies Gélos. C. Août. – Canada, État d'Ohio.

Anagallis arvensis L. – Vulg. *Mouron*. Juillet. – Introduit dans les lieux cultivés.

Anagallis tenella L. – Prairies tourbeuses. C.

GENTIANACEES

Menyanthes trifoliata L. – Vulg. *Trèfle d'eau*. – Lieux vaseux : Plaine du Chapeau, bords du ruisseau du Chapeau. Indigène. C. Juin. – Cette plante tonique, fébrifuge, emménagogue, n'est pas utilisée dans l'île. – Canada.

* **Sweertia corniculata** MICHX. – Lieux secs, plaine de Miquelon, colline du Chapeau. C. Août-septembre. – Du Canada à New-York.

BORRAGINEES

* **Mertensia maritima** DON. – Vulgo : *Sanguinie de mer*. – Bords de galets. Usage populaire dans le rhumatisme, en applications extérieures. CC. Juillet. – Du Canada à New-York.

Borrago officinalis L. Introduit dans les jardins. Juin-juillet.

Aucune Solanée n'est indigène dans l'île. Le *Solanum tuberosum* L. (*Pomme de terre*) réussit très bien ; les *Lycopersicum esculentum* MILL. (*Tomate*), *Capsicum annuum* L. (*Piment*), *Solanum esculentum* DON. (*Aubergine*), mûrissent à moitié dans les jardins. Le *Nicotiana tabacum* L. réussit assez bien.

SCROPHULARIACEES

* **Chelone glabra** L. – Bords du ruisseau de la Terre-Grasse.

Euphrasia officinalis L. – Prés, pâturages. Partout. CC. Juillet. – Canada, Montagnes Rocheuses.

Rhinanthus minor EHRH. – Prairies artificielles, terrains tourbeux de l'intérieur de l'île. CC. Août. – Canada, Massachusetts.

LABIEES

Brunella vulgaris L. – Sur les falaises qui dominent l'anse à Trois-Pics ; autour des cabanes de l'ouest ; pentes du cap, vis-à-vis de la rade, lieux où elle atteint 30 cent. de hauteur. CC. Août. – Du Canada à la Louisiane.

* **Lycopus virginicus** L. Plaine de Miquelon. Assez commun. Août. Est employé aux États-Unis contre l'hématémèse. – Canada, États-Unis.

Les *Thymus vulgaris* L., *Satureja hortensis* L., *Galeopsis ladanum* L., *Mentha piperita* L., *Lamium amplexicaule* L. ont été introduits et ne se trouvent que dans les jardins ou dans leur voisinage.

PLANTAGINEES

Plantago maritima L. – Fissures des rochers, d'où le nom vulgaire de Passe-Pierre ; anse à Trois-Pics ; anse de l'Ouest. CC. Juillet. Les habitants l'emploient rarement comme légume dans la soupe ou comme condiment en macération dans le vinaigre. – Canada. Rivages à eau salée.

Plantago major L. et **P. lanceolata** L. – Autour des habitations. C. Août. Plantes probablement introduites.

CHENOPODEES

Atriplex hastata L. – Introduit dans les jardins.

Chenopodium rubrum L. Introduit dans les jardins.

Chenopodium opulifolium SCHRAD. – Introduit dans les jardins.

POLYGONEES

Rheum rhaponticum L. – *Rhubarbe*. – Introduit dans les jardins ; résiste en pleine terre aux hivers de l'île. Les Anglais de la colonie font des confitures avec les pétioles charnus de la plante. C. Juillet.

Rumex acetosa L. Jardins. Juillet-août. peut-être indigène. Croît spontanément au Canada et dans les Montagnes Rocheuses.

Rumex acetosella L. Terrains pierreux de la plaine de Miquelon ; route de l'Ouest. Indigène. Canada, Saskatchewan.

Rumex crispus L. – Prairies artificielle. – Introduit.

Rumex obtusifolius L. – Prairies artificielles. – Introduit.

Fagopyrum vulgare NEES. – Essayé à Miquelon. Ne mûrit pas complètement.

Polygonum convolvulus L. – Rare à Miquelon. – Canada.

Polygonum viviparum L. – Dunes. C. Juillet. – Cette plante, employée par les Tartares pour faire une espèce de pain, n'a pas d'usage à Miquelon.

Polygonum aviculare L. – Bords de sables et de galets. C. Tout l'été. – Canada, États-Unis.

Polygonum amphibium L. var *natans*. – Embouchure du ruisseau de la Terre-Grasse. Rare. Août. – Canada, Illinois.

Les *Polygonum hydropiper* et *P. sagittatum* L., signalés par Gauthier, n'ont pas été retrouvés.

EMPETRACEES

Empetrum nigrum L. : Vulgo : *Goules noires*. – CC. Avril-mai.

Empetrum rubrum VAHL. – Vulgo : *Goules rouges*. – CC. Avril-mai, sur les mornes et collines, notamment au Calvaire.

Ces deux espèces sont difficiles à distinguer, en dehors de la couleur du fruit. L'*E. rubrum*, inconnu au Bas-Canada, n'existerait, suivant Provencher, qu'au détroit de Magellan, sur les côtes du Labrador et dans les îles du golfe Saint-Laurent, dont les habitants mêlent ses fruits à ceux de son genre, *E. nigrum*, du *Vaccinium rubrum (vitis-idaea)* et du *Rubus chamaemorus* pour en faire des confitures. Aux îles Saint-Pierre et Miquelon où sa présence est bien constatée, il n'est pas utilisé, pas plus que l'*E. nigrum*.

De toutes les phanérogames, l'*Empetrum* est celle qui atteint les points les plus élevés des mornes. On la voit, laissant derrière elle les autres Éricacées qui l'avaient accompagnée plus ou moins haut (*Ledum*, *Vaccinium rubrum (vitis-idaea)*, etc.), résister, autour des rocs dénudés, à des vents violents, presque permanents et envahir le domaine des Parmélia qui finissent par l'attaquer et faire disparaître sous les expansions ses rameaux les plus avancés.

EUPHORBIACEES

Euphorbia peplus L. – Rare. Jardins. Introduit.

URTICEES

Urtica dioica et **urens** L. – Autour des habitations. Introduit.

CUPULIFERES

* **Corylus americana** et *rostrata* WALT. – Vulgo : *Coudrier*, *Noisetier*. – Mirande, bois de Langlade, le long de la Belle Rivière. C. Juillet. Écorce légèrement fébrifuge. Inusité. – Canada, États-Unis.

BETULACEES

* **Betula pumila** L. – Bord des étangs. C. Juin. – Labrador.

Alnus glutinosa GÆRTN. – Versant sud du Chapeau ; Calvaire. C. Juin.

Alnus viridis D.C. – Bord des ruisseaux, marécages. C. Juin. – Canada.

Les *Betula lenta* L. (*Merisier rouge*), et *Alnus incana* WILLD. qui croissent en abondance à Terre-Neuve, d'après Howley (Geography of Newfoundland), ont été signalés à Langlade par quelques personnes étrangères à la Botanique. Il ne peuvent toutefois être admis parmi les plantes de l'île qu'après vérification ultérieure.

MYRICEEES

Myrica gale L. Bord des cours d'eau. Juin. – Canada.

CONIFERES

* **Abies balsamifera** MICHX. ? – Vulgo : *Sapin blanc*. – La Térébenthine appelée baume du Canada, baume de Gilead, est sans usage dans la colonie.

* **Abies canadensis** MICHX ? (*Tsuga canadensis* PROVENCHER). Spruce. CC. – Suivant Provencher, sa limite extrême au nord de Québec serait le cap Tourmente et il n'arriverait pas jusqu'à la baie d'Hudson.

* **Abies nigra** MICHX. (*Picea nigra* L., *Pinus nigra* AIT.). – Vulgo : *Spruce noir* à St-P. M. Grosse épinette. CC. Bois de Blondin ; étang de la Loutre. – Canada, baie d'Hudson.

* **Abies alba** MICHX. (*Picea alba* LINK., *Pinus alba* AIT.) – Vulgo à Miquelon : *Spruce blanc*. – N'est qu'une variété du précédent. Même fréquence et même habitat. ; plus commun à Langlade.

Ces trois dernières espèces, rabougries à la grande Miquelon, sont un peu plus fortes à Langlade, où elles atteignent une hauteur de 5 à 6 mètres.

Le bois du *Spruce noir* léger, résistant et élastique, est utilisé pour la construction de petites goélettes. On emploie les jeunes pousses à la fabrication de la boisson habituelle du pays ou bière de *Spruce*.

* **Larix laricina** MICHX. – Vulgo : *Bois de violon*. – Arbuste de 1 mètre de hauteur. AC. A Langlade. Rare à Miquelon. Embouchure du ruisseau de la Terre-Grasse et bords du ruisseau de la Carcasse-Est. On l'emploie en décoction dans le traitement des plaies. – Rimouski- Pensylvanie.

Quelques personnes qui ont exploré attentivement Langlade prétendent y avoir trouvé :

1° *Pinus strobus* L. (*P. virginiana* PLUNK., *P. alba canadensis* PROV. ou pin blanc.

2° *Pinus rubra* MICHX. (*P. resinosa* PURSH.). *Pin résineux, pitch pine*.

3° *Pinus Banksiana* LAMB. *Pin gris, Cyprès*.

4° *Taxus canadensis* WILLD. (*Taxus procumbens* LODD.). *If*.

5° *Fraxinus sambucifolia* LAM. *Frêne noir*.

6° *Populus tremuloides* MICHX.

7° *Populus balsamifera* MICHX.

8° *Salix longifolia, purpurea, repens, herbacea*.

La présence de ces arbres qui croissent à Terre-Neuve est à vérifier à Miquelon.

Juniperus communis L. – Arbrisseau couché ; lieux secs, rochers. CC. Juillet. – Le décocté de la plante réduit en consistance d'extrait est appliqué extérieurement contre le rhumatisme sous le nom de Cirrouenne ou Cirrhoëne.

* **Juniperus virginiana** et **prostrata** LIN. (*Juniperus sabina* HOOK.). – Arbrisseau rampant; même port et même station que le précédent. Aux environs du Bec et sur les hauteurs du Cap Miquelon. Fruits mûrs fin juillet. – Canada, Terre-Neuve, États-Unis, Louisiane.

Les propriétés spéciales du *J. virginiana* sont complètement ignorées des habitants.

ORCHIDEES

* **Phalanthera fimbriata** LINDL. – Lieux humides. Pré des Costes ; partie inférieure du Cap de Miquelon (côté de la rade). C. Août. – Canada.

Phalanthera hyperborea LINDL. – Lieux marécageux C. Juillet-août. Celle de toutes les Orchidées de l'île qui fleurit la première. – Baie d'Hudson. – Islande.

* **Phalanthera lacera** GRAY. – Plaine du Chapeau ; environs du pré des Costes. AC. Août. – Canada

* **Phalanthera blephariglottis** LINDL. – Plaines marécageuses du Chapeau. AC. Août. – Canada.

* **Phalanthera orbiculata** LINDL. – Lieux humides et ombragés. Moins commun que les précédents. Juillet-août. – Du Canada (Québec) à la Virginie.

* **Microstylis ophioglossoides** NUTT. – Au milieu des plantes herbacées des marécages. Rare. Août. – Du Canada à la Virginie et à la Louisiane.

* **Arethusa bulbosa** NUTT. – Au milieu des *Sphagnum*. Plaine entre l'étang et la colline du Chapeau. C. Juillet. – Du Canada au Wisconsin.

* **Pogonia ophioglossoides** NUTT. – Paraît de prime abord difficile à distinguer du précédent. S'en distingue par sa racine fibreuse, non bulbeuse, et par la tige portant deux feuilles, tandis que l'*Arethusa bulbosa* est aphyllé. Même fréquence et mêmes stations. Août. – Du Canada à la Virginie et à la Louisiane.

* **Calopogon pulchellus** BR. (*Cymbidium* WILLD.). – Lieux tourbeux. Plaine à l'ouest de l'anse de Miquelon. C. Août. – Du Canada à la Floride.

* **Spiranthes cernua** RICH. – Plaine autour du ruisseau Bibite. AC. Fin août-septembre. La dernière des Orchidées de l'île à fleurir. – Canada (Québec).

* **Cypripedium acaule** AIT. – Petit ruisseau de la Terre-Grasse ; versant nord du Chapeau ; marécages de l'anse de Miquelon. Rare. Janvier-juillet. – Canada (Québec).

Les *Goodyera repens* R. BR. et *Cypripedium spectabile* WILLD., indiqués par Gauthier, n'ont pas été retrouvés.

IRIDEES

* **Iris versicolor** L. – Terrains humides, où il atteint 0 mèt. 80 centim. de hauteur, plus rarement lieux secs. C. Fin juillet. – Du Canada à la Louisiane.

Sisyrinchium anceps L. – Lieux humides. C. Fin juillet-août.

Ces deux plantes sont, avec *Iris virginiana* L. et *Sisyrinchium mucronatum* MICHX. qui n'ont pas encore été observés à Saint-Pierre et Miquelon, les seuls représentants indigènes de la famille de Iridées au Canada, à notre connaissance du moins. L'Irlande est la seule localité européenne pour cette espèce

ASPARAGEES

* **Streptopus roseus** MICHX. – Dans les buissons de Sapins rabougris. – Colline du Chapeau ; autour du lac (Cap Miquelon). Rare. Juin. – Du Canada en Pensylvanie.

* **Streptopus amplexifolius** PERS. – Plus commun que le *S. roseus*. Mêmes localités. Juillet. – Canada Rimouski.

* **Clintonia borealis** RAFIN. – Lieux légèrement humides, particulièrement à l'ombre des buissons de Sapins (*Convallaria borealis* L.) C. Juin. – Du Canada au Missouri.

* **Smilacina stellata** DESF. – Plaine marécageuse entre les deux ruisseaux de la Terre-Grasse ; bords du ruisseau de la Carcasse Est ; AC. Juillet. – Canada, bords du lac Saint-Jean.

Smilacina trifolia DESF. – Partout dans les lieux humides ; autour du lac ; Cap Miquelon. CC. Fin juin-juillet. – Du Canada en Pensylvanie, Asie boréale, Sibérie ; manque à l'Europe.

Smilacina bifolia DESF. var. *Canadensis* GRAY. – Partout dans les lieux humides. CC. Fin juin-juillet. – Du Canada au Wisconsin.

L'Asparagus officinalis L. est peu cultivé. On parvient, à force de soins et d'engrais, à obtenir de jeunes pousses comestibles.

LILIACEES

Les *Allium schoenoprasum* L., *ascolicum* L., *cepa* L., *sativum* L., *porrum* L., prospèrent dans les jardins.

Le *Lilium candidum* L. et quelques autres espèces du genre sont très rustiques et se cultivent en pleine terre sans avoir à souffrir de l'hiver.

MELANTHACEES

* **Tofieldia glutinosa** MICHX. – C. à Miquelon, sur le bord du ruisseau de la Carcasse et dans tous les endroits marécageux. Fleurit vers la mi-août. – Rare au Canada, Ohio.

TYPHACEES

Sparganium natans L. Eaux stagnantes au nord du chemin de la grande Coupée. – Canada, Montréal.

ALISMACEES

Triglochin maritimum L. – Marécages salés. C. juin-juillet. – du Canada à la Louisiane.

ERIOCAULONEES

Eriocaulon septangulare WILLD. – Submergé presque entièrement dans les mares, entre le morne du Chapeau et le ruisseau de la Carcasse Est ; étang au sud de la butte d'Abondance. CC. Août-septembre. – Haut-Canada, Écosse, Irlande.

NAIADEES

Potamogeton natans L. – Eaux stagnantes, vers la grande Coupée et dans la plaine de Miquelon.

Potamogeton perfoliatus L. – Mêmes localités.

JONCEES

Luzula pilosa WILLD. – CC. Juillet.

Luzula campestris, v. *congesta* DC. – Vulgo : *Rouche*. – Lieux marécageux. CC. Juillet. – Canada.

* **Luzula melanocarpa** DESV. – C. Juillet. – Canada.

Luzula multiflora LEJEUNE. – CC. Juillet. – Cap Miquelon.

* *Juncus Pylaei* spécial aux îles Saint-Pierre et Miquelon (Kunth, *enum. plant.*, III). Non retrouvé.

Juncus balticus WILLD. – *Juncus glaucus* EHRH. – *Juncus lamprocarpus* EHRH. – *Juncus filiformis* L. – *Juncus tenageia* L. – *Juncus effusus* L. – *Juncus bufonius* L. – CC. Dans l'île. – Juillet.

Les *Juncus conglomeratus*, *trifidus*, *biglumis* L., *canadensis* LAHARPE signalés par Gauthier, n'ont pas été retrouvés.

CYPERACEES

Eriophorum vaginatum L. – Marais tourbeux. CC. Juin. – Canada.

Eriophorum russeolum FR. – AC.

Eriophorum polystachyum, v. *latifolium* L. et v. *angustifolium* – CC. Juin-Août.

* **Eriophorum virginicum** L. – CC. Août.

Carex panicea L. – CC. Août.

Carex xanthophysa WAHL. (*C. folliculata* L.). – CC. Août. Marécages à l'ouest du Chapeau.

* **Carex aperta** BOOT. près du Chapeau.

Carex pauciflora LEIGHT. – Juillet.

Carex Oederi EHRH. – C. Juillet.

Rhynchospora alba WILLD. – C. Août.

Scirpus caespitosus L. CC.

* **Scirpus atro-virens** WILLD. – CC. Ruisseau de la Carcasse.

Ces Cypéracées, qui sont indigènes et habitent en grande quantité les marécages et les plaines tourbeuses de Miquelon, au milieu des *Sphagnum*, croissent aussi au Canada.

GRAMINEES

Agrostis alba L. – **Festuca elatior** L. – **Avena elatior** L. – **Bromus mollis** L. – **Dactylis glomerata** L. **Lolium perenne** L. – **Phleum pratense** L. – **Anthoxanthum odoratum** L. **Cynodon dactylon** PERS. – **Poa pratensis** L. – Introduites d'Europe ou du continent américain.

* **Bromus canadensis** MICHX. – Grande Miquelon.

* **Poa canadensis** PALIS. – Grande Miquelon.

Triticum repens L. Indigène aux îles S.-P. M. – Canada, bords de la Saskatchewan ; Montagnes Rocheuses.

* **Elymus mollis** TRIN. – Trois bourques ; banc de galets. – C. Juillet.

Ammophila arenaria LINDL. – Les racines fortes et traçantes de cette Graminée retiennent efficacement les sables sur les dunes de l'ouest et de Mirande. On la retrouve du Canada au Michigan, sur les bords de la mer et des lacs.

Les *Avena sativa* L., *Triticum sativum* L., *Secale cereale* L., *Hordeum vulgare* L. ont été cultivés avec succès à Langlade. Le *Zea mays* L. se développe bien, mais ne mûrit pas.

L'impression du catalogue des phanérogames était à peu près terminée lorsque nous avons eu connaissance de la *Florule des îles Saint-Pierre et Miquelon*, que vient de publier M. le docteur Bonnet. Cette Florule, établie d'après les échantillons en nature provenant de La Pylaie et conservés au Muséum de Paris, comprend un assez grand nombre d'espèces (surtout de Saint-Pierre), qui n'ont pas été recueillies par le docteur Delamare, dont les recherches concernent principalement la grande Miquelon. Le docteur Delamare ne pouvait connaître les découvertes de La Pylaie, ce dernier n'ayant rien publié à ce sujet, et l'on s'expliquera ainsi que le nom de La Pylaie n'ait pu être indiqué le cas échéant, comme celui de premier collecteur.

Les considérations générales qui précèdent notre énumération n'ont été rédigées que d'après les seules espèces trouvées par le docteur Delamare, et nous renvoyons le lecteur, pour les détails et l'indication des localités, à l'intéressant mémoire de M. le docteur Bonnet. Nous nous bornerons à mentionner les listes succinctes des espèces qui manquent à notre Catalogue et qui proviennent en grande partie des récoltes de La Pylaie à Saint-Pierre. Il faut admettre d'ailleurs que la Flore des îles Saint-Pierre et Miquelon a pu se modifier par l'introduction ou la disparition d'un certain nombre d'espèces depuis l'exploration de La Pylaie, qui date de près de trois quarts de siècle.

Espèces américaines

<i>Thalictrum dioecium</i> L.	<i>Acer spicatum</i> LAM.	<i>Prinos verticillata</i> L.
<i>Nemophanthus canadensis</i> DC.	<i>Rubus strigosus</i> MICHX.	<i>Rosa Caroliniana</i> L.
<i>Myriophyllum tenellum</i> BIGEL	<i>Oenothera biennis</i> L.	<i>Anaphalis margaritacea</i> B et H.
<i>Gaylussacia dumosa</i> TORR & GRAY	<i>Gaylussacia resinosa</i> GRAY.	<i>Bartonia verna</i> MICHX.
<i>Halenia deflexa</i> Gris.	<i>Mentha canadensis</i> L.	<i>Rumex salicifolius</i> Weinm.
<i>Laportea canadensis</i> Gaudich.	<i>Salix Culteri</i> Tueck.	<i>Betula Michauxii</i> Spach.
<i>Betula papyrifera</i> Michx.	<i>Myrica cerifera</i> L.	<i>Taxus canadensis</i> Willd.
<i>Ruppia rostellata</i> Koch.	<i>Phalanthera dilatata</i> Lindl.	<i>Gynadenia tridentata</i> Lindl.
<i>Carex vulpinoidea</i> Michx.	<i>Carex crinita</i> Lam.	<i>Carex intumescens</i> Rudge.
<i>Spartina cynosuroides</i> Willd.		

Le *Ruppia rostellata* Koch est une espèce maritime. Les *Gaylussacia resinosa*, *Carex vulpinoidea*, *Carex intumescens* s'avancent vers le sud jusqu'en Louisiane, comme les espèces de notre liste (D).

Espèces commune à l'Amérique et à l'Europe

<i>Ranunculus reptans</i>	<i>Arenaria lateriflora</i>	<i>Stellaria borealis</i>
<i>Stellaria longifolia</i>	<i>Stellaria uliginosa</i>	<i>Cerastium viscosum</i>
<i>Potentilla norvegica</i>	<i>Circaea alpina</i>	<i>Galium triflorum</i>
<i>Galium trifidum</i>	<i>Arctostaphylos uva ursi</i>	<i>Pirola minor</i>
<i>Convolvulus sepium</i>	<i>Scutellaria galericulata</i>	<i>Callitriche verna</i>
<i>Potamogeton heterophyllum</i>	<i>Lemna minor</i>	<i>Sparganium simplex</i>
<i>Heleocharis palustris</i>	<i>Eriophorum alpinum</i>	<i>Aira caespitosa</i>
<i>Aira flexuosa</i>	<i>Holcus lanatus</i>	<i>Poa laxa</i> .

Espèces introduites ou dont l'indigénat est douteux

Ranunculus sceleratus	Barbarea vulgaris	Barbarea praecox
Thlaspi arvense	Geranium robertianum	Stellaria media
Vicia sativa	Ervum tetraspermum	Montia fontana
Sonchus oleraceus	Sonchus asper	Matricaria inodora
Senecio vulgaris	Cirsium arvense	Gnaphalium uliginosum
Gaelopsis tetrahit	Polygonum persicaria	Polygonum lapathifolium
Urtica urens	Agrostis vulgaris	Cynosurus cristatus.

Espèces maritimes

Lepigonum medium, Lepigonium salinum, Ruppia rostellata.

Ces listes qui complètent l'énumération des espèces observées par le docteur Delamare, principalement à la Grande Miquelon, ne modifient pas d'ailleurs les conclusions que nous avons données dans nos préliminaires sur le caractère de la flore de la colonie. Si on néglige les plantes introduites, dont on ne peut réellement tenir compte pour apprécier la végétation d'une région, on trouve que sur l'ensemble des phanérogames observées, les espèces américaines entrent dans la proportion de 46 pour cent, et les espèces boréales ou subalpines, dans la proportion de 62 pour cent.

CRYPTOGAMES VASCULAIRES

FOUGERES

* **Osmunda cinnamomea** L. – Lieux humides. Abonde partout. Juillet. – Canada, Québec, Louisiane.

Pteris aquilina L. – CC. Août. – Canada, États-Unis, Louisiane.

* **Nephrodium Novaeboracense** HOOK. – Lieux humides et ombragés, entre les deux ruisseaux de la Terre-Grasse. C. Août. Canada.

Polystichum callipteris DC. (*Aspidium cristatum* Sw.). – Lieux humides. Mornes de Mirande. CC. Août-septembre. – Canada.

Polystichum spinulosum DC. – Lieux humides. Versant nord du Chapeau. CC. août. – Canada.

Polypodium vulgare L. – Lieux pierreux. Pentes du Chapeau ; Calvaire. CC. Mai-août. – Canada, États-Unis.

Polypodium phegopteris L. Dans les buissons, lieux humides. Au Cap ; autour du lac. C. – Canada, États-Unis.

* **Polypodium hexagonoptera** MICHX. – Grande Miquelon.

L'Osmunda spectabilis, signalé par Gauthier, n'a pas été retrouvé.

LYCOPODIACEES

Lycopodium annotinum L. – Lieux humides, au pied des mornes. AC. La poudre des Coniothèques de cette espèce est assez abondante pour être employée dans l'intertrigo des enfants.

Lycopodium complanatum, **L. clavatum**, **L. inundatum** et **L. dendroideum** MICHX. Même dispersion à Miquelon que le précédent.

Le *Lycopodium alpinum* L., signalé par Gauthier, n'a pas été retrouvé. *L. Selago* L. est signalé dans la Florule du Dr Bonnet.

EQUISETACEES

Equisetum silvaticum L. – Marécages autour du Calvaire; le long du ruisseau de la Carcasse Est ; plaine de la Terre-Grasse. CC. Juin.

Equisetum limosum L. – Havre de la Terre-Grasse, Presque entièrement submergé. C. Juillet.

Autres espèces signalées dans la Florule du Dr Bonnet, *E. arvense* L., *E. variegatum* SCHLEICH.

CRYPTOGAMES CELLULAIRES

MOUSSES

La végétation muscinale de Miquelon, outre quelques traits qui lui sont propres, a la plus grande analogie avec celle de la moitié méridionale de la Scandinavie ou de la zone subalpine des montagnes de l'Europe moyenne. Les trois quarts des espèces qui la composent se retrouvent en effet dans la région supérieure des Sapins de ces montagnes, c'est-à-dire de 900 à 1100 m. d'altitude dans les Vosges, de 1200 à 1400 m. dans le Jura, et de 1500 à 1800 m. dans les Pyrénées, et il est remarquable que la température moyenne (+ 5° degrés centigrades), le régime pluvial et la durée de persistance de la neige, dans cette zone montagneuse, sont sensiblement les mêmes qu'à Miquelon (¹¹).

Parmi ces espèces subalpines nous citerons :

Dicranum elongatum	Dicranum longifolium	Dicranum fuscescens
Dicranum Schraderi	Racomitrium fasciculare	Bryum Duvalii
Bryum pallescens	Bryum cirratum	Tetraplodon mnioides
Ulota Drummondii	Brachythecium reflexum	Brachythecium Starkei
Plagiothecium Muhlenbeckii	Hypnum reptile	Hylocomium umbratum
Andraea petrophila.		

Puis viennent des espèces de la zone silvatique moyenne :

Dicranella cerviculata	Dicranum majus	Dicranum montanum
Trematodon ambiguus	Didymodon cylindricus	Racomitrium aciculare
Racomitrium lanuginosum	Ulota intermedia	Splachnum ampullaceum
Polytrichum gracile	Bryum inclinatum	Webera nutans
Fontinalis squamosa	Antitrichia curtipendula	Brachythecium plumosum
Hypnum imponens	Hypnum uncinatum	Hypnum stramineum
Hypnum eugyrium	Hypnum Crista-Castrensis	Hypnum fluitans
Hypnum lycopodioides	Hypnum scorpioides	Hylocomium loreum

Enfin, des espèces qui, en Europe, apparaissent dès les lignes inférieures de la région des forêts. En revanche, absence complète des Mousses méridionales et de la plupart des espèces européennes des régions basses qui s'avancent au nord jusqu'en Suède. C'est à peine si l'on pourrait citer cependant six espèces cosmopolites, communes à Miquelon et aux plaines du midi de l'Europe : *Grimmia acrocarpa*, *Funaria hygrometrica*, *Brachythecium rutabulum*, *Hypnum cupressiforme*, *H. cuspidatum*, *H. purum*, *Ceratodon purpureus*.

Nous avons été surpris de ne pas recevoir de Miquelon un assez grand nombre d'espèces qui se rencontrent habituellement dans les tourbières du nord de l'Europe : *Cinclidium*, *Splachnum*, *Paludella*, *Bryum (Cladodium)*, *Meesea*, *Mnium* et surtout *Hypnum* de la section *Harpidium*, ces derniers représentés cependant par d'abondantes et robustes touffes monèques et fertiles du *H. fluitans* (¹²). Assurément l'exploration de Langlade, ou petite Miquelon, est restée fort incomplète ; mais comment expliquer l'absence de ces Mousses si essentiellement turficoles à la grande Miquelon ? Nous sommes enclins à supposer que la végétation exubérante des Sphagnum y nuit aux autres plantes. De fait, entre leurs touffes

¹¹ Voir *Bryogéographie des Pyrénées*. Par le D. Jeanbernat et F. Renauld, 1 vol. in-8, 196 pages. (Extrait des Mémoires de la Société des sciences naturelles de Cherbourg. 1886.)

¹² Les *Hypnum scorpioides* et *lycopodioides* n'ont été trouvés encore que dans une seule mare à fond vaseux.

serrées nous n'avons guère constaté que les *Hypnum stramineum* et *fluitans*, qui souvent en sont réduits à croître par tiges isolées et grêles.

A l'exception du *Pogonatum capillare*, aucune espèce véritablement arctique n'a été constatée à Miquelon ; mais on y rencontre un certain nombre de Mousses qui, en Europe et en Asie, sont spéciales aux régions du Nord (Scandinavie, Sibérie) et manquent aux montagnes élevées de l'Europe moyenne : ce sont : 1° *Dicranum tenuivnerve* ZETT., déjà récolté à Terre-Neuve et au Labrador, ainsi que nous avons pu nous en assurer par l'examen d'échantillons qu'a bien voulu nous communiquer M. Bescherelle, mais non connu sous son véritable nom, à moins qu'il ne faille l'identifier avec le *Dicranum labradoricum* C. MÜLL. ; 2° *Brachythecium latifolium* LINDB. nouveau pour l'Amérique ; 3° *Platithecium turfaceum* LINDB. ; 4° *Thyidium Blandowii* SCH., qui s'avance un peu dans l'Europe moyenne, sans dépasser toutefois le 51° parallèle ; 5° enfin la var. *orthothecioides* LINDL. Du *Hypnum uncinatum*.

Les espèces maritimes sont représentées à Miquelon par *Grimmia maritima* et *Ulota phyllantha*.

Il nous reste maintenant à parler des espèces exclusivement américaine de notre colonie, et ces espèces sont peu nombreuses. Tandis que les phanérogames de cette catégorie entrent dans la proportion d'environ 46% du nombre total des espèces, sur les quatre-vingt-quatorze Mousses observées à Miquelon, on ne peut guère en citer que quatre extra-européennes, c'est-à-dire 4,2%. Ce sont : *Dicranum miquelonense* REN. et CARD., créé pour une forme dont on ne pourra juger exactement la valeur spécifique que lorsqu'elle aura été trouvée fertile ; *Brachythecium Novae Angliae* SULL. qui semble confiné dans les parties voisines du continent américain ; enfin, les *Raphidostegium recurvans* SULL. et *Hymnum curvifolium* HEDW., qui sont répandus dans les États de l'est et s'avancent vers le sud jusqu'en Caroline.

Connaissant la grande puissance de diffusion des Mousses, on pourrait être surpris que si peu d'espèces américaines arrivent jusqu'à Miquelon, si l'on ne savait que la plupart des espèces endémiques⁽¹³⁾ des États de l'est ne dépassent guère vers le nord le 44° parallèle et pénètrent peu au Canada dont la flore muscinale offre en revanche, la plus grande analogie avec celle du nord de l'Europe et de la Sibérie. C'est bien à cette région canadienne qu'appartiennent Terre-Neuve et Miquelon, malgré les différences entre le climat maritime de ces îles et le climat continental du Canada.

Déjà les *Helodium paludosum* et *Climacium americanum* paraissent manquer à Miquelon, où ils sont remplacés, le premier par *Thyidium Blandowii*, et le second par *Climacium dendroides*. Cependant, sous le rapport de la quantité de dispersion de certaines espèces, Miquelon offre encore quelques traits communs avec les États de l'est du continent américain, traits qui se reproduisent également dans la flore du Canada, dont celle de Miquelon n'est qu'un reflet ; c'est en particulier l'abondance des *Hypnum reptile* et *H. imponens*, beaucoup plus disséminés en Europe. Il est remarquable que, tandis que le *Ulota intermedia* SCH. (probablement peu distinct de *Ulota americana* MITT.) pullule sur les Bouleaux et les Sapins de Langlade et que *Ulota Drummondii* n'y est pas rare, on n'a rapporté encore de cette île aucun échantillon d'un *Orthotrichum* quelconque. L'*Ulota phyllantha* reste stérile comme en Europe ; il en est de même de quelques espèces qu'on trouve rarement munies de capsules : *Dicranum montanum*, *Leucobryum glaucum*, *Racomitrium lanuginosum*, *Antitrichia curtispindula*, *Fontinalis squamosa*, *Climacium dendroides*, *Hypnum arcuatum*, *cuspidatum*, etc. En revanche, les *Dicranum majus*, *D. undulatum*, *D. Schraderi*, *Aulacomnium palustre*, *Hypnum stramineum* fructifient communément à Miquelon.

En ce qui concerne les formes spéciales qu'affectent certaines espèces, il faut citer tout d'abord les variétés à capsule pâle et striée et à feuilles ténues du *Dicranum scoparium* (var. *sulcatum* R. et C., v. *pallidus* C. M.), qui sont très répandues à Miquelon et dans les États de l'est du continent américain, tandis qu'elles n'existent peut-être pas en Europe, ou y sont mal caractérisées.

Parmi les autres formes nouvelles que nous avons reconnues à Miquelon et qui pourront se retrouver au Canada, nous indiquerons la var. *flexicaule* R. et C. du *Dicranum scoparium*, le **Racomitrium Delamarei* R. et C., qu'on serait tenté de considérer comme une espèce propre, la variété à feuilles

¹³ *Bruchia flexuosa*, *Archidium ohioense*, *Fissidens limbatus*, *obtusifolius*, *Ptychomitrium incurvum*, *Drummondia clavellata*, *Orthotrichum ohioense*, *strangulatum*, *Schlotheimia Sullivantii*, *Aulacomnium heterostichum*, *Pogonatum brevicaulis*, *Cryphaea glomerata*, *Letpodon trichomitrium*, *ohioense*, *Leucodon julaceus*, *Clasmatodon parvulus*, *Thelia*, *Leskea obscura*, *denticulata*, *Pylaisia intricata*, *velutina*, *Cylindrothecium seductrix*, *Climacium americanum*, *Thyidium scitum*, *gracile*, *Brachythecium acuminatum*, *Eurhynchium Boscii*, *Rhynchostegium serrulatum*, *Amblystegium compactum*, etc., etc.

obtusément largement acuminées du *Hypnum arcuatum*, et la forme spéciale qu'affecte à Miquelon le *Hypnum eugyrium* SCH.

Parmi les espèces de notre énumération, les suivantes n'avaient pas encore été indiquées en Amérique : *Dicranum tenuinerve* ZETT. (signalé sous le nom de *D. elongatum*), *Fontinalis squamosa*, *Brachythecium latifolium* LINDB., *Amblystegium porphyrrhizum* LINDB., *Hypnum arcuatum*.

CRYPTOGAMES CELLULAIRES

MOUSSES

Dicranella cerviculata SCH. – Lieux tourbeux. Anse de la Garonne au Cap Miquelon. Rare.

Dicranella heteromalla SCH. – Lieux argileux. Près du ruisseau Tabaron, sur les hauteurs du cap Miquelon ; butte aux Truites près de l'étang de Mirande. Peu commun.

Dicranum montanum HEDW. – Troncs pourris à Langlade; à la grande Miquelon, près du ruisseau du Renard. Rare.

Dicranum longifolium HEDW. – Rare à Miquelon.

Var. *compactum* REN. ET CARD. – Petite forme à touffes très compactes, Tige de un-deux centimètres; feuilles de moitié plus courtes que dans le type, dressées, raides ou légèrement flexueuses, non homotrope; nervure sillonnée et fortement rugueuse sur le dos, *très large*, occupant $\frac{1}{2}$ et parfois $\frac{3}{4}$ de la feuille à la base; cellules suprabasilaires plus courtes que d'habitude. Stérile.

Dicranum elongatum SCHW. – Sur la terre tourbeuse. AC. Dans la plaine du bourg de Miquelon. Stérile; petite forme à tiges et à feuilles courtes.

Dicranum tenuinerve ZETT. Peu commun; tourbières de la Terre-Grasse. Stérile. – Nos échantillons sont robustes et les tiges atteignent jusqu'à huit centimètres de longueur. Plante intermédiaire entre les *Dicr. Schraderi* et *elongatum*; se distingue du premier par le port un peu plus grêle, les feuilles obtuses entières et la nervure mince évanouissante, du second par le port qui a plus d'analogie avec celui du *D. Schraderi*, par les feuilles dressées ou à peine incurvées, non homotropes, plus larges, plus brièvement acuminées, arrondies au sommet et par le tissu (cellules à parois sinueuses).

Après avoir examiné plusieurs échantillons du Groenland que nous devons à l'amabilité de M. Bescherelle nous avons constaté des transitions évidentes qui relient le *Dicr. elongatum* au *Dicr. tenuinerve* ZETT. Il sera donc préférable de considérer ce dernier comme une sous-espèce du *Dicr. elongatum* SCHW. Ajoutons que si l'on en juge par la description de Müller, le *Dicr. labradoricum* C. Müller, le *Dicr. labradoricum* C. Müll. serait bien voisin du *Dicr. tenuinerve* ZETT., sinon identique.

Dicranum miquelonense REN. ET CARD. – Plaine du bourg de Miquelon et, sur un rocher, près de l'anse de la Roncière. Stérile.

Bien que les affinités de cette plante restent pour nous incertaines par suite de sa stérilité, nous la plaçons ici parce qu'elle offre quelque analogie avec le *Dicr. tenuinerve* ZETT.

Touffes petites, très compactes, tiges longues de 1-2 centimètres. Feuilles petites, lancéolées, brièvement acuminées, dressées-imbriquées ou légèrement courbées, carénées, involutées-tubuleuses dans la moitié supérieure, entières ou munies de quelques dents au sommet qui est obtus ou sub-obtus et parfois un peu cucullé, nervure n'atteignant pas le sommet, rugueuse sur le dos; cellules du tiers inférieur *rectangulaires*, assez courtes, à parois *non épaisses*, devenant carrées ou irrégulièrement *anguleuses*.

Cette plante diffère par le tissu des *Dicr. elongatum* et *tenuinerve* dont les cellules étroites, allongées, atténuées et obtuses aux extrémités, avec des parois fortement épaissies.

Dicranum scoparium L. – Cette espèce présente à Miquelon et dans les parties voisines du continent américain des variations dont les unes sont analogues à certaines formes d'Europe et d'autres notablement différentes.

Parmi les nombreux échantillons que nous avons reçus de Miquelon, nous n'en avons trouvé pour ainsi dire aucun qui se rapporte exactement au type européen de l'espèce. Habituellement la teinte générale de la plante et surtout de la capsule reste plus pâle ; mais ce caractère sur lequel est fondé principalement le *Dicr. pallidum* C. MÜLL. n'est pas d'une fixité absolue, non plus que celui tiré des cellules à parois non ou peu interrompues ; les autres caractères compris dans la diagnose de Müller, assez incomplète d'ailleurs, ont encore moins d'importance.

L'inflorescence y est dite monèque (*Flos masculus in ramulo axillari gracillimo*) or, dans les échantillons qui se rapportaient le mieux au *Dicr. pallidum*, nous avons trouvé les rares fleurs mâles que nous avons pu apercevoir placées sur une tige plus grêle que les tiges femelles qui l'entouraient et naissant au milieu d'un paquet de radicules, comme cela se produit dans le *Dicr. scoparium*. Nous ne pouvons donc considérer le *Dicr. pallidum* comme une espèce propre. D'un autre côté, la plupart des échantillons de Miquelon offrent relativement au type du *Dicr. scoparium* certaines différences assez notables dont Müller ne fait aucune mention ; les dents du péristome sont ordinairement élargies et marquées à la base de deux, plus rarement de trois lignes divisurales interrompant les traverses, celles-ci plus irrégulières dans leur direction ; la capsule est plus ou moins régulièrement plissée à l'état sec ; la membrane capsulaire est moins épaisse et moins solide. Quand on l'étale sous le microscope, on aperçoit distinctement des *bandes longitudinales* d'une couleur plus foncée qui correspondent aux plis et qui sont formées de cellules plus allongées et à parois sinueuses plus épaisses que les autres.

L'expression la plus complète de ces différences relativement au *Dicr. scoparium* type se présente dans la forme suivante :

Var. *sulcatum* REN. ET CARD. – Touffes jaunâtres, port plus grêle ; feuilles dressées ou étalées, parfois flexueuses ou même un peu tordues, plus étroites, longues (7-10 mm) plus finement subulées, munies de dents plus saillantes et plus aiguës ; tissu plus délicat, cellules ordinairement dépourvues de chlorophylle, moins poreuses, à parois souvent peu épaissies ; pédicelle plus grêle, vivement tordu vers la droite, pâle ; capsule d'un roux peu foncé, distinctement plissée à l'état sec, membrane capsulaire plus mince.

Cette variété remarquable, qui se distingue à première vue par son port grêle assez analogue à celui du *Dicr. longifolium*, croît à la grande Miquelon sur les buttes sèches (près du cap), au milieu des tourbières, et surtout à Langlade, où elle est commune sur les troncs d'arbres de la grande Anse.

Ces caractères s'atténuent dans d'autres échantillons qui se rapprochent ainsi davantage par leurs organes de végétation des formes ordinaires du *Dicr. scoparium*, tout en gardant la teinte pâle du pédicelle et de la capsule ; on pourrait leur consacrer le nom de var. *pallidum* MÜLL.

Parmi les autres formes du *Dicr. scoparium* croissant à Miquelon, nous signalerons les suivantes :

Var. *spadiceum* ZETT. – A peu près identique à la plante d'Europe. Feuilles dressées entières ou sub-entières, acumen médiocre sub-obtus, nervure disparaissant au-dessous du sommet. Cellules sinueuses et poreuses. – Autour du lac aux Outardes.

Var. *compactum* REN. – Rev. Bryol. Boulay, *Musc. fr.*, page 484. Touffes très compactes feuilles légèrement homotropes, souvent cassées à la pointe, raides, dentées, acumen court. Stérile.

Var. *flexicaule* REN. ET CARD. – Tige longue, grêle, couchée, puis redressée, flexueuse, innovations grêles atteignant ou dépassant les capsules ; feuilles dressées-incurvées peu flexueuses, assez longuement acuminées (acumen large sub-obtus) entières ou sinuolées-érénelées (dents obtuses peu saillantes), nervure n'atteignant pas le sommet ; capsule rousse, irrégulièrement bosselée-plissée à l'état sec ; cellules à parois minces très sinueuses non ou très peu poreuses.

Cette dernière forme, très distincte par son port spécial et ses feuilles presque entières, a été récoltée dans un marécage tourbeux de la grande Miquelon.

Dicranum majus TURN. – AC. et souvent fertile. Butte autour du ruisseau Bibite à l'extrémité sud du bourg de Miquelon ; sur les écorces du bois du cap Vert ; Langlade, près de la grande Anse, etc. Se présente parfois sous une forme à feuilles moins longues, dressées (forma *orthophylla*), analogue à celle que produit le *Dicr. scoparium* (v. *orthophyllum*).

Dicranum fuscescens TURN. – AR. à Miquelon sur les troncs pourris ; colline du Chapeau, cap Miquelon ; fréquent à Langlade sur les écorces. Grande Anse, petit Barchois, etc.

Varie peu et par ses touffes jaunâtres de petite taille et par la nervure assez large, occupant 1/5 et même ¼ de la feuille à la base appartient bien au *Dicr. fuscescens* tel que l'entend Lindberg ; une forme de couleur verte avec une nervure plus étroite récoltée près du ruisseau du Renard semble correspondre au *Dicr. congestum* BRID. (Vide : Lindberg : *Musci scandinavici*, pages 23,24).

Dicranum undulatum EHRH. – C. et souvent fertile sur les pentes de la colline du Chapeau.

Dicranum Schraderi SCHW. – Abonde et fructifie assez souvent dans la plupart des tourbières de la grande Miquelon ; près du ruisseau de l'Anse entre le Bec et le cap Miquelon ; cabanes de l'Ouest, etc.

Se présente sous trois formes :

1° Forma *compacta*. – Touffes très compactes souvent noirâtres, de petite taille, feuilles dressées, raides, non ondulées, acumen court.

2° Forma *intermedia*. – Correspond au type.

3° Forma *subtortuosa*. – Touffes molles, tiges longues, feuilles espacées fortement ondulées, longues, étalées, flexueuses et plus ou moins crépues à l'état sec. Cette forme rappelle le port du *Dicr. elatum* LINDB.

Trematodon ambiguus HEDW. – R. Sur la terre tourbeuse, chemin du Boyau. Fertile.

Leucobryum glaucum SCH. – AC. sur les mornes du cap Miquelon ; sommet du Calvaire. Stérile.

Ceratodon purpureus BRID. – CC. Sur la terre et les troncs pourris.

Barbula tortuosa W. et M. – AC. sur les rochers granitiques de la route du cap Blanc et du cap Blanc. Stérile.

Didymodon tenuirostris WILLIS. – R. Sur les pierres du ruisseau du Renard. Stérile.

Grimmia apocarpa HEDW. – AC. Sur les pierres, près du ruisseau du Renard.

Grimmia maritima TURN. – Sur les rochers maritimes de la grande Miquelon. Paraît R. Fertile. Rochers de Pousse-Trou au cap Miquelon ; bords du grand Étang (eau salée).

Racomitrium aciculare BRID. – AR. Sommet du cap à Paul ; sur une roche de l'étang de Mirande. – Fertile.

Racomitrium fasciculare BRID. – A. R. Sur les pierres, près du ruisseau du Renard. – Stérile.

Racomitrium lanuginosum BRID. – Se présente sous deux formes distinctes :

Forme *rupestris*. – Touffes robustes, déprimées, s'étalant sur les pierres, très grisonnantes, tiges trapues, flexueuses, fortement noduleuses, à rameaux rapprochés et entrecroisés, poil très long. – Sur les pierres, près des ruisseaux de la Carcasse E. et O. et du Renard. – Stérile.

Forme *terrestris*. – Tapis très étendus, tiges longues (10-18 cent.). *dressées*, peu flexueuses, grêles, à peine noduleuses, rameaux espacés, courts ; poil plus court, devenant parfois presque nul (var. *subimberbe* HARTM.). Cette forme abonde sur la terre tourbeuse, où elle est presque aussi commune que les *Sphagnum*. – Autour de l'étang des Joncs, près de la colline du Chapeau, près des ruisseaux de la Carcasse et du Renard etc. – Stérile.

Racomitrium canescens BRID. – Le type et la var. *ericoides* H. et H. n'ont pas été signalés à Miquelon.

Subspecies. – * *R. Delamarei* REN. et CARD. – Forme remarquable, qui couvre des espaces étendus sur la terre tourbeuse, au pied de la colline du Chapeau. Touffes jaunâtres, tiges longues de 4-5 cent. noduleuses, rameaux courts dressés, feuilles dressées à l'état sec, raides, souvent cassées à la pointe, dépourvues de poil (entièrement vertes, ou plus rarement à peine hyalines à la pointe), *presque lisse* (les bords ne portent pas trace de la saillie des papilles), *nervure atteignant le sommet*. – Stérile. Bien distinct de la var. *lutescens* LESQ. et JAMES.

Ulota phyllantha BRID. – Rare à Miquelon sur les rochers, roche bleue de la ferme Granjean, à quelques mètres de la mer ; plus commun à Langlade sur les troncs, bois de la ferme Cuquemel au petit Barachois. – Stérile.

Ulota intermedia SCH. – Rare à Miquelon, par suite du déboisement, mais abonde à Langlade sur les troncs de Sapins et de Bouleaux, où il forme des coussinets étendus ayant parfois 10-12 centimètres de diamètre. Cette espèce (?) ne diffère guère de *U. crispula* que par le développement luxuriant des touffes et les feuilles un peu plus longues ; la capsule est la même. D'après M. Venturi, cette forme serait plutôt intermédiaire entre les *U. crispula* et *U. Bruchii* qu'entre les *U. crispula* et *crispa*. – Maturité précoce.

Il est probable que le *Ulota americana* MITT. ne diffère pas sensiblement de notre plante.

Ulota Drummondii BRID. – Troncs de Sapins et de Bouleaux à Langlade, aux environs de la Belle Rivière. Moins commun que le précédent et maturité plus tardive. Cette belle espèce, un peu plus robuste à Miquelon que nos échantillons d'Europe, et qui ressemble à *U. Ludwigii* par le port et l'absence de cils au péristome, se distingue facilement à première vue par sa capsule longuement atténuée, fusiforme et d'un brun roux dans la partie supérieure, tandis que la base reste pâle.

Tetraphis pellucida HEDW. – C. Partout sur les troncs pourris.

Splachnum ampullaceum L. – Peu commun ; plaine entre la route du Phare et l'étang du Cap Blanc ; plaine entre le ruisseau de la Carcasse Est et le petit ruisseau de la Terre-Grasse ; anse de la Roncière. – Fertile.

Tetraplodon mnioides B. et SCH. – Sur une butte, à la bifurcation de la route de l'Ouest. RR. – Fertile.

Funaria hygrometrica HEDW. – Rare. Près du phare du cap Blanc, sur une motte de tourbe fraîchement remuée.

Webera nutans HEDW. – Paraît commun à Miquelon et à Langlade, principalement sur les troncs pourris, où croît la forme ordinaire. C. dans les prairies de l'Anse ; plaine de Miquelon, sur la terre au bord des ruisseaux. Var. *subdenticulata* B. E. et *bicolor* H. et H. – Sur des terrains pierreux dans les prairies de l'Anse.

Bryum inclinatum B. E. – AC. Sur la terre, dans la plaine de Miquelon, derrière les maisons de l'Anse et sur les falaises de la Pointe sud (terrains sablonneux).

Bryum Duvalii VOIT. – Rare ; sur les bords d'un ruisseau, affluent du ruisseau de la Carcasse Ouest. – Plante mâle, stérile.

Bryum pseudo-triquetrum SCH. – C. dans la plaine, entre le ruisseau des Goeliches et les bornes de Sylvain, et au bas du cap Miquelon. – Stérile.

Bryum cirratum H. et H. – Rare, mais fertile et bien caractérisé ; rochers de la Butte aux Truites, au bord N. O. de l'étang de Mirande ; bords de la source du ruisseau de la Carcasse Ouest.

Bryum pallescens SCHLEICH. – Rare sur les rochers. – Fertile.

Mnium cuspidatum HEDW. – C. Dans les prairies de l'anse de Miquelon. – Fertile.

Mnium affine BLAND. – Var. *insigne* MITT. AC. Dans une tourbière, entre le grand et le petit ruisseau de Terre-Grasse. – Stérile.

Mnium hornum L. – CC. et souvent fertile. Bord de l'étang de Mirande et dans presque toutes les parties humides de l'île ; cap Miquelon.

Mnium punctatum HEDW. – Var. *elatum* B. E. – AC. et parfois fertile. Bords des ruisseaux du cap Miquelon (Tabaron, des Costes, de l'Anse à la Garonne, etc.) ; morne de la Cabane à Grandjean ; à la naissance du ruisseau de la Carcasse-Ouest.

Cette belle variété présente les mêmes caractères qu'en Europe, c'est-à-dire une taille élevée, des tiges à innovations successives, par étages bien distincts, des feuilles très grandes à margo plus étroit, non épaissi.

Aulacomnium palustre SCHW. – CC. et fertile çà et là. Marécages près de l'anse du gros Gabion ; plaines tourbeuses du Calvaire, etc. – La var. *congestum* BOULAY, dans les lieux plus secs.

Philonotis fontana BRID. – C. Mare au pied du cap à Paul ; au pied du cap Miquelon, sur les bords de la rade ; pré d'Amédée Coste ; autour des cabanes de pêche de l'anse à la Garonne. – Fertile.

Atrichum undulatum P. B. – C. dans les terrains humides du « Cap-qui-relève » et du ruisseau creux du Cap Miquelon.

Polytrichum gracile MENZ. – C. Lieux tourbeux ; plaine du bourg de Miquelon.

Polytrichum formosum HEDW. – C. Grande anse de Langlade ; sur la pente du mont Pelé.

Polytrichum juniperinum HEDW. – AC. Cap-qui-relève ; anse et ruisseau creux du cap Miquelon.

Polytrichum strictum MENZ. – AC. dans les tourbières de la grande Miquelon.

Polytrichum piliferum SCHREB. – Lieux secs. Grande Miquelon, sans indication de localité.

Polytrichum commune L. – CC. dans les tourbières. Plaine de Miquelon ; autour du Calvaire, etc.

Pogonatum capillare SCH. – Rare. Fossés de la route des Cabanes de l'Ouest ; bords de la route des Anses aux Warys et à Trois-Pics.

Fontinalis squamosa L. – C. sur les pierres dans les ruisseaux du cap (Tabaron, des Costes, de l'anse à la Garonne, etc.). Nouveau pour l'Amérique.

Fontinalis antipyretica L. – Var. *gigantea* SULL. – Ruisseau de la Terre-Grasse. Belle forme luxuriante atteignant 50-70 centimètres de longueur. Commune dans le nord de l'Amérique, mais paraissant rare en Europe, au moins à l'état fertile et bien caractérisé. Nos échantillons sont très richement fructifiés, mais les capsules n'étant pas suffisamment mûres, nous n'avons pu étudier la structure du péristome, ni vérifier complètement si les détails figurés dans les *Icones*, tels que les dents externes faiblement verruqueuses ou presque lisses, à traverses peu nombreuses (15-20), et les cils internes à peine muriqués, imparfaitement disposés en cône treillisé, constituent des caractères suffisants pour considérer comme sous-espèce cette forme remarquable, que Sullivant avait d'abord publiée comme espèce propre. Une seule capsule, un peu plus avancée que les autres, nous a permis d'examiner le péristome ; les dents externes, longues de 1 millimètre, sont *faiblement papilleuses* et non percées sur la ligne divisurale ; les cils internes *presque lisses*, forment un treillis imparfait. Ces particularités sont bien d'accord avec la figure des *Icones* de Sullivant ; en revanche, les traverses sont *plus fortement saillantes* sur la face interne et plus nombreuses (26-32) que la figure ne l'indique.

Antitrichia curtispindula SCH. – Rare. Près de la colline du Chapeau ; près de l'étang Rond. – Stérile.

Thyidium Blandowii SCH. – Terrains marécageux, près de la ferme Olano Lorenzo, Pointe au Cheval. – Rare. – Fertile.

Thyidium delicatulum LINDB. – Près du ruisseau du Renard. AR. – Stérile.

Climacium dendroides W. et M. – Prairies du gouvernement de Miquelon ; près d'une source située entre le grand et le petit ruisseau de Terre-Grasse. CC. – Stérile.

Brachythecium populeum HEDW. – Pré Grandjean, sur les pierres. – Fertile. – AR.

Brachythecium reflexum SCH. – Sur les branches tombées et les débris de feuilles. Miquelon, près du ruisseau du Renard et Langlade à la Grande Anse. AC. – Fertile.

Brachythecium Novae-Angliae SULL. – Sur la terre humide. Bords du ruisseau de l'Anse à la Garonne, au cap Miquelon ; ruisseau des Costes ; rive gauche du ruisseau du Renard. – AC. – Stérile.

Var. *Delamarei* REN. et CARD. – Diffère du type par des tiges plus courtes, presque simples, par les feuilles plus nettement imbriquées, brusquement contractées en une pointe courte et incisées-dentées à la naissance de l'acumen. Sur l'humus et les écorces au bord du ruisseau Tabaron.

Cette espèce signalée seulement jusqu'à présent dans les montagnes de la Nouvelle-Angleterre appartient au groupe des *Brachythecium glaciale* et *Starkei*. Elle se distingue par ses touffes denses, ses

tiges *grêles* dressées, parfois élégamment pennées, par ses feuilles petites, par le tissu serré composé de cellules *courtes*, ovoïdes ou linéaires, arrondies aux extrémités, à *parois épaisses*, et par son inflorescence dioïque.

Brachythecium Starkei BRID. – Sur l’humus et les débris de feuilles près du ruisseau du Renard. Rare. – Fertile.

La plante de Miquelon répond à la description du *B. oedipodium* Mitt. dont nous ne possédons pas d’échantillon. Le pédicelle est plus ou moins rugueux, parfois très peu, les folioles périchétiales dentées ou presque entières, la capsule arquée et fortement inclinée ; mais ces caractères varient dans un même échantillon et il ne nous est pas possible de distinguer spécifiquement notre plante de celle d’Europe. Elle est toutefois plus grêle.

Brachythecium rutabulum B. E. – Ça et là à Miquelon et à Langlade à la base des troncs d’arbres.

La plupart de nos échantillons de Miquelon et ceux que nous avons reçus du Canada par M. L’abbé Rousseau, professeur au collège de Montréal, ont le port plus grêle que la plante d’Europe, et les feuilles plus étroites et plus longuement acuminées, ce qui leur donne le faciès du *B. salebrosum*, ils restent toutefois bien caractérisés par le pédicelle fortement papilleux.

Brachythecium rivulare B. E. – Sur les pierres des ruisseaux à Miquelon et à Langlade. AC. – Stérile.

Brachythecium latifolium LINDB. – Bords du ruisseau de la Carcasse Ouest, en face de la butte d’Abondance. – Stérile.

Cette espèce décrite par Lindberg dans les *Musci Scandinavici* (1879) se distingue du *B. rivulare* par le port plus grêle, par les feuilles larges et courtes deltoïdes, brièvement acuminées, longuement décurrentes, et par le tissu translucide composé de cellules plus larges et plus courtes ; elle croît dans les régions du nord de l’Europe et de l’Asie et n’avait pas encore été signalée en Amérique.

Brachythecium plumosum B. E. – Fréquent à Miquelon et à Langlade sur les pierres dans les ruisseaux. – Fertile.

Raphidostegium recurvans SULL. – Sur l’humus et les débris de feuilles à Miquelon, sans indication de localité. Rare. – Fertile.

Espèce américaine, assez fréquente dans les États de l’Est jusqu’en Caroline et peut-être même en Floride. Miquelon est sans doute une de ses stations les plus septentrionales.

Plagiothecium turfaceum LINDB. – Sur les troncs pourris. Près du ruisseau Sylvain ; colline du Chapeau ; anse de la Roncière ; ruisseau des Éperlans ; sur les sapins de la grande anse de Langlade. AC. – Fertile.

Cette espèce habite le nord de l’Europe et la Sibérie ; en Amérique elle est signalée dans les Alleghans et les Montagnes blanches ; mais elle ne dépasse pas l’État du New-Jersey vers le 40° parallèle. en Europe elle semble se maintenir au nord du 58° parallèle.

Plagiothecium denticulatum B. E. – Sur les troncs pourris. Ça et là. Colline du Chapeau. – AR.

Plagiothecium elegans SCH. – Quelques brins de cette espèce sur la colline du Chapeau.

Plagiothecium Sullivantiae SCH. – Sous les sapins buissonnants au cap Miquelon, autour du lac. Rare. – Fertile.

Nous conservons à cette plante le nom sous lequel elle figure dans le *Manual of the mosses of North America* de M. Lesquereux ; mais en réalité ce n’est qu’une sous-espèce du *Pl. silvaticum* ayant les plus grands rapports avec *Plag. roeseanum* B. et SCH. Sa nervure bifurquée ou simple est ordinairement assez longue et atteint parfois ou dépasse même le milieu de la feuille. Nous avons trouvé des formes identiques dans les Pyrénées.

Plagiothecium Mühlenbeckii SCH. – A terre sous les Sapins buissonnants; morne près du cap Miquelon et autour du lac; sur les pierres, près du ruisseau du Renard; fréquent sur la pente nord du Calvaire où il s'étale en robustes touffes. – Fertile.

Amblystegium serpens L. Sur une brique, sur le tombeau du baron de l'Espérance ⁽¹⁴⁾ R. – Fertile.

Amblystegium varium HEDW. – Sur les pierres et sur la terre, le long des ruisseaux, à la Grande Miquelon, où il ne paraît pas abondant. – Fertile.

Feuilles ovales-lancéolées insensiblement et assez brièvement acuminées, nervure épaisse à la base dépassant peu le milieu, plus rarement s'avancant jusqu'au $\frac{3}{4}$ de la feuille. Cellules courtes à parois un peu épaissies.

Par la forme des feuilles et la consistance ferme du tissu, cette plante se rapproche beaucoup du *H. orthocladon* BEAUV., dont elle représente une forme réduite et à nervure plus courte : forma *brevinerve* R. et C. Le *H. orthocladon* BEAUV., malgré son port et ses caractères bien tranchés dans certains échantillons, n'est qu'une var. de l'*Ambl. varium* HEDW. caractérisée par sa taille plus robuste, ses rameaux dressés atteignant parfois 1-2 centimètres, ses feuilles ovales brièvement acuminées, sa nervure très épaisse atteignant le sommet, ses cellules courtes à parois fortement épaissies et la capsule légèrement incurvée.

Ce groupe d'*Amblystegium* présente en Amérique des variations si étendues qu'elles forment comme une série non interrompue entre l'*A. serpens* et l'*A. irriguum*. Parmi ces formes nous signalerons, en particulier, celle publiée par Sullivant et Lesquereux dans les *Musci Boreali-Americani* (N° 224) sous le nom d'*Ambl. radicale* BEAUV. Elle croît sur les troncs pourris et se distingue par ses feuilles lancéolées, insensiblement et longuement acuminées, par la nervure plus mince atteignant le sommet et surtout par ses cellules moyennes *longues et étroites* (8-10 fois aussi longues que larges) à parois *minces*. Capsule fortement arquée, processus entiers finement ponctués, cils noduleux. Anneau double.

Nous donnons le nom de *Ambl. varium*, var. *Lesquereuxii* Ren. et Card., à cette forme qui diffère notablement du *H. orthocladum* Beauv. et du type décrit par Schimper sous le nom d'*Ambl. radicale* Beauv., nom qui, d'après Lindberg, doit être remplacé par celui d'*Ambl. varium* Hedw. (Voir pour la synonymie : Lindberg. *Musci sandinavici*, page 32, et R. du Buysson : *Étude sur les caractères du genre Amblystegium* dans la Revue de botanique, tome IV, n° 42 et 43.

Amblystegium radicale P. BEAUV. – (*A porphyrrhizum* LINDB. Sch. Syn. ed. II, non *A radicale* B. E. vide R. du Buysson, op. cit.).

Sur la tourbe humide, au milieu des *Sphagnum*, à la grande Miquelon. – Rare.

Notre échantillon étant chétif, nous le rapportons avec doute au véritable *A. radicale* BEAUV., tel que l'entend M. Lindberg, et qui croît dans le nord de l'Europe. Nous ne connaissons malheureusement pas ce dernier, mais la plante de Miquelon s'accorde avec la description de l'*A. porphyrrhizum*, qui figure à la page 715 du *Synopsis* de Schimper, et avec celle faite par M. R. du Buysson sur un échantillon récolté à Southport (Angleterre), par M. Th. Rogers.

Par ses rameaux grêles, allongés, par ses feuilles espacées, très étalées ou même squarreuses, elle ressemble beaucoup à l'*A. hygrophilum* SCH., de Nimkau, près Breslan (Silésie), publiée par M. Limpricht ; mais elle en diffère par ses feuilles sinuolées à la base et par le tissu plus lâche formé de cellules plus courtes. La nervure faible ne dépasse guère le milieu ; plus rarement elle s'engage dans l'acumen en devenant très mince ; les feuilles sont ovales, obcordées à la base, puis rapidement rétrécies, longuement et finement acuminées. Les cellules moyennes sont 3-5 fois aussi longues que larges.

Hypnum polygamum WILS. – Pré Granjean. Fertile. AR.

Hypnum stellatum SCHREB. Lieux humides, entre la colline du Chapeau et l'étang du même nom. AR. – Stérile.

¹⁴ **Note du copieur** : Il doit s'agir du tombeau de la Baronne de l'Espérance. Le baron, à ma connaissance, n'est pas décédé à Miquelon.

Hypnum scorpioides L. – Complètement immergé dans une mare à fond vaseux, près de l'étang Beaumont. R. Stérile.

Hypnum lycopodioides SCHWAEGR. – Même localité, mélangé avec le précédent. R. Stérile.

Hypnum fluitans L. – Abonde çà et là dans les tourbières de Miquelon et de Langlade.

Var. *exannulatum* SCH. – Dièque et stérile. C'est la forme à feuilles et à cellules courtes, voisine de la var. *purpurascens*, et que nous avons décrite sous le nom de var. *alpinum* dans la Revue bryologique. (Classification de la section *Harpidium*).

Var. *falcatum* SCH. – Monèque et richement fructifiée.

Var. *gracile* BOULAY. – Monèque et richement fructifiée. – Autour du lac.

Var. *tenellum* REN. – Ruisseau de l'anse de Miquelon. – Stérile.

Var. *stenophyllum* WILLS – Mare près de la grande Coupée. – Fertile.

Nous mentionnerons encore une forme produisant de longs rameaux filiformes, dressés au milieu des Sphagnum, et munie de feuilles espacées très petites : forma *filescens* REN. et CARD.

Hypnum uncinatum HEDW. – C. partout à Miquelon et à Langlade. Fertile.

Var. *orthothecioides* LINDB. – C. dans la plaine du bourg de Miquelon ; stérile. – Cette forme est spéciale aux régions du nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique.

Hypnum reptile RICH. – Sur les écorces. AC. à Miquelon. Bord du ruisseau des Éperlans ; près du grand étang ; anse de la Roncière ; sur une roche près du ruisseau du Renard. C. à Langlade sur les troncs ; grande anse, etc. Fertile. Passe çà et là à la variété *perichetiale*.

HYPNUM PALLESCENS B. E. – Sur un tronc, à Miquelon. Rare. Fertile.

Notre échantillon est identique à la forme d'Europe et se distingue du précédent par un port plus grêle, des rameaux effilés, des feuilles plus étroites et plus longuement acuminées. Les folioles périchétiales sont uninerviées et l'anneau simple ; mais ces deux derniers caractères se retrouvent parfois dans le *H. reptile*, dont le *H. pallescens* B. E. n'est qu'une variété ou au plus une sous-espèce. – (Syn. *H. pallescens*, var. *protuberans* BRID. in Lindberg *Musci Scand.* = *H. reptile*, var. *protuberans* in Lesqueux *Manual*).

Hypnum imponens HEDW. – C. à Miquelon et à Langlade, mais rarement fertile, Bords du ruisseau du Renard ; plateau faisant suite au sommet du cap à Paul (cap Miquelon) ; colline du Chapeau ; grande anse de Langlade, etc.

Cette belle espèce varie très peu à Miquelon, ainsi que dans les États de l'Est du continent américain, où elle est fréquente. Elle croît aussi en Sibérie et en Europe, où elle reste confinée dans le nord ; en dehors de cette zone, on ne la trouve plus que dans de rares localités de la région des Sapins des montagnes, par exemple dans les Pyrénées, où elle a été découverte à la cascade de Sidonie, près Luchon, par notre ami le docteur Jeanbernat.

Hypnum cupressiforme L. – Çà et là à Miquelon, où il fructifie peu. Le type d'Europe, ainsi que les formes robustes, semblent faire défaut ; nous n'avons reçu que les variétés suivantes :

Var. *ericetorum* SCH. – Plus grêle que la forme d'Europe. Sur la tourbe sèche, au milieu des Éricinées.

Var. *filiformis* BRID. – Sur les arbres de Langlade.

Var. *pyrenaicum* REN. – Boulay *Musc. Fr.*, page 587. Voisin de la var. *filiforme*, s'en distingue par les tiges rameuses à rameaux entrecroisés, et par les feuilles brièvement acuminées, assez fortement dentées ; elle est, en outre, saxicole et s'étale en tapis étendus sur les parois des rochers siliceux dans la région des Sapins des Pyrénées et de l'Auvergne. Elle croît dans les mêmes conditions de station qu'à Miquelon, notamment sur le Calvaire.

Hypnum curvifolium HEDW. – Sur les pierres, près du ruisseau du Renard. AC., mais stérile. Belle espèce américaine, voisine du *H. arcuatum*, et qui s'en distingue par les tiges couchées, élégamment pennées, par les feuilles deltoïdes, cordées à la base et embrassant la tige par de larges oreillettes arrondies ; le tissu de la base est composé de cellules courtes, colorées, à parois épaisses, tandis que dans le *H. arcuatum* les angles basiliaires sont excavés et formés de cellules hyalines gonflées, à parois minces. Cette espèce est fréquente dans les États de l'est, sans dépasser probablement au nord le Canada, et au sud la Caroline.

Hypnum arcuatum LINDB. C. dans les lieux humides, autour du Calvaire. Var. *elatum* SCH. Langlade, forme identique à celle d'Europe. Stérile.

Cette espèce a été sans doute confondue en Amérique avec le *H. curvifolium* HEDW. et le *H. pratense* B. E., car elle n'est pas indiquée dans le *Manual* de M. Lesquereux, et cependant elle croît dans les États de l'est et y fructifie même moins rarement qu'en Europe. La var. *demissum* SCH., en particulier, existe à Baltimore (Fitzgerald). Nous avons fait déjà cette observation à notre vénérable ami, lorsqu'il mettait la dernière main à son excellent *Synopsis* ; mais sans doute notre lettre n'a pas été suffisamment explicite. Le *Hypnum arcuatum* se rencontre parfois en Amérique, sur les troncs pourris et sous une forme spéciale, ressemblant par le port au *H. curvifolium* HEDW. (var. *americanum* REN. et CARD.), et caractérisée par ses touffes lâches, ses tiges grêles, couchées, rameuses, plus ou moins régulièrement pennées, par les feuilles plus petites, terminées par un acumen court, large et obtus, ordinairement denticulé. Nous pensons que c'est à une forme analogue que M. Lesquereux fait allusion à la page 396 du *Manual*, celle qui a été publiée sous le nom de *H. curvifolium* HEDW., var. par Sullivant et Lesquereux, dans les *Musci boreali-americi*. Elle appartient pourtant, sans contredit, au *H. arcuatum*, qui a la capsule semblable à celle du *H. curvifolium*, mais qui en reste bien distinct par le tissu des angles basilaires.

Le *Hypnum pratense* KOCH est indiqué aussi en Amérique et nous l'avons reçu fertile de la Floride, où il a été récolté par notre ami Fitzgerald. Bien que le port soit plus grêle que celui du *H. arcuatum*, et la couleur d'un vert tendre, il est assez difficile à distinguer de certaines formes de ce dernier à l'état stérile, car les feuilles ne sont pas toujours aplanies comme dans le type d'Europe. Le tissu des oreillettes ne diffère pas sensiblement de celui du *H. arcuatum*, seulement l'acumen est plus ordinairement large et obtus. A l'état fertile, l'examen de la capsule du *H. arcuatum* est du double plus grosse et fortement plissée à l'état sec. Ce caractère, qui est le plus important, n'est pas indiqué par Schimper dans son *Synopsis*.

Hypnum Crista-Castrensis L. – Miquelon et Langlade ; colline du Chapeau, cap de Miquelon. vallée autour du lac, bords du ruisseau du Renard, autour du lac aux Outardes, grande anse de Langlade, etc. Très commun, mais rarement fertile.

Hypnum eugyrium SCH. – Sur les pierres et les racines d'arbres, sur les bords de la Belle Rivière de Langlade. Rare. Fertile.

Cette forme diffère de celle d'Europe par les feuilles plus petites, par l'acumen court, large, souvent obtus ou subobtus, denticulé, et surtout par les oreillettes non colorées, faiblement marquées, parfois presque nulles

Hypnum cuspidatum L. – C. mais stérile; passé parfois à la var. *pungens* SCH.

Hypnum Schreberi WILLD. – C. à Miquelon et à Langlade, habituellement stérile. A Miquelon, comme au Canada, cette espèce est souvent lignicole et s'étale en rampant sur les écorces vers la base des troncs d'arbres, ainsi que sur le thalle des *Peltigera*.

Hypnum purum L. – A la grande Miquelon, sans indication de localité. Cette espèce paraît rare à Miquelon, ce qui concorde avec sa distribution dans les Alpes et les Pyrénées, où elle devient rare dans la zone supérieure des Sapins, sans atteindre la région alpine.

Hypnum stramineum DICKS. – Fréquent et parfois fertile. dans les tourbières. Près de la Pointe (fertile), ruisseau Bibite, pré Grandjean, etc.

Var. *exiguum* REN. Boulay *Musc. Fr.*, page 584. Tiges couchées, courtes, très grêles, filiformes, garnies de feuilles espacées très petites. Cette forme, presque méconnaissable, tant elle diffère du type par son port et ses proportions réduites, croît aussi dans les Pyrénées, notamment sur les bords tourbeux du lac de Liat, au val d'Aran, alt. 2,300 mètres (Dr Jeanbernat).

Hylocomium splendens B. E. – Fréquent à Miquelon et à Langlade, mais rarement fertile.

Hylocomium umbratum B. E. – Près du petit Barachois de Langlade; Miquelon, près du ruisseau du Renard, AC. stérile. Rampe, comme le *H. schreberi*, sur les écorces, à la base des troncs et sur le thalle des *Peltigera*.

Hylocomium brevirostre B. E. – A la Grande Miquelon, sans indication de localité. Paraît rare. Stérile. Cette espèce, comme le *Hypnum purum*, devient rare dans la zone supérieure des Sapins (subalpine) des Alpes et des Pyrénées, et n'atteint pas la région alpine.

Hylocomium triquetrum B. E. – Fréquent au Calvaire, au ruisseau du Renard et à la colline du Chapeau. Habituellement stérile.

Hylocomium loreum B. E. – Abonde à Miquelon et à Langlade, mais fructifie rarement.

Andreaea petrophila EHRH. – Sur les pierres, près du ruisseau du Renard, avec *Racomitrium fasciculare*. AR.

SPHAIGNES

Cette partie de notre travail étant rédigée d'après les principes exposés par l'un de nous dans un ouvrage récent sur les Sphaignes d'Europe⁽¹⁵⁾, nous croyons inutile d'entrer ici dans la discussion des caractères employés pour la distinction des espèces et des sous-espèces, nous contentant de renvoyer sur ce point à l'ouvrage en question, dans lequel on trouvera la justification de notre manière de voir à ce sujet.

La végétation sphagnique de Miquelon est fort riche ; elle ne compte pas moins de 16 espèces et sous-espèces, comprenant plus de 50 variétés ou formes notables. Les conditions climatiques de l'île étant très favorables à la végétation des Sphaignes, celles-ci se multiplient d'une façon prodigieuse et envahissent tellement les tourbières, qu'elles semblent y étouffer toute autre végétation bryologique : c'est sans doute à cette cause qu'il faut attribuer la rareté des *Harpidia* à Miquelon.

Parmi les 20 espèces et sous-espèces de Sphaignes communes à l'Europe et à l'Amérique septentrionale, 4 seulement manquent à Miquelon : ce sont les *S. laricinum* SPRUCE et *S. Wulfianum* GIRG., *S. affine* REN. et CARD.,⁽¹⁶⁾ *S. molle* SULLIV. ; mais il ne faut pas désespérer de trouver encore quelques-unes de ces espèces ou sous-espèces à la suite de nouvelles recherches.

Le *Sph. Angstroemii* HARTM. qui est propre au nord de l'Europe ne se rencontrera probablement pas à Miquelon; on peut en dire autant de deux types spécialement américains, le *S. portoricense* Hampe et le *S. macrophyllum* BERNH. – qui appartient à la flore subtropicale des États du Sud et ne dépassent pas vers le nord le New-Jersey, par le 40° degré de latitude.

Parmi les Sphaignes de Miquelon, on peut presque considérer comme un type américain le *S. Pylaiei* BRID., qui n'existe en Europe que dans deux localités de la péninsule armoricaine, où il est représenté par des formes incomplètement développées. Le *S. Lindbergii* SCH. est une espèce du nord des deux continents ; si en Europe on l'a rencontrée jusqu'en Styrie, c'est seulement grâce à une altitude de plus de 1,800 mètres. Le *S. Austini* SULLIV., qui paraît également chez nous plus particulier aux régions septentrionales, ne montre pas la même tendance dans l'Amérique du Nord, où il descend jusqu'en Louisiane, sans présenter de variations notables.

Si nous en jugeons par le nombre des échantillons de chaque espèce figurant dans la collection qui a servi de base à ce travail, la quantité de dispersion des espèces serait à peu près la même à Miquelon qu'en Europe, sauf pour le *S. subsecundum*, qui, chez nous, vient immédiatement en seconde ligne, après le *S. acutifolium*, pour l'abondance des individus, tandis qu'il semble assez pauvrement représenté à Miquelon, et pour le *S. Pylaiei*, qui est au contraire assez abondant à Miquelon, tandis qu'il existe à peine en Europe.

Si maintenant nous envisageons la végétation sphagnique de Miquelon au point de vue des variations que présentent les différentes espèces, ce qui nous frappe tout d'abord, c'est la présence de deux

¹⁵ *Les Sphaignes d'Europe, révision critique des espèces et étude de leurs variations*, par Jules Cardot, Gand, 1886, 1 vol. in 8, 120 p. et 2 pl. (Extrait des Bulletins de la Société royale de botanique de Belgique, t. XXV, 1^{ère} partie). – On peut consulter également : *Révision des Sphaignes de l'Amérique du Nord*, du même auteur, Gand, 1887, brochure in 8, 23 p. (Extrait des Bulletins de la Soc. royale de bot. de Belg. t. XXVI, 1^{ère} partie).

¹⁶ Cette plante a été tout récemment reconnue par M. Warnstorff sur un échantillon récolté en Angleterre, dans le Cheshire, par M. Holt.

formes tout à fait spéciales à cette île : *S. acutifolium* var. *flavicomans* Card. et *S. cuspidatum* var. *miquelonense* REN. et CARD. : ces deux magnifiques formes sont abondantes et constituent, avec le *S. recurvum* var. *pulchrum* LINDB., l'élément le plus brillant de la flore sphagnologique. Il faut signaler aussi, parmi les formes caractéristiques, toute une série de forme noirâtres ou d'un brun livide, qui sont dues peut-être à des conditions spéciales d'habitat, telles que des alternatives d'immersion et d'émer-sion ; ce sont les suivantes :

S. cymbifolium var. *atroviride* SCHLIEPH.

S. medium var. *congestum* f. *lividum* CARD.

S. papillosum f. *livens* CARD.

S. subsecundum f. *livens* CARD.

S. Pylaiei f. *nigrescens* BRID.

S. acutifolium var. *flavicomans* f. *lividum* CARD.

Le *S. Lindbergii* revêt aussi très fréquemment une teinte noirâtre.

Parmi les autres formes caractéristiques par leur abondance, nous indiquerons surtout les var. *tenellum* SCHR. et *fussum* SCH. du *S. acutifolium*. Par contre, on sera frappé de l'absence complète des formes macrophyllées et isophyllées du *S. subsecundum*, appartenant aux var. *contortum* SCH. *viride* BOUL. *fluitans* GRAY., et *obesum* WILS. et de la rareté de la var. *lividum* HÜB. du *S. acutifolium*, qui est remplacé par la var. *flavicomans*.

GROUPE I. *Sphagna cymbifolia*

***Sphagnum cymbifolium* (EHRH.) HEDW.** – Abonde dans toutes les tourbières de l'île.

Var. *laxum* WARNST. – Grande Miquelon.

Var. *brachycladum* WARNST. – Entre le pré des buttes dites « à Larralde ».

Les formes de transition entre ces deux variétés et entre la var. *brachycladum* et la suivante ne sont pas rares.

Var. *compactum* SCHLIEPH. et WARNST. et la forme *deflexum* SCHLIEPH. – Grande Miquelon.

Var. *fuscescens* WARNST. – Grande Miquelon.

Var. *atroviride* SCHLIEPH. – Grande Miquelon.

S. MEDIUM Limpr.

Var. *purpurascens* WARNST. – Plaine tourbeuse à l'est de la colline du Chapeau.

Var. *congestum* SCHLIEPH et WARNST F. *purpureum* WARSNT. – C. Plaine tourbeuse entre le ruisseau Bibite et les buttes à Larralde; entre les buttes à Sonjean et aux Outardes.

F. *lividum* CARD. – Touffes noirâtres dans le haut.

S. PAPILLOSUM Lindb. – Tourbières du Cap blanc C.

F. *livens* CARD. – plante d'un brun livide.

Var. *confertum* LINDB. – Plaine du ruisseau Bibite C.

S. AUSTINI Sulliv. – Abondant à la tourbière de l'Anse C.

Var. *laxum* ROELL. f. *squarrosulum* REN. et CARD. – Forme verte, lâche, très molle, à feuilles raméales squarreuses. Sur nos échantillons, les cellules hyalines inférieures seules présentes des crêtes membraneuses, d'ailleurs peu développées ; les autres cellules en sont totalement dépourvues ; c'est donc une transition vers le *S. affine* Ren. et Card.

Var. *imbricatum* LINDB. – C., dans les plaines tourbeuses auprès du Bec, à l'ouest du Cap Miquelon.

GROUPE II. *Sphagna truncata*

S. rigidum SCH.

Var. *squarrosum* RUSS. – Grande Miquelon.

Var. *compactum* SCH. – Plaines entre le ruisseau de la Carcasse ouest, la butte d'Abondance et les collines qui lui font suite dans la direction sud.

GROUPE III. *Sphagna subsecunda*

S. tenellum EHRH. – *S. molluscum* BRUCH. – Abondant et fertile dans une plaine entre les étangs de Mirande et de Miquelon. Peu répandu à Miquelon.

S. subsecundum N. v. ES. – Abondant mais peu répandu. Plaines tourbeuses entre le grand étang de Miquelon et l'étang de Mirande ; Tourbières du Cap blanc.

F. *livens* CARD. – Plante d'un brun noirâtre. Tourbières du Cap blanc.

Var. *intermedium* WARNST. – Tourbières du Cap blanc.

S. Pylaiei BRID. – Abonde dans l'île, Presque toujours submergé. Mares entre la route du phare et l'étang du Cap blanc ; mares au nord de la route des Cabanes de l'ouest ; entre la route du phare et les Anse de l'ouest etc.

F. *nigrescens* BRID. – Touffes noires à la surface. On trouve encore une forme à reflet rougeâtre (forma *rubrum*) et une autre de teinte plus ou moins verte (forma *viride*) ; la forme *nigrescens*, plus fréquente que les deux autres, repose constamment sur les fonds tourbeux ; la forme *rubrum* se trouve parfois sur les pierres, au milieu des mares et est plus fréquentes que la forme *viride*. Ces trois formes sont souvent réunies dans le même lieu.

GROUPE IV. *Sphagna acutifolia*

S. teres ANGSTR. – La grande Miquelon, sans indication de localité, paraît rare.

S. squarrosum PERS. – Bords d'un filet d'eau descendant d'un morne du Cap Miquelon pour se jeter dans un étang de la vallée de la Cormorandière ; anse de la Roncière AR.

S. fimbriatum WILS. – Abondant dans les tourbières du Cap Miquelon, mais paraît peu répandu ailleurs.

S. acutifolium EHRH. –

Var. *luridum* HUB. – (*S. subnitens* RUSS. et WARNST.) – Cap Miquelon et vallée autour du lac. AR.

Var. *flavicomans* CARD. – Magnifique forme, très robuste ; touffes assez denses, profondes, d'un blond pâle ou doré. Feuilles caulinaires grandes, nombreuses, allongées, rétrécies au sommet, tronquées et denticulées à la pointe, fréquemment fibreuses et poreuses dans le haut. – La coloration si remarquable de cette forme en fait une des plus belles Sphaignes connues, Elle paraît très constante, et bien qu'elle croisse fréquemment en mélange avec d'autres formes de l'*acutifolium*, jamais nous ne l'avons vu présenter de transitions vers l'une ou l'autre de ces formes.

Abonde dans les tourbières du Cap Blanc, et presque partout dans l'île, soit dans les plaines, soit sur les hauteurs, dans les dépressions qui séparent les sommets des mornes.

F. *minus* CARD. – Plante moins vigoureuse ; rameaux plus courts, étalés.

F. *lividum* CARD. – Touffes d'un brun livide ou noirâtre.

Var. *deflexum* CARD. – assez fréquent.

Var. *gracile* RUSS. – (*S. Warnstorfi* RUSS.) – Assez fréquent.

Var. *elegans* BRAITHW. – Paraît peu fréquent.

Var. *capitatum* ANGSTR. – Paraît peu fréquent.

Var. *purpureum* SCH. – Assez fréquent

Var. *rubellum* RUSS. – Paraît assez rare.

Var. *tenellum* SCH. – (*S. tenellum* KLINGG.) – Commun et d'un développement luxuriant.

Var. *congestum* GRAV. – Paraît peu fréquent.

Var. *fusum* SCH. – (*S. fusum* KLING.) Commun. Tourbières de l'Anse et plusieurs autres localités de la grande Miquelon.

F. *strictum* WARNST. – Tourbières de l'Anse.

De même que la var. *flavicomans*, la var. *fuscum* est très constante et ne présente que bien rarement des transitions vers d'autres formes.

Var. *robustum* RUSS. – (*S. Russowii* WARNST.)⁽¹⁷⁾ Paraît assez fréquent, ainsi que la forme *poecilum* RUSSOW. (in litt.).

S GIRGENSOHNII Russ. CC. – Près du ruisseau du Chapeau, etc.; fréquent à la grande Miquelon sous les diverses formes énumérées dans la note ci-dessous⁽¹⁸⁾.

Var. *gracilescens* GRAV. – Grande Miquelon, sans indication de localité.

Var. *strictum* RUSS. – Près du ruisseau du Chapeau.

GROUPE V. *Sphagna undulata*

S. Lindbergii SCH. var. *robustum* LIMPR. – En beaux et robustes échantillons dans un sillon inondé situé au milieu d'une plaine à 500 mètres au nord des Cabanes de l'Anse à Trois pics. – Abondant.

S. recurvum PB. Type (Var. *majus* ANGSTR.) Tourbières du Cap de Miquelon, dans la vallée des Terres rouges ; Calvaire.

Var. *patens* ANGSTR. – Mares situées dans les tourbières entre le ruisseau de la Carcasse ouest, la Butte d'Abondance, la butte à Sonjean d'une part, et le grand d'autre part.

Var. *pulchrum* LINDB. – Magnifique forme, d'un jaune doré. Husnot, *Musci Galliae*, n° . Abonde dans les tourbières du Cap Blanc. Mare près de l'embouchure du ruisseau du Chapeau et la pointe sud de l'étang du même nom. CC.

Var. *robustum* LIMPR. – (Var. *obtusum* WARNST.). – Dans un petit cours d'eau situé entre l'embouchure du ruisseau du Chapeau et la pointe sud de l'étang du même nom. CC.

S. CUSPIDATUM Ehrh.

Var. *falcatum* RUSS. – Mares Presque desséchées en juillet, situées autour des étangs compris entre Pousse-Trou et le ruisseau de la Carcasse ouest. CC.

Var. *miquelonense* REN. et CARD. – Plante très vigoureuse, un peu raide. Épiderme de la tige en 2 ou 3 couches très distinctes. Feuilles caulinaires grandes, largement triangulaires, pointues, généralement fibrillées dans le haut. Feuilles raméales largement ovales-lancéolées ou lancéolées-subulées, lâchement imbriquées ou falciformes-homotropes, souvent un peu ondulées aux bords à l'état sec ; pores peu nombreux. Rameaux courts, épais, densément feuillés, étalés, ordinairement très rapprochés. – Cette belle variété présente diverses formes, dont plusieurs établissent des transitions vers les var. *robustum* LIMPR. et *riparium* LINDB. du *S. recurvum* : ce sont des plantes moins robustes, plus molles et plus lâches, à feuilles caulinaires très largement triangulaires (souvent aussi larges que longues), obtuses, sans fibres, souvent un peu lacérées au sommet, à épiderme caulinaire parfois indistinct. Cette variété *miquelonense* a été publiée par erreur sous le nom de var. *majus* RUSS. dans les *Musci Galliae exsicc.* de M. Husnot (N° 793).

CC. Terrains inondés, mares d'eau près du ruisseau Blandin ; tourbière du Cap blanc ; entre le Calvaire et la route de l'Ouest ; mares entre la Carcasse Ouest et l'Anse de la Roncière ; auprès du ruisseau du Chapeau près de son embouchure, mare voisine de la grande Coupée près de la route.

HÉPATIQUES

On peut appliquer aux Hépatiques de Miquelon ce que nous avons dit des Mousses. Sur 37 espèces signalées, deux seulement sont spéciales à l'Amérique ou du moins extra-européennes : *Mastigobryum denudatum* TORREY et *Frullania Grayana* MONT. et deux spéciales aux régions du Nord :

¹⁷ M. Warnstorff, qui a eu l'obligeance d'examiner nos Sphaignes de Miquelon et de vérifier toutes nos déterminations, nous signale encore deux autres variétés de *acutifolium*, dont nous ne connaissons malheureusement que les noms : ce sont les var. *palescens* WARNST. et *versicolor* WARNST. – Nous devons dire aussi que le célèbre Sphagnologue allemand, de concert avec M. Russow, élève maintenant au rang d'espèces plusieurs des variétés de *S. acutifolium*. Ne sachant pas encore sur quoi reposent ces nouvelles créations, il nous est impossible de les discuter et nous avons dû nous contenter de les indiquer en synonymes. Elles seront d'ailleurs décrites dans une nouvelle monographie que prépare M. Warnstorff et qui paraîtra prochainement. Ajoutons que si l'on peut critiquer sur certains points les opinions actuelles du savant sphagnologue, on ne doit du moins le faire qu'avec toute la réserve et tout le respect que commandent son grand savoir et sa longue expérience.

¹⁸ M. Russow, qui a examiné les formes du *S. Girgensohnii* de Miquelon, y a reconnu de nombreuses variétés inédites, qui nous sont inconnues ; ce sont les var. *spicatum*, *crisatum*, *stachyodes*, *spectabile* et *Koryphoem*. Nous ignorons sur quels caractères elles sont établies et nous ne pouvons à ce sujet que renvoyer le lecteur aux travaux qui seront publiés ultérieurement par MM. Russow et Warnstorff.

Odontoschisma denudatum DUM. et *Aneura latifrons* LINDB. Les autres se retrouvent dans la zone subalpine des montagnes de la plus grande partie de l'Europe et plusieurs même au-dessous de ce niveau, partout où une humidité suffisante favorise la formation des tourbières.

L'île de Langlade ayant été explorée moins complètement que Miquelon, il est probable que des recherches ultérieures augmenteront notre liste de quelques espèces surtout de celles à cachet boréal.

En revanche, nous citerons les *Jungermannia subapicalis* NEES, *J. fluitans* LINDB. et *Aneura latifrons* LINDB. comme nouveaux pour l'Amérique. On pourrait y joindre *Sarcoscyphus sphacelatus* CARRINGT. qui ne figure qu'avec un point de doute dans le « *Catalogue of Musci and Hepaticae of North America* » de Miss. Cummings et qui a sans doute été méconnu.

M. Stephani a bien voulu se charger de l'étude de nos Hépatiques de Miquelon, nous lui offrons tous nos remerciements, pour l'obligeance qu'il nous a témoignée à cette occasion, dans un moment où il est absorbé par la révision des Hépatiques de la zone tropicale.

Sarcoscyphus emarginatus EHRH. – Abondant sur les pierres complètement inondées des eaux courantes. Ruisseau de l'anse à la Vigne près du cap Miquelon. Tiges parfois très longues. – C'est probablement la var. *aquatilis* NEES.

Sarcoscyphus sphacelatus CARRINGT. Mares desséchées dans les plaines tourbeuses au Nord des cabanes de l'Ouest. C.

Scapania undulata DUM. – Sous les arbres nains qui bordent les ruisselets des plaines. C.

Scapania umbrosa DUM. – Sur un tronc pourri à Miquelon.

Jungermannia albicans L. Miquelon, sans indication de localité.

J. Taylori HOOK. – Bruyères humides, tourbeuses au Calvaire et ailleurs dans les tourbières. C.

J. subapicalis NEES. – Sur les pierres humides rive gauche du ruisseau du Renard. C. Aussi sur les écorces, sur le bord des ruisseaux, à Langlade.

J. inflata HUDSON. – Abonde à Miquelon et à Langlade dans les tourbières et les bruyères humides. Morne du Chapeau ; plateau du cap Miquelon, ruisseau de l'anse à la Vigne ; plaine entre l'anse aux Warys et la grande anse ; près du ruisseau du Renard etc. CC.

J. fluitans LINDB. – Flotte dans les mares entre le ruisseau et le morne du Chapeau. C.

J. Mülleri NEES. – Mélangé au *Cephalozia bicuspidata* : anse de la Roncière ; bord du ruisseau de l'anse à la Vigne. R.

J. barbata SCHREB. – Troncs pourris à Miquelon et à Langlade.

J. incisa SCHRAD. – Troncs pourris à Miquelon, avec *Lepidozia reptans*, et à Langlade.

J. setacea HEB. – AC. Sur les troncs pourris: Miquelon et Langlade.

J. trichophylla L. AC. sur les troncs pourris à Miquelon.

Cephalozia bicuspidata L. – Fréquent à Miquelon et à Langlade, sous le couvert des bois ou au pied des arbres nains; anse de la Roncière, etc.

Cephalozia multiflora SPRUCE (non Lindb.) – Troncs pourris et sous les arbres nains, anse de la Roncière ; grande anse de Langlade etc., paraît commun.

Liochlaena lanceolata NEES. – Lieux humides à Miquelon; sur les écorces à Langlade.

Odontoschisma sphagni DUM. – Dans les touffes de Sphaignes à la grande Miquelon. Probablement commun.

Odontoschisma denudatum DUM. – Sur les troncs pourris avec *Cephalozia catenulata*, pentes du calvaire. AR.

Lophocolea heterophylla DUM. – Sur les troncs pourris à la grande Miquelon et à Langlade. AR.

Harpanthus scutatus SPRUCE. – Sur les troncs pourris à la grande Miquelon et à Langlade. AC.

Chiloscyphus polyanthus CORDA. – Sur les pierres du ruisseau de l'anse à la Vigne.

Geocalyx graveolens NEES. – Autour du lac (cap Miquelon), avec *Webera nutans*. AR.

Calypogeia trichomanis CORDA. – Sur les troncs pourris et sur la terre, pentes du Calvaire ; plateau près du cap à Paul, etc., paraît commun.

Lepidozia reptans DUM. C. – Sur les troncs pourris à Miquelon et à Langlade ; sur une roche près de l'origine du ruisseau du Renard.

Mastigobryum trilobatum NEES. – Abonde dans toutes les parties humides de Miquelon et de Langlade.

Mastigobryum denudatum TORREY. – Miquelon, sans indication de localité. Espèce spéciale à l'Amérique.

Trichocolea tomentella DUM. – Sur la terre aux bords d'un filet d'eau descendant d'un morne près du cap Miquelon ; grande anse de Langlade. Rare.

Ptilidium ciliare NEES. – Abonde partout à Miquelon et à Langlade, sous diverses formes. C'est une des Hépatiques les plus communes de l'île.

Radula complanata DUM. – Sur un tronc à Miquelon. nous n'avons reçu qu'un seul échantillon de cette espèce et nous ignorons son degré de fréquence.

Lejeunia serpyllifolia LIBERT. – Sur les troncs pourris. AC. à Miquelon et à Langlade.

Frullania tamarisci DUM. – Au pied des roches isolées à l'Ouest du Chapeau ; troncs d'arbres de la ferme Cuquemel au petit barchois de Langlade. C.

Frullania Grayana MONTG. – Espèce américaine assez fréquente sur les troncs d'arbres de Langlade, notamment près de la grande anse.

Pellia epiphylla CORDA. – Bord des sources et des petits ruisseaux. Paraît AC. à Miquelon : ruisseau de l'anse à la Vigne.

Aneura latifrons LINDB. – Grande Miquelon. Reçu un seul échantillon sans indication de localité. Espèce spéciale aux régions du Nord.

LICHENS

L'étude des Lichens récoltés par M. Delamare a d'abord été confiée au Dr Viaud Grand-Marais ⁽¹⁹⁾ puis le Dr Arnold a bien voulu se charger d'en faire une révision générale et en a publié une liste succincte dans la *Revue mycologique* de M. Roumeguère (n° 35). Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur aux mémoires originaux que l'éminent lichénologue a déjà publiés ou publiera sur ce sujet. Le Dr Delamare a communiqué aussi, au Muséum de Paris, des Lichens de Miquelon qui ont été étudiés par M. l'abbé Hue et parmi lesquels se trouvent quatorze espèces à ajouter à nos listes, mais que nous ne pouvons pas y faire figurer, n'en connaissant pas les noms. Ceux-ci paraîtront dans le *Bulletin* de la Société botanique de France. M. le comte de Saint-Phalle, ex gouverneur de Miquelon, a distribué quelques Lichens de la colonie dont les déterminations sont dues à M. Nylander. Nous y relevons quatre espèces non signalées par M. Delamare.

Notre ami Flagey et M. l'abbé Hue ont bien voulu nous fournir des renseignements sur la distribution géographique des espèces.

¹⁹ M. le Dr Viaud Grand-Marais s'est aidé du concours du regretté Lamy de la Chapelle et quelques-uns des types ont été vus par M. Nylander.

D'après M. Flagey, si les grandes espèces à thalle foliacé ou fruticuleux sont assez bien représentées dans l'énumération suivante, il est à supposer que beaucoup de *Lecideæ*, *Verrucariæ*, *Graphideæ*, etc. ont échappé à l'observations et que nos listes pourront être sensiblement augmentées à la suite de nouvelles recherches.

Le caractère de la flore, tel qu'il résulte des espèces signalées jusqu'à présent, a la plus grande analogie avec celui de la zone subalpine des montagnes siliceuses de l'Europe, avec quelques espèces américaines, boréales et maritimes en plus. Nous avons fait la même remarque au sujet des Mousses et des Hépatiques, et il y aura lieu de distinguer les mêmes catégories d'espèces.

La proportion des espèces spéciales à l'Amérique, ou du moins extra-européennes, ne paraît pas plus forte pour les Lichens que pour les Mousses. Les espèces ou formes boréales paraissent en revanche plus nombreuses. On peut citer notamment parmi celles-ci :

<i>Alectoria nidulifera</i>	<i>Ramalina minuscula</i>	<i>Platysma lacunosum</i>
<i>Platysma ciliare</i>	<i>Imbricaria saxatilis forma fraudans</i>	<i>Imbricaria centrifuga</i>
<i>Imbricaria olivacea</i>	<i>Parmelia stellaris subspecies marina</i>	<i>Nephroma arcticum</i>
<i>Physcia scopularis</i>	<i>Hæmatomma ochrophæum</i>	<i>Pertusaria panyrga</i>
<i>Pertusaria dactylina</i>	<i>Pertusaria glomerata.</i>	

Les autres Lichens de Miquelon sont cosmopolites ou se retrouvent dans les montagnes subalpines ou alpines de l'Europe moyenne et descendent à des niveaux plus ou moins bas suivant les régions. Il y a toutefois quelques particularités à noter. Ainsi, tandis qu'en Europe la forme cosmopolite du *Stereocaulon coralloides*, végétant en plaine et le *Stereocaulon alpinum*, propre à la Laponie, à la Norvège alpine et aux sommets du Mont-Blanc, ont leurs stations séparées par de grandes différences d'altitude, à Miquelon elles croissent côte à côte. Il est aussi à noter que certaines espèces telles que *Sphærophorus fragilis* et *Physcia aquila*, franchement alpines loin de la mer, s'abaissent jusqu'à son niveau sur les rochers maritimes. Cette dernière espèce atteint même le littoral de l'Algérie.

A Miquelon les sommets des Mornes, très pauvres en Mousses et en Hépatiques, sont au contraire, riches en Lichens saxicoles. Ceux-ci ne redoutent pas, comme les Mousses, la violence des vents et beaucoup d'espèces se plaisent même sur les sommets dénudées et sans abri.

Collema flaccidum ACH. – Miquelon (Collection Saint-Phalle).

Usnea barbata. *Lichen floridus* L. – CC. Écorces de Langlade où elle atteint une longueur de 0,30 cent., bois mort, pierres.

Usnea microcarpa ARN. – CC. Branches d'arbres des deux Miquelon, Sylvain, Cap Vert, presque île Bellevaux.

Alectoria sarmentosa ACH. – Plante vigoureuse stationnant à terre sur les monticules secs et caillouteux. Buttes de Pousse-Trou, Butte à Sonjean. CC.

Alectoria ochroleuca EHRH. – CC. A terre ; plaines humides et côteaux situés entre le Chapeau et le Grand-Étang.

Alectoria nigricans ACH. – CC. Plateau tourbeux faisant suite vers le sud à la Butte d'Abondance.

Alectoria jubata L. – CC. A terre dans les parties montagneuses de l'île. Chapeau, sur les branches d'arbres, bords du ruisseau Sylvain.

Alectoria nidulifera NORRL. – A terre ; rare dans les endroits humides ; plus commun dans les lieux secs et pierreux couverts d'une légère couche d'humus ; plaine entre le Grand-Étang et le ruisseau de la Carcasse ouest.

Ramalina cuspidata ACH. – Peu commun. Sur les pierres aux environs du Cap Blanc, vit aussi sur les écorces des vieux sapins des bords du ruisseau de la Carcasse est.

Ramalina farinacea L. – Commun, même habitat que le précédent.

Ramalina minuscula NYL. – CC. Sur les pierres ; à terre dans la plaine de Miquelon ; clôture des prairies composées de sapins décortiqués ; sur les écorces près du ruisseau Sylvain où il fructifie remarquablement.

Stereocaulon coralloides FR. – CC. Pierres schisteuses, principalement rochers granitiques du Calvaire ; plaines entre le ruisseau de la Carcasse ouest et les Mornes.

Stereocaulon tomentosum FR. – CC. souvent mêlé au *S. denudatum* sur les pierres. Versant N.-O. des Mornes de Mirande. Se trouve aussi à terre.

Stereocaulon paschale. – Miquelon (Collection Saint-Phalle).

Stereocaulon alpinum LAUR. – CC. Stérile ; pente ouest du Calvaire : sillons de la plaine de Miquelon où il forme dans les endroits humides (une partie de l'année) des taches blanches cespiteuses.

Stereocaulon denudatum FL. – CC. Pierres humides en société du *S. coralloides*, bords du Grand-Étang ; plaine de chaque côté des routes de l'ouest ; très abondant dans les plaines comprises entre les petits affluents du ruisseau de la Carcasse.

Stereocaulon pileatum ACH. – Le moins commun des *Stereocaulon* de l'île ; pierres sur le bord S.-E. du Grand-Étang et autour du Gros Morne.

Pilophorus cereolus ACH. – Rare. Vu une seule fois sur une roche située dans le pré Grandjean. « Capitula albo-leprosa, planta rarior cum spermogonis tris apice podetiorum impositis ; cephalodia fusca apud thallum » Arnold, *in litt.*

Sphærophorus coralloides L. – CC. Stérile à terre ; sommet du Chapeau ; fertile et de proportion magnifiques sur les arbres de la ferme Cuquemel (Petit Barchois de Langlade).

Sphærophorus fragilis L. – CC. à terre, stérile ; plaines tourbeuses au sud du Grand-Étang, sommet du Calvaire, plaine de Miquelon ; – Sur les pierres, stérile.

Cladonia rangiferina L. – Le plus commun de tous les Lichens de l'île avec *Cl. silvatica* ; l'île entière en est couverte dans les plaines et sur les hauteurs. Formes nombreuses f. *gigantea* dont les podétions atteignent 20 cent. f. *axillaris*, etc. Une variété moins commune « *adusta* » forme dans les plaines tourbeuses de larges plaques cespiteuses, violettes par la réunion de ses sommets colorés ; ses podétions ont une longueur moyenne de 6 cent., sont blancs et très entrelacés.

Le *Cl. rangiferina* est recherché pendant l'hiver à Terre-Neuve par le *Cervus tarandus*, variété de Renne désignée à Terre-Neuve sous le nom de « Cariboo ».

Cladonia silvatica L. – Même fréquence et même station que le précédent ; la sous-espèce *alpestris* L. (formes *pumila* et *sphagnoides* de Nylander) quoique très abondante, est moins commune que le *Cl. rangiferina*.

Cladonia uncialis L. – CC. forme *biuncialis* H. entre le ruisseau de la Carcasse ouest et les petites buttes de Pousse-Trou ; forme *turgescens* FR. dans les terrains secs, sommet du Calvaire, plaine du bourg de Miquelon, au pied des piquets des prés.

Cladonia lacunosa DEL. – CC. Sur la terre ; plaine tourbeuse entre le Grand Étang et les deux ruisseaux est et ouest de la Carcasse ; Très vigoureux autour de la butte d'Abondance. Espèce américaine. On en obtient par une ébullition prolongée une tisane de consistance sirupeuse excellente contre la bronchite.

Cladonia costata. – Terrains secs, Chapeau.

Cladonia digitata L. – Terrains secs. Assez commun.

Cladonia deformis L. – A terre ; plaine de la Terre-Grasse ; entre le ruisseau des Goëliches et les mornes de Sylvain ; entre le ruisseau de la Carcasse O. et la butte à Sonjean.

Cladonia cristatella TUCK. – Sur la terre, dans les terrains secs ; peu commun. Espèce américaine.

Cladonia bacillaris ACH. – Terrestre et corticole. Versant nord du Chapeau. Peu commun.

Cladonia coccifera L. – Même habitat que le précédent. C.

Cladonia squamosa HOFFM. AC., à terre parmi les Vacciniées, dans la plaine située entre la route et l'étang du Cap Blanc. Forme *asperella* Fl., sur les écorces près du ruisseau du Renard ; forme *racemosa foliolosa* Hoffm., commun à terre dans les mousses ; *turfacea* Rehm.

Cladonia cenotea ACH. – AC. sur les sapins le long du ruisseau du Renard, aussi sur les pierres voisines de sa rive gauche, là où elles sont recouvertes d'un peu d'humus.

Cladonia furcata HUDS. – C. Sur la terre à l'abri des broussailles sous diverses formes: f. *subulata* L. f. *fissa* Fl. avec des podétions élevés, fendus en long ; f. *racemosa*, f. *corymbosa*, enfin f. *squamulosa* dont Arnold nous dit dans une lettre : *Certe nova varietas, planta habitu tenuior formæ squamulosæ SCHW. proxima, sed minus robusta.*

Cladonia gracilis L. – CC. Sapins du petit Barchois de Langlade, var. *chordalis* Fl, sur une petite butte en face des cabanes de pêche de Pousse-Trou ; var. *hybrida* Hoff. Calvaire ; var. *macroceras* Fl. CC. toujours à terre dans les lieux ombragés, humides, Cap Blanc, butte d'Abondance ; var. *amaura* Fl. au milieu des touffes de *Racomitrium lanuginosum*.

Cladonia verticillata HOFFM. – CC. Terre sèche et nue ; plaine entre la Terre Grasse et le Cail-lou Blondin ; entre les mornes de Sylvain et le ruisseau des Goëliches ; bords du ruisseau de la Carcasse est, près de la Cabane à Granjean. La forme *phyllophora* Fl. est la moins commune.

Cladonia ochrochlora FL. – C. parmi les *Empetrum* sur les vieux troncs d'arbres avec les formes *fibula* H. et *ceratodes* Fl. est la moins commune.

Cladonia pyxidata L. – C. à terre et vieux troncs d'arbres. Revers sud du Chapeau, bord du Grand Étang.

Cladonia chlorophæa. – C. Pente nord du Chapeau ; bord du Grand Étang ; Pousse-Trou.

Cetraria islandica form. *crispa* ACH. – A terre, plaines tourbeuses situées entre le Grand Étang d'une part, le Chapeau, la butte aux Outardes, la butte à Sonjean, d'autre part ; plaine tourbeuse derrière les maisons de l'anse de Miquelon ; rarement en touffes, mais individus isolés et mêlés au *Cl. rangiferina*.

Cornicularia aculeata SCHREB. – CC. sur la terre nue; sommet du Chapeau, le plus souvent stérile, fructifié dans les mousses du plateau tourbeux qui fait suite, dans le sud, au Grand Étang. Différentes formes, parmi lesquelles la f. *muricata* dans les touffes de *Racomitrium lanuginosum*.

Platysma pinastri SCOP. – Stérile, sapins sur le bord du ruisseau de la Carcasse ouest ; pierres le long du ruisseau du Renard à un kilomètre de son embouchure.

Platysma lacunosum ACH. – Terrestre au Calvaire, saxicole près du sommet du Chapeau, corticole sur les sapins nains de Pousse-Trou, bois de Langlade. Plus souvent à terre que partout ailleurs.

Platysma glaucum L. – CC. à terre sur les hauteurs du Cap Miquelon; sur les pierres à la butte à Sonjean; aussi la forme *fuscum* Fl.

Platysma ciliare ACH. – C. sur les écorces; ferme Cuquemel et Belle Rivière de Langlade; se trouve aussi sur les pierres.

Imbricaria saxatilis L. – CC. sur tous les points de l'île ; la forme *furfuracea* SCHÆR., souvent fertile sur les pierres humides entre le Cap Blanc et la route du phare, à la butte aux Truites. La sous-espèce *sulcata* se trouve en abondance sur les bardeaux des vieilles maisons et des branches de l'*Abies canadensis*. Il faut noter encore la forme *fraudans* Nyl. L'*Imbricaria saxatilis* fructifie sur l'écorce des bouleaux de Langlade. Est employé dans le pays pour obtenir, par ébullition, une teinture brune passable.

Imbricaria physodes L. – et forma *labrosa* ACH. CC. un peu partout sur les pierres et les écorces.

Imbricaria centrifuga L. – C. Roches au voisinage de la grosse butte et parasite sur le *Gyrophora Mühlenbergii*.

- Imbricaria olivacea** NYL. – CC. Écorces des sapins ; presque île ; Cap aux Corbeaux (Langlade).
- Parmelia vittata** ACH. – Miquelon. (Collection Saint-Phalle).
- Parmelia stellaris** L. – CC. Roches au bords de l'étang de Mirande, de l'anse à la Vierge (Cap) près de la mer.
- Parmelia incurva** PERS. – AR. Saxicole. Sur les roches des mornes de Sylvain et sur les flancs du Chapeau, souvent fertile.
- Lobaria amplissima** SCOP. – R. à la grande Miquelon, mais C. dans les bois de Langlade ; écorces des conifères du Cap aux Corbeaux et de la ferme Cuquemel ; bois de Bellevaux.
- Sticta aurata** SM. – Bois de la ferme Cuquemel, stérile.
- Sticta pulmonaria** L. – CC. Stérile à terre, fertile (avec le *Celidium stictarum*) sur les écorces de l'anse à la Vierge à Langlade, de l'anse aux Soldats, du ruisseau *Maquigne* (Pointe-Plate). Apothécies nombreuses ; une forme se rapproche du *Sticta linitoides*.
- Stictina scrobiculata** SCOP. – CC. Sur la terre et les écorces ; ferme Cuquemel, anse aux Soldats, fructifie rarement.
- Stictina crocata** NYL. – Mêmes localités que le *Stict. aurata*, mais plus commun.
- Nephroma arcticum** L. – C. Sur la terre, souvent mêlé au *Peltidea aphthosa* ; plateau du Cap à Paul ; buttes de Bellevaux ; pente sud du Calvaire.
- Nephromium lævigatum** ACH. – CC. Sur les écorces, surtout de bouleaux, bois de Bellevaux, de la ferme Cuquemel, vieux sapins des plaines de Terre-Grasse. Sur les pierres au pied du Calvaire.
- Nephromium lusitanicum** SCHÆR. – Même habitat que le précédent
- Peltidea aphthosa** L. – CC. Presque toujours stérile sur la terre ; trouvé cependant fertile à terre ; entre le ruisseau Tabaron et le Cap à Paul (partie du cap Miquelon) ; stérile sur les pentes du Calvaire et du Chapeau, parmi les Mousses. Fertile sur les bois de Langlade, notamment ceux de la ferme Cuquemel.
- Peltigera canina** FL. – CC. à terre, prairies de Miquelon ; sur les troncs d'arbres de la Belle Rivière où il est fertile.
- Peltigera polydactyla** NECK. – CC. à terre et sur les troncs d'arbres, mêmes localités que le précédent.
- Umbilicaria pustulata** L. – CC. avec les variétés *papulosa* Ach. et *pensylvanica* (non *U. pensylvanica* Hoffm). Roches du Chapeau, de Pousse-Trou, de chaque côté des routes de l'ouest, près de la Grosse Butte, autour du phare du Cap Blanc.
- Umbilicaria Mühlenbergii** ACH. – Un peu moins commun que le précédent ; rochers du Chapeau, de Pousse-Trou, poudingue ou brèche au pied de la Butte Sonjean.
- Umbilicaria polyphylla** L. – CC. Les deux précédents vivent souvent en société et forment de larges expansions noires ou grises sur les rochers. L'*U. polyphylla* vit au contraire, le plus souvent isolé, comme le *Gyr. hyperborea*. On le trouve à toutes les hauteurs, Cap Miquelon, bout de l'étang etc.
- Umbilicaria dictiysa** NYL. – Espèce américaine qui s'étend de Terre-Neuve à la Caroline du Nord. Miquelon, sans indication de localité.
- Gyrophora hyperborea** L. – Le moins commun des *Umbilicaria* de la colonie ; pierres au bord de la route de la Grande Anse ; entre la butte aux Outardes et l'anse de la Roncière.
- Gyrophora proboscidaea** L. – A peu près partout ; vient comme ordre de fréquence après les *Umb. Mühlenbergii* et *pustulata*. Individus isolés.
- Coccocarpia plumbea** LGHTF. – R. Écorces des sapins de la ferme Cuquemel à Langlade.

Pannaria cæruleobadia SCHL. (*conoplea*). – AR. Écorces des bois de la Belle Rivière, mêlé aux *Ulota drummondii* et *Sticta scrobiculata*.

Pannaria pezizoides WEB. – Écorce des sapins de la ferme Cuquemel ; var. *brunnea* à l'embouchure du ruisseau des Éperlans dans le Grand Étang. Aussi la forme *nebulosa* Ach.

Xantoria parietina EHRH. – CC. Roches granitiques du Cap Blanc et du sentier du Boyau. Aussi sur les branches d'arbres.

Xantoria candelaria L. – Roches près de la mer aux environs du ruisseau creux.

Physcia scopularis NYL. – Roches de la pointe sur le bord de la rade de Miquelon ; espèce maritime.

Calloporisma pyraceum ACH. – C. Bois des bords du ruisseau Sylvain autour du lac aux Ouatardes.

Blastenia ferruginea HUDS. – Écorces des sapins qui forment l'entourage des prairies artificielles.

Placodium stramineum WBG. – Saxicole. R. Miquelon.

Acarospora fusca SCHR. – Miquelon, paraît R.

Hæmatomma ventosum L. Miquelon.

Hæmatomma ochrophæum TUCK. – Miquelon.

Ochrolechia tartarea L. – CC. Sur les roches (stérile) et sur les écorces (fertile) avec la forme *frigida* Sw. et la sous-espèce *androgyna* Hoffm. La forme *frigida* qui offre de belles fructifications couvre la pente ouest du Calvaire, sur des débris de plantes et de mousses.

Rinodina mniaræa ACH. – Sur les écorces de Langlade ; dans les bois de la Belle Rivière.

Rinodina pyrina ACH. – Même dispersion que le précédent.

Rinodina demissa FL. – Sur les rochers maritimes en société du *Physcia scopularis* ; rade de Miquelon ; espèce maritime.

Lecanora badia PERS. – CC. Rochers bordant le Grand Étang, rochers du pré Grandjean, de la Pointe sur le bord de la rade.

Lecanora elatina ACH. – Miquelon (collection Saint-Phalle).

Lecanora argopholis WHG. – Un seul échantillon qui, d'après Arnold, est voisin du *L. argopholis*, mais a les spores plus petites.

Lecanora subfusca L. – Abonde partout dans l'île sous plusieurs formes : *chlorona* Ach. C. sur les écorces dans les bois de la ferme Cuquemel à Langlade, sur les clôtures des prés, etc., *cælocarpa* Ach. et forme *campestris* Schær ; sur les rochers.

Lecanora dispersa PERS. – Miquelon sans indication de localité.

Lecanora polytropa EHRH. – Avec les formes *illusoria* Ach. et *intricata* Schrad. ; peu commun ; roches près de la Grande Anse.

Lecanora symmictera NYL. – Sur les écorces, sans indication de localité.

Aspicilia phæops NYL. – Sur les rochers, sans indication de localité.

Pertusaria panyrga ACH. – Sur les débris de mousses et de graminées. AR. sur les pentes du Calvaire de Miquelon où il se trouve mêlé à terre à l'*Ochrolechia tartarea* v. *frigida* ; dans la plaine, entre les ruisseaux du Renard et de la Carcasse ouest, au milieu des touffes de *Sphaerophorus fragilis* (Épit. K. – C. ; *sporæ singulæ maximæ* : Arnold, *in litt.*

Pertusaria subobducens NYL. – R. Mêlé au précédent.

Pertusaria dactylina ACH. – Sur les touffes de *Racomitrium lanuginosum* en société du *Megalospora alpina* ; plaine de Bellevaux, du ruisseau du Renard. Butte près de l'étang du Chapeau.

Pertusaria glomerata TUCK. – (non *Pert. glom. Ach.*) – AC. Sur les débris de graminées ou la terre sèche, au milieu des *Empetrum*, souvent mêlé au *Sphaerophorus fragilis* dans les touffes de *Racomitrium lanuginosum*. Plaine de Miquelon, Calvaire sur la pente occidentale ; plaine entre les ruisseaux du Renard et de la Carcasse ouest.

Pertusaria lævigata TH. FR. – Sur les écorces lisses, sans localité.

Icmadophylus aeruginosus SCOP. – CC. Sur les touffes de *Sphagnum* ; flancs du Chapeau ; plaine tourbeuse au sud du Grand Étang.

Biatora vernalis L. – Sur les écorces lisses et les rameaux. CC. Bois du Mont Pelé ; Anse à la Vierge à Langlade.

Biatora circumflexa NYL. – CC. Roches du Calvaire et du Chapeau.

Lecidea tessellata FL. CC. Roches du Chapeau « affinis tessellatæ sed sporis tenuioribus 3/10 mm. diversa. KK – medula + cærulescens, epithecium sordide glaucum, hypoth. incolor, habitus rigidior quam apud tessellatam ». (Arnold, *in litt.*).

Lecidea panæola ACH. – Roches rouges du Chapeau (« *leucophææ proxima* ») Arnold *in litt.*

Lecidea auriculata TH. FR. – CC. Un des Lichens crustacés les plus répandus dans l'île ; mornes en général, pied et sommet du Calvaire ; aussi sur les pierres isolées dans les plaines.

Lecidea platycarpa ACH. – Saxicole. Miquelon sans indication de localité, probablement commun.

Lecidea meiospora NYL. – Même observation.

Lecidea enteroleuca ACH. – Même observation.

Lecidea latipiza NYL. – Même observation.

Lecidea sylvicola FLOT. – Même observation.

Lecidea – A comparer, d'après Arnold, au *L. supersparsa* Nyl. ; parasite sur le thalle du *Lecanora symmictera* Nyl.

Megalospora alpina TH. FR. – CC. Plaine de Bellevaux, du ruisseau du Renard ; butte près de l'étang du Chapeau ; sur les mousses.

Lopadium pezizoideum ACH. et forme *disciforme* Fl. – Sur les vieilles écorces, sans indication de localité.

Bilimbia cinerea SCHLÆR. – Sur les rameaux ; sans localité.

Buellia parasema ACH. – Sur les écorces, commun.

Buellia punctiformis HOFF. et forme *æquata* ACH. – CC. Sur les pierres.

Catocarpus polycarpus HEPP. Sans localité.

Catocarpus badioater FL. – Sans localité.

Rhizocarpum geographicum L. – Répandu un peu partout.

Rhizocarpum coniopsoideum HEPP. – Sans localité.

Rhizocarpum boreale ARNOLD – (Species nova) voisin du *Rhizocarpum grande* Flot.

Sagedia chlorotica ACH. – C. sur les pierres.

Verrucaria maura ACH. – CC. sur les rochers maritimes « *verrucaria (vix) maura, benevole admissa, quoad sporas convenit ; thallus autem est diversus. Certe varietas propria* » (Arnold, *in litt.*).

Nesolechia punctum MASS. – Parasite sur le *Cladonia digitata*.

Phæospora peregrina FLOT. – Parasite sur le *Catocarpus polycarpus*.

Sphinctrina turbinata. – CC. Parasite sur les *Stereocaulon*.

Biatorina stereocaulorum. – CC. Parasite sur les *Stereocaulon*.

Celidium stictarum. – Parasite sur le *Sticta pulmonacea* ; abondant.

ALGUES

Nous ne possédons sur les Algues de Miquelon que des documents bien sommaires ; aussi nous ne donnons l'énumération suivante qu'à titre de simple renseignement ; la végétation algologique de Miquelon est cependant luxuriante et Gauthier avait déjà fait observer que certaines espèces atteignent dans ces parages des dimensions considérables. Nous-même avons recueilli en 1882 une Laminaria dont la fronde dépassait 3 m. 50 de longueur.

Nous divisons en deux catégories les espèces connues de nous jusqu'à présent à Miquelon : 1° celles citées par Gauthier dans les ouvrages, 2° celles découvertes par le Dr Delamare.

1° Algues citées par Gauthier et dont plusieurs avaient été recueillies par De la Pylaie⁽²⁰⁾. Celles retrouvées par le Dr Delamare sont suivies du signe !

Ulva umbilicata !	Ulva lactuca !	Laminaria dermatodea ! De la Pylaie
Laminaria dermatodea ! D I P	L. Stenoloba ! D. I. P.	L. platyloba ! D I P.
L. longicuris ! D. I. P.	L. caperata ! D. I. P.	Alaria esculenta ! D. I. P.
A. esculenta var. platyphylla	A. esculenta var. Tæniata	Agarum pertusum !
Fucus vesiculosus	F. bicornis ! D. I. P.	F. fueci D. I. P.
F. miquelonensis D. I. P.	F. distichus ! D. I. P.	F. furcatus ! D. I. P.
Porphyra purpurea	Chordoria flagelliformis	Scytosiphum filum
Halydris nodosa ! D. I. P.	H. nodosa var. gracilis	H. nodosa var. elliptica
Desmateria viridis !	D. aculeata !	Ptilota plumosa !
Furcellaria fastigiata	Chondrus crispus	Rhodomenia cristata !
Rhodomenia palmata !	Corallina officinalis !	

2° Algues découvertes à Miquelon par le Dr Delamare. Leur détermination est due à M. Llyod, le savant auteur de la *Flore de l'Ouest de la France*.

Gracilaria confervoides !	Gymnogongrus plicatus !	Ceramium rubrum !
Rhodomela subfusca !	Solieria chordalis !	Dictyoscyphon fascicularis !
Fucus nodosus !	F. vesiculosus !	F. ceranoides !
F. canaliculatus !	Chorda filum !	Gigartina mamillosa !
Rhodomenia palmata	Ptilota plumosa !	Polysiphonia fastigata !
Flustra truncata ! extrait par 25 brasses de fond.		

ADDENDA

²⁰ Nous ignorons si les collections du Muséum et le premier fascicule de la *Flore de Terre-Neuve et Miquelon publié par De la Pylaie* fournissent des renseignements plus complets sur les Algues trouvées à Miquelon par cet explorateur.

* **Rubus strigosus** MICHX. – Commun à Miquelon dans les bois de Bellivaux, colline du Chapeau, plaine entre les branches d'origine de la Carcasse Ouest.

Cerastium vulgatum L. – AR. Plaine de Miquelon.

Myriophyllum alternifolium DC. – Bords de l'étang de Mirande, havre de la Terre-Grasse.

Lamium purpureum L. – Lieux cultivés. Introduit.

Atriplex latifolia WAHL. – Lieux cultivés.

Les *Spinacia oleracea* et *Foeniculum vulgare* sont cultivés dans les jardins. Le *Diclytra spectabilis* y résiste aux plus rigoureux hivers.

* **Halenia deflexa** GRISEB. – Lieux secs, plaine de Miquelon, colline du Chapeau. – C.

Heleocharis palustris R. BR., **Scirpus pauciflorus** LIGHTF., **Carex limosa** L., **Carex vulgaris** L., **Carex remota** L. – Dans les marécages de Miquelon.

* **Osmunda Claytoniana** L. – Langlade.

* **Schizaea pusilla** PURSH. – Sans indication de localité.

CORRIGENDA

Au lieu de **Ranunculus flammula** v. *filiformis*, lisez **R. reptans** v. *filiformis*.

Juncus effusus L., lisez **Juncus conglomeratus** L.

Supprimer les *Swertia corniculata* Mich. et *Alnus glutinosa* Gærtn., ainsi que les points de doute qui suivent les noms de *Abies balsamifera* Michx., *Abies canadensis* Michx. et *Larix americana* Michx.

Sphagnum recurvum, v. *pulchrum* Lindb. Husnot, *Musci Galliæ exsicc.*, N°792.

Annexe III : Acte de décès du Docteur Delamare

Provenant de l'état civil de Miquelon. Photocopié en la mairie de Miquelon le 30 mai 2003.

*L'an mil huit cent quatre vingt huit, le trois juin, à neuf heures du matin
Devant nous Célestin Bizeuil, Maire, officier de l'état civil de la Commune de
Miquelon, sont comparus : 1° Bonvalot Gaspard, âgé de quarante trois ans, Bri-
gadier de gendarmerie. 2° : Magnoux Victor, âgé de quarante ans, Gendarme,
tous les deux demeurant à Miquelon et proches voisins du défunt, lesquels nous
ont déclaré que hier à onze heures quarante minutes du soir, Ernest Amédée
Delamare, médecin de deuxième classe de la Marine, âgé de cinquante trois ans,
né à Bricquebec Manche, le vingt-sept mars mil huit cent trente cinq fils de Fran-
çois Thomas Delamare et de Honorine Elisabeth Louise Lehuby, tous deux décédés
à Bricquebec, Manche, marié à Marie Jeanne Larregain, sans profession, âgée
de quarante huit ans demeurant à Miquelon, est décédé dans sa demeure sise à
Miquelon ainsi que nous nous en sommes assuré. les déclarants ont signé avec
nous le présent acte après qu'il leur en a été donné lecture.*

Signé Bizeuil Célestin, Magnoux et Bonvalot.

Annexe IV : Souvenir du naufrage du NIOBE

Il y a quelques années j'ai reçu un courriel du Japon, provenant d'un héritier du Docteur Delamare, Monsieur Patrick Besnard. Après quelques échanges de courrier, ils m'a fait parvenir des photos montrant un plateau et une aiguière.

Gravé sur le plateau le texte suivant, traduit de l'anglais.

« De la part des chirurgiens de l'équipage du HMS NIOBE au Docteur et à Madame Delamare en souvenir de leur excellent accueil à la suite du naufrage du NIOBE à Miquelon en mai 1874 »



